



CAMBRÉSIS

TERRE D'HISTOIRE



MENACE SUR LES SITES DE CANTIGNEUL ET DE LA MARLIÈRE À PROVILLE
ILS ONT ÉTÉ LES VICTIMES DE L'OCCUPATION ALLEMANDE ET DU NAZISME (1940-1945)
(Première partie : le canton de Clary)

LE MOULIN DU MONTFARRAND À NEUVILLE-SAINT-RÉMY (Première partie)

MES SOUVENIRS DU MOULIN DU MONTFARRAND

LES TRIBULATIONS D'UN MARQUIS BON PATRIOTE ET RÉPUBLICAIN À LIGNY-EN-CAMBRÉSIS :
LE CHEVALIER CHARLES-ALPHONSE-THÉODORE DE VILLERS-AU-TERTRE (Première partie)

NOS VILLAGES MÉCONNUS : ANNEUX

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Les revues "Cambrésis Terre d'Histoire" se suivent mais ne se ressemblent pas...

Votre courrier a été particulièrement abondant ce trimestre et vous remarquerez que des historiens locaux renommés ont eu l'amabilité de nous envoyer leurs travaux. Qu'ils sachent que nous leur en sommes vivement reconnaissants. Les sujets choisis permettront sans nul doute à nombre de nos lecteurs de découvrir de nouveaux "épaves" du patrimoine de notre arrondissement dont ils ne soupçonnaient peut-être même pas l'existence. Le moulin du Montfarrand à

CAMBRÉSIS TERRE D'HISTOIRE

Également, nous profitons de cette brève introduction pour saluer nos fidèles lecteurs du canton de Clary qui se retrouveront tout à fait dans ce numéro 15 à travers les articles de Messieurs Nicolas DHENNIN et Henri MONTIGNY.

Les travaux de "Cambrésis Terre d'Histoire" demeurent le fruit d'une recherche collective des membres de l'Association et des habitants du Cambrésis. C'est pourquoi nous remercions les liens avec "nos villages méconnus" dont André (1) et Marie Louise FAÏEZ ont été les étapes de cette balade à travers l'histoire de nos communes, du Cambrésis. Suivra ensuite la commune de Gornelieu ainsi que celles qui en espèrent le prochain...

Sans perdre plus de temps, découvrons ensemble le sommaire de cette revue n° 15 :

MENACE SUR LES SITES DE CANTIGNEUL ET DE LA MAILLIÈRE A PROVILLE

Par Jean-Claude DEFER

Pages 3 à 14

ILS ONT ÉTÉ LES VICTIMES DE L'OCCUPATION ALLEMANDE ET DU NAZISME (1940-1945)

Première partie : le canton de Clary

Par Nicolas DHENNIN

Pages 15 à 32

LE MOULIN DU MONTFARRAND A NEUVILLE-SAINT-RÉMY (Première partie)

Revue éditée par l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire"

Siège social : Mairie de Les Rues des Vignes

Adresse : Boîte Postale 18 - 59258 Crèvecœur-sur-l'Escaut

Pages 33 à 41

Copyright "Cambrésis Terre d'Histoire"

Directeur de la Publication : Nicolas DHENNIN

Dépôt légal Mai 1996

ISSN : 1148-2591

NOS VILLAGES MÉCONNUS : ANNEUX

Par André (1) et Marie Louise FAÏEZ

Pages 42 à 50

Première de couverture : Le moulin SAVARY à Neuville-Saint-Rémy dans les années 1920.

INFORMATIONS-MANIFESTATIONS-PUBLICATIONS

Pages 51 à 70

Revue imprimée à 500 exemplaires par les Établissements DELALIN à Raillencourt-Sainte-olle

MENACE SUR LES SITES DE CANTIGNEUL ET DE LA MARLIÈRE (A PROV) ÉDITORIAL

Par Jean-Claude DEFER

Chers lecteurs,

Les revues "Cambrésis Terre d'Histoire" se suivent mais ne se ressemblent pas...

Votre courrier a été particulièrement abondant ce trimestre et vous remarquerez que des historiens locaux renommés ont eu l'amabilité de nous envoyer leurs travaux. Qu'ils sachent que nous leur en sommes vivement reconnaissants. Les sujets choisis permettront sans nul doute à nombre de nos lecteurs de découvrir de nouveaux "*bijoux*" du patrimoine de notre arrondissement dont ils ne soupçonnaient peut-être même pas la richesse (la cense de la Marlière et le moulin de Cantigneul à Provville, le moulin du Montfarrand à Neuville-Saint-Rémy,...).

Également, nous profitons de cette brève introduction pour saluer nos fidèles lecteurs du canton de Clary qui se retrouveront tout à fait dans ce numéro 15 à travers les articles de Messieurs Nicolas DHENNIN et Henri MONTIGNY.

Les travaux de "Cambrésis Terre d'Histoire" doivent demeurer le fruit d'une recherche collective des membres de l'Association et des habitants des communes étudiées. C'est pourquoi nous renouons les liens avec "*nos villages méconnus*" dont ANNEUX est la nouvelle étape de cette balade à travers l'histoire de nos communes, du Cambrésis. Suivra ensuite la commune de Gonnellieu ainsi que celles qui en exprimeront le souhait...

Sans perdre plus de temps, découvrons ensemble le sommaire de cette revue n° 15 :

MENACE SUR LES SITES DE CANTIGNEUL ET DE LA MARLIÈRE A PROVILLE

Par Jean-Claude DEFER Pages 3 à 14

ILS ONT ÉTÉ LES VICTIMES DE L'OCCUPATION ALLEMANDE ET DU NAZISME (1940-1945)

Première partie : le canton de Clary

Par Nicolas DHENNIN Pages 15 à 32

LE MOULIN DU MONTFARRAND A NEUVILLE-SAINT-RÉMY (Première partie)

Par André LEFÈVRE Pages 33 à 41

MES SOUVENIRS DU MOULIN DU MONTFARRAND

Par Denise BLASSELLE Page 42

LES TRIBULATIONS D'UN MARQUIS, BON PATRIOTE ET RÉPUBLICAIN, A LIGNY-EN-CAMBRÉSIS : LE CHEVALIER CHARLES-ALPHONSE-THÉODORE DE VILLERS-AU-TERTRE (Première partie)

Par Henri MONTIGNY Pages 43 à 48

NOS VILLAGES MÉCONNUS : ANNEUX

Par André (†) et Marie-Louise FAREZ Pages 49 à 59

LE COURRIER DES LECTEURS Pages 60 à 65

INFORMATIONS-MANIFESTATIONS-PUBLICATIONS Pages 66 à 70

Dessin représentant la ferme de la Marlière d'après une photographie aérienne

MENACE SUR LES SITES DE CANTIGNEUL ET DE LA MARLIÈRE (A PROVILLE)

Par Jean-Claude DEFER

Le 23 novembre 1995, les habitants de Provville ont appris que le dernier projet de tracé d'une partie de la rocade Sud de Cambrai prévoyait de passer entre la vieille ferme restaurée de la Marlière (une des plus anciennes fermes à pigeonnier de l'arrondissement de Cambrai) et le superbe moulin de Cantigneul. Heureusement, la commune et l'Association "*Retour aux Sources*" (fondée en 1989) conscientes du danger que représenterait un tel projet ont demandé à toutes les instances administratives et à toutes les associations soucieuses de préserver patrimoine et environnement de se lever contre ce tracé. "*Cambrésis Terre d'Histoire*" a souhaité s'associer à cette campagne de protestation en donnant la parole à Monsieur Jean-Claude DEFER, instituteur, qui vous sensibilisera sans nul doute à ce problème en vous présentant les magnifiques sites de la Marlière et de Cantigneul.

La ferme de la MARLIÈRE

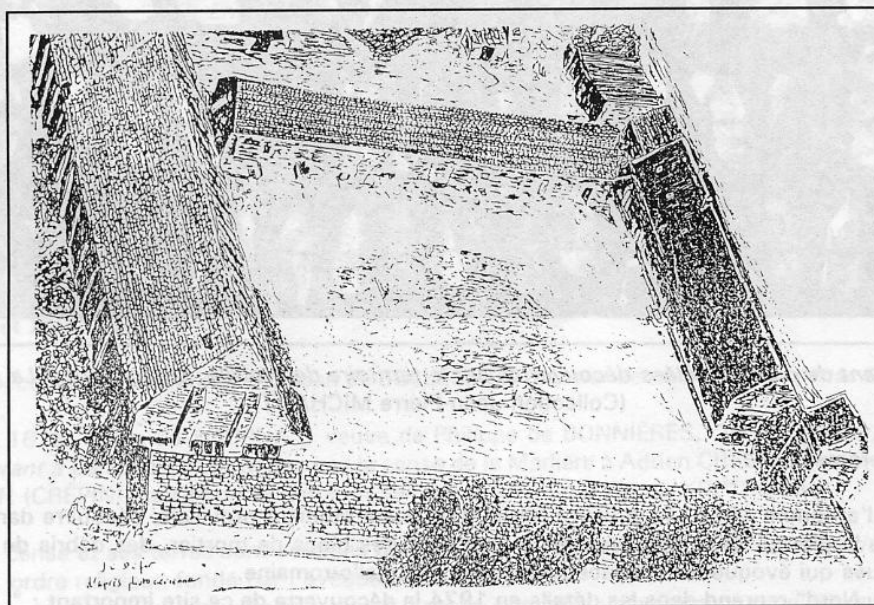
Les informations qui suivent proviennent d'un résumé d'une monographie réalisée en décembre 1992 pour "*Retour aux Sources*" à des fins pédagogiques (utilisation en milieu scolaire, parution fragmentée dans le périodique municipal "*Vivre à Provville*").

Situation géographique, présentation

Entourée de champs, l'ancienne cense de la Marlière est située sur le territoire de Provville, à environ 2 kilomètres de la mairie, sur la route départementale 92 conduisant au village de Cantaign, à proximité du moulin de Cantigneul sur l'Escaut.

Un portail métallique à double battant inscrit dans un mur faisant office de porche est flanqué à droite d'une sorte de poterne contigüe et à gauche d'un solide pigeonnier.

Dans la composition du gros oeuvre des bâtiments entrent la brique, le grès à la base et la pierre blanche aux angles et entablements.



Dessin représentant la ferme de la Marlière d'après une photographie aérienne

Au fond de la cour, parallèlement au corps d'habitation bâti en bordure de route, l'immense grange aux murs épaulés de contreforts est traversée de hautes portes charretières qui permettent l'accès aux terres. Anciennes écuries, étables, hangars clôturent le carré au milieu duquel subsiste l'emplacement du "trou à fumier".

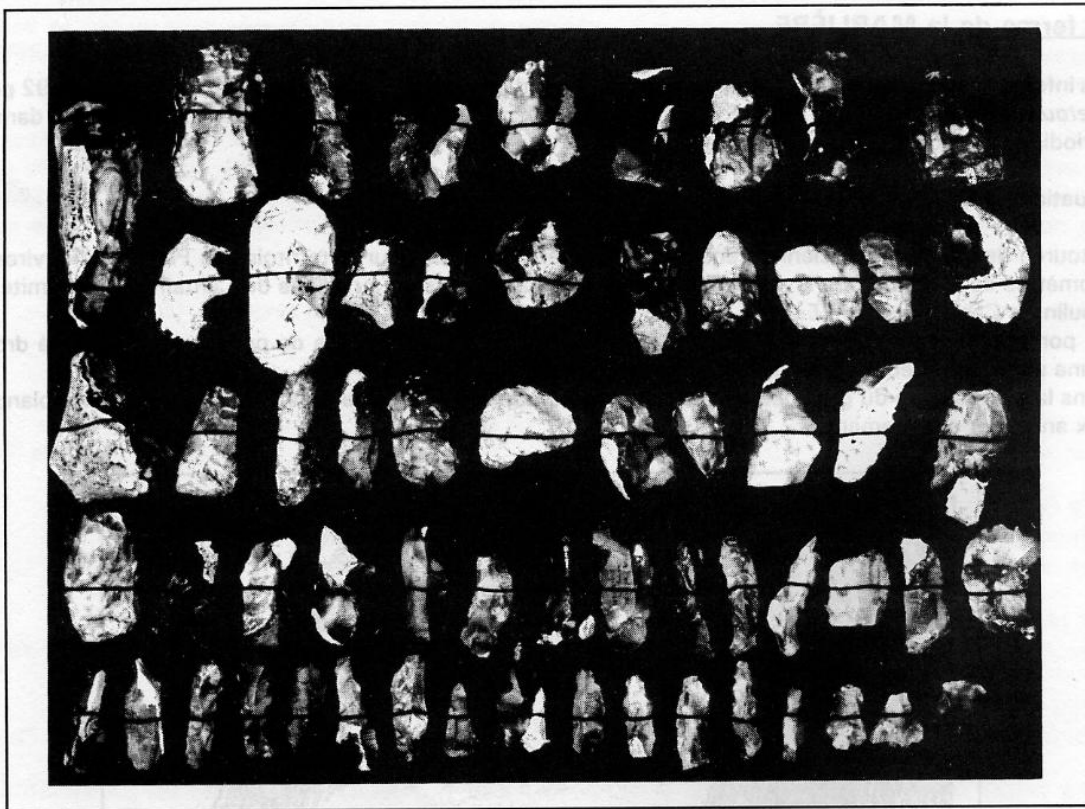
La tuile a été utilisée pour les toitures, sauf pour le pigeonnier et le corps d'habitation recouverts d'ardoises.

Nota : le nom de "Marlière" (lieu-dit dans plusieurs localités du Cambrésis) aurait pour origine la présence de marne dans les sites ainsi désignés.

Un site fréquenté par l'homme depuis la Préhistoire

"J'ai recueilli avec Monsieur le Général CLERC, aux environs de Cambrai, au hameau de la Marlière à Proville, de nombreux tranchets, grattoirs et percuteurs campigniens" (Mémoire de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai. 1968. Par M. LERICHE).

"Ce site semble avoir été occupé intensivement dès le Néolithique comme en témoigne le matériel abondant, dont une hache polie en grès, relevé en surface" (Revue du Nord, Université de Lille III, à propos de la Marlière à Proville).

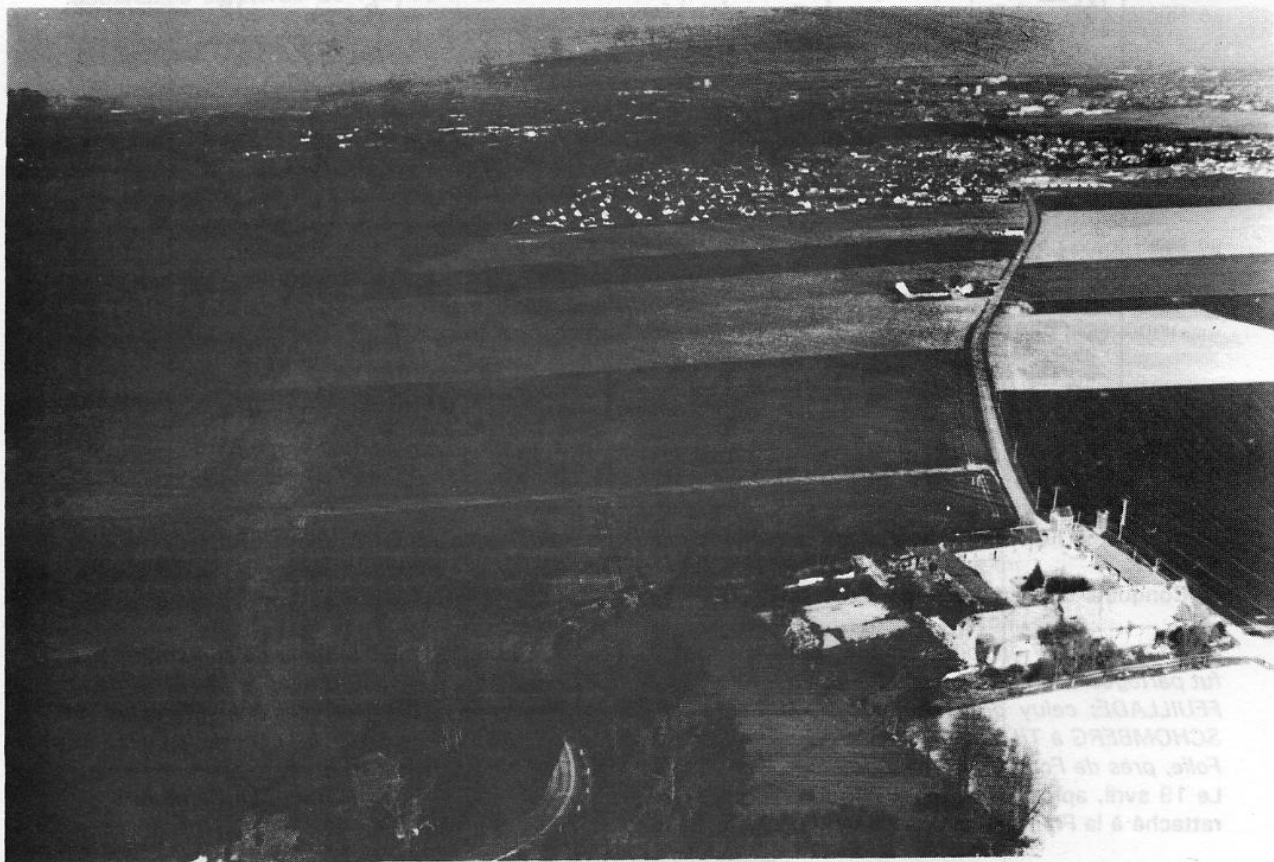


Assortiment de pierres taillées découvertes sur le territoire de Proville, notamment à La Marlière (Collection Jean-Pierre MICHAUT)

La villa gallo-romaine

Au cours de l'automne 1968, Jean-Pierre MICHAUT, jeune étudiant provillois, découvre dans un champ situé derrière la grange de la Marlière, des mosaïques, des blocs de mortier, des débris de poterie très caractéristiques qui évoquent l'emplacement d'une villa gallo-romaine.

La "Revue du Nord" reprend dans les détails en 1974 la découverte de ce site important : *"... Une fouille de la villa de Proville semble indispensable afin d'étudier cette structure comme elle le mérite"*. (Base de datation : Haut-Empire et milieu du IV^{ème} siècle).



*En bas, à droite, la Marlière
En bas, à gauche, le moulin de Cantigneul
En haut, le village de Proville et la ville de Cambrai*

A l'époque féodale, la Marlière est une seigneurie

"La Marlière, grande et belle ferme située à 1,500 km du village de Proville, est une ancienne seigneurie dépendant du territoire et qui donna le nom à une famille patrice de Cambrai connue dès l'an 1320 par l'un de ses membres, Guy de LA MARLIÈRE" (Adolphe BRUYELLE : Notes historiques sur les communes de l'arrondissement de Cambrai, 1849).

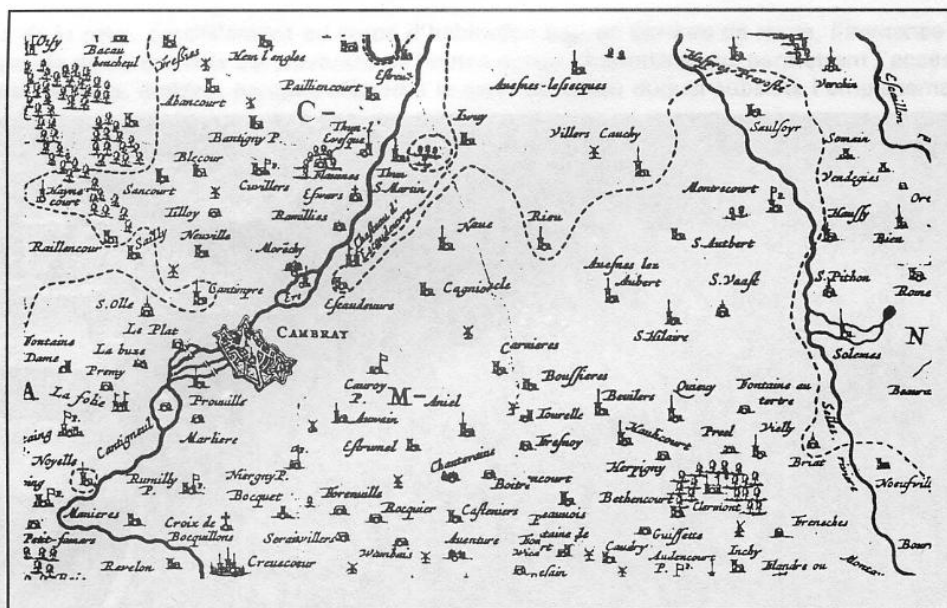
Aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles

En 1544, l'occupant de la Marlière est Jean de SOLLESMEs "censier demeurant en la cense de la Marlière-lez-Proville".

Le 1^{er} juillet 1619, Marie de TOURNAY, veuve de Philippe de BONNIÈRES, "vivant écuyer, seigneur du Biez, demeurant à Cambrai" accorde par bail la cense de la Marlière à Adrien CRESPIN, mayer de Rumilly. Les CRESPIN (CRÉPIN) vont gérer la ferme et ses terres jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

En 1634, la cense et ses terres sont vendues par Marie de TOURNAY aux "Pauvres filles de Notre-Dame à Cambrai", ordre religieux fondé par l'évêque VANDERBURCH.

La propriété comprend "toute une maison, cense, grange, estables, vulgairement appelées la Marlière, près du moulin de Cantigneul avec le nombre de 83 mencaudées de terres labourables au terroir de Proville" (Sources : Archives Hospitalières de Cambrai).

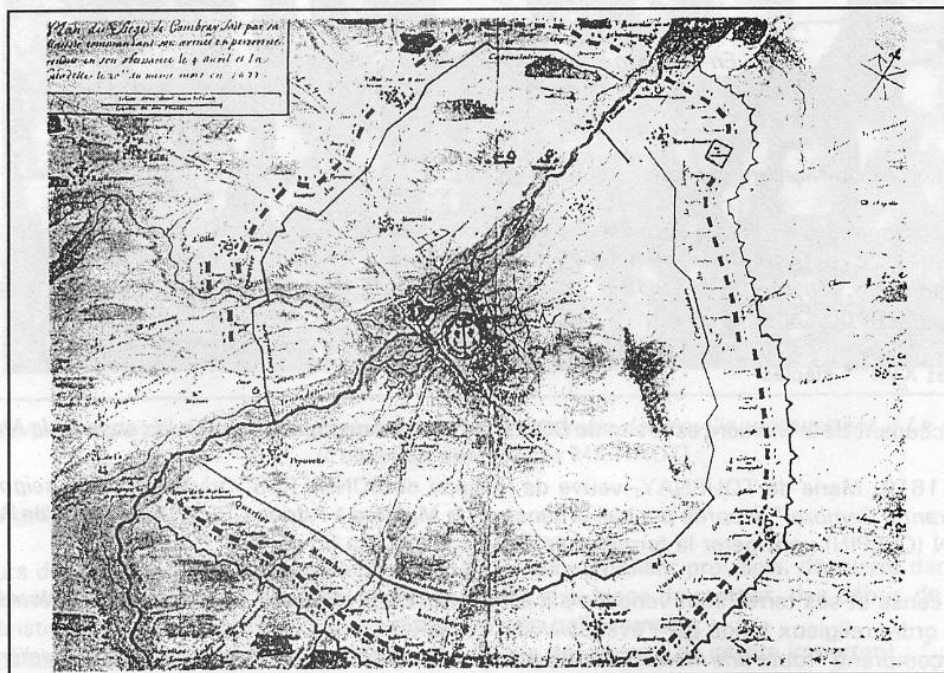


Plan du Cambrésis de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle (LE CARPENTIER)

La Conquête du Cambrésis par Louis XIV

Le 24 mars 1677, le roi de France Louis XIV "se rendit devant Cambrai avec le reste de son armée. Elle fut partagée en quatre parties; le quartier de sa Majesté estoit à Anvin (Awoingt) avec le Maréchal de la FEUILLADE; celui du Maréchal de LUXEMBOURG à la Cence de la Marlière; celui du Maréchal de SCHOMBERG à TILLOY, de l'autre côté de l'Escaut; et celui de M. de VILLEROY du côté de la Folie (la Folie, près de Fontaine-Notre-Dame)".

Le 19 avril, après un siège de 29 jours, le roi Louis XIV fait son entrée dans Cambrai. Le Cambrésis est rattaché à la France (Paix de Nimègue, 1678).



Plan du siège de Cambrai en 1677 dessiné par DUPLESSIS

A la fin du XVII^{ème} siècle

Un bail pour neuf ans est accordé à Michel CRESPIN, censier de la Marlière. *"250 mencaudées de terres labourables au terroir de Proville avec la cense de la Marlière, consistant en une maison, chambres, grange, étables et autres édifices contenant en tout une rasière d'enclos"* (Sources : Archives Hospitalières de Cambrai).

Des travaux sont réalisés : construction d'un bâtiment dans l'enclos de la cense.

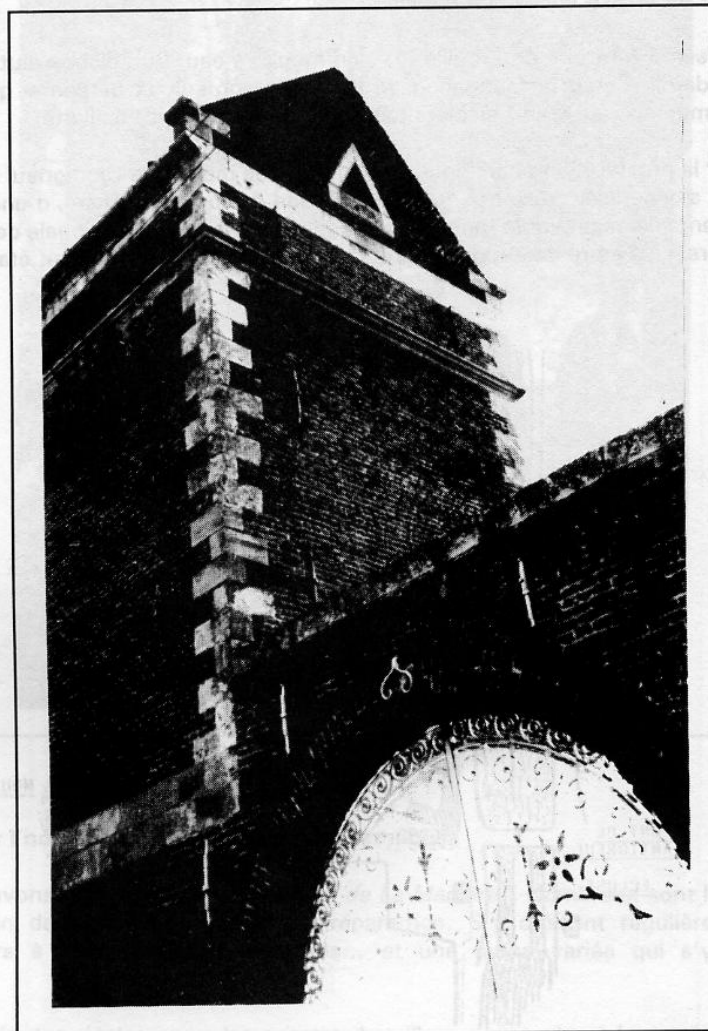
Au XVIII^{ème} siècle

Des travaux de reconstruction sont entrepris vers 1717 : intervention d'un chausfourrier, d'un maître-vitrier, d'un marchand de fer, d'un maître-serrurier, d'un maître-maçon, d'un maître-charpentier. En 1780, le propriétaire de la cense, la maison VANDERBURCH, décide de remplacer les couvertures de paille des bâtiments par des *"couvertures en tuiles ou autres"*.

De 1781 à 1784, d'importants travaux sont réalisés. Tous les corps de métiers y participent. Fourniture de grès, briques, ardoises, tuiles, pierres blanches. Entre 1781 et 1782, construction du pigeonnier.

Les bâtiments remodelés sont ceux qui subsistent aujourd'hui.

(Sources : Archives Hospitalières de Cambrai).



L'entrée et le pigeonier de la Marlière (Photographie G. BACQUART)

La Révolution

Le 19 février 1790, Charles CRÉPIN, fermier de la Marlière, est élu premier maire de Proville.
Le 18 thermidor an III, vente de "la ferme de la Marlière avec 250 mencaudées de terres labourables, situées à Proville, provenant de la maison de l'Éducation de Sainte-Agnès" au sieur Louis ROUSSEAU demeurant à Rimogne, district de Rocroi.

N'étant pas un bien ecclésiastique, mais la propriété d'une fondation, la Marlière est cependant vendue comme faisant partie des biens nationaux. (Sources : Archives Départementales du Nord).

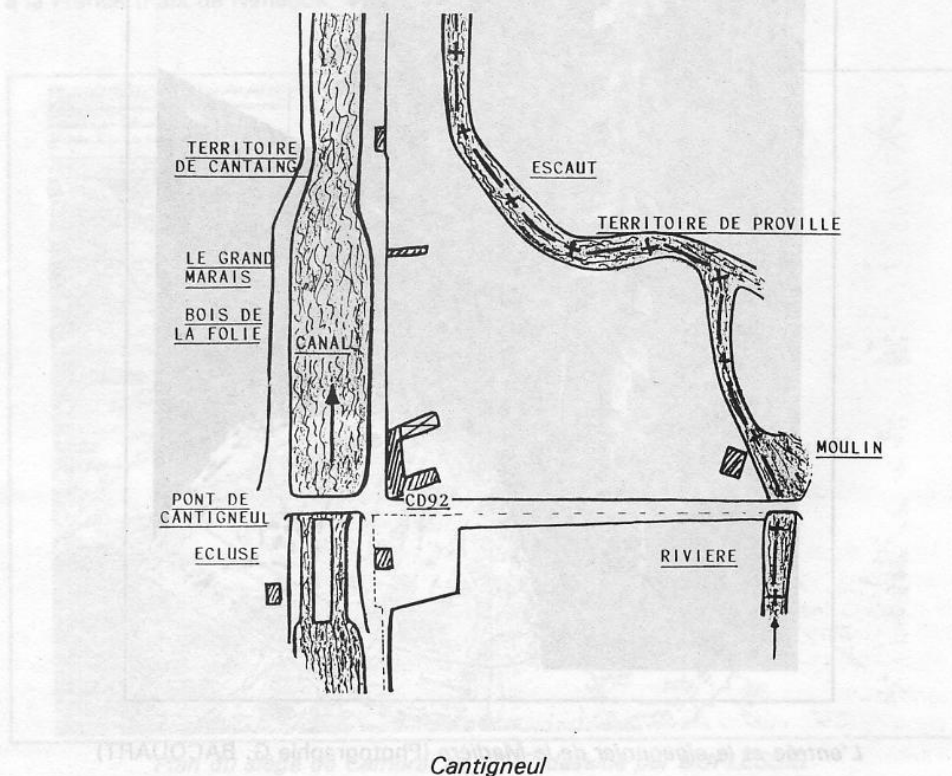
En 1923, Alexandre PLUVINAGE, cultivateur et marchand boucher à Proville, acquiert la Marlière. Ce sont ses descendants qui en sont actuellement propriétaires.

LE MOULIN DE CANTIGNEUL

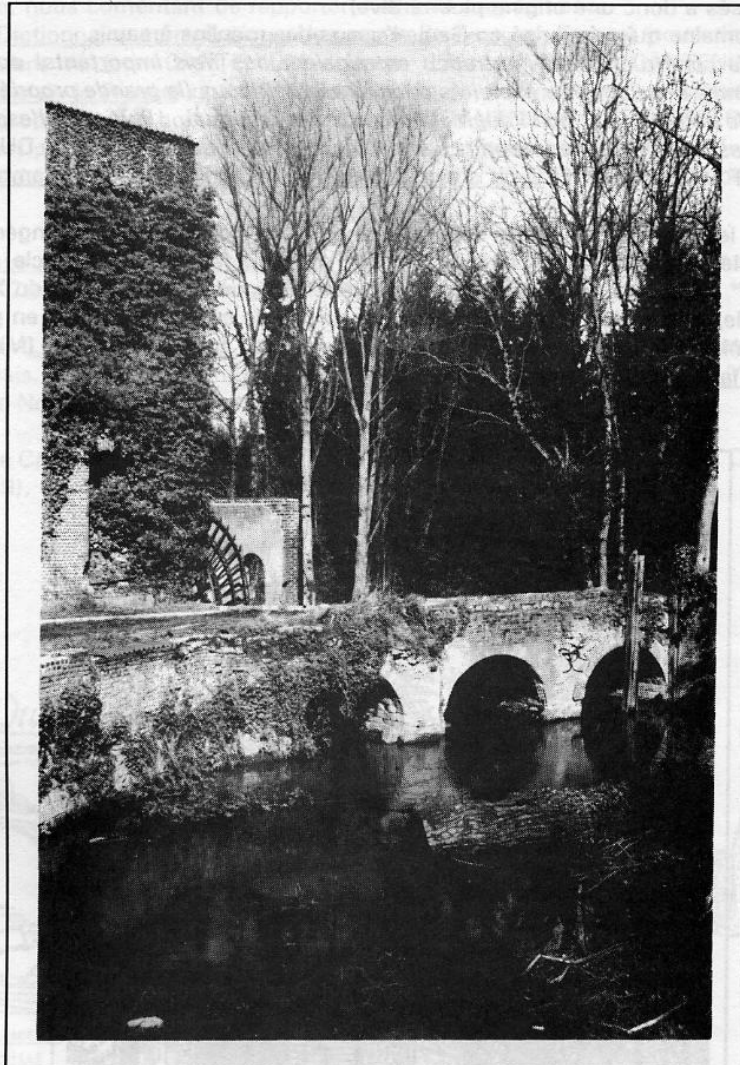
Le hameau de Cantigneul est situé à un peu plus d'un kilomètre du village de Cantaing-sur-Escaut. Il comprend cinq maisons dont deux, à l'écluse, appartiennent aux Voies Navigables.
Edmond dit Florimond FAILLE y tenait un cabaret à la fin du siècle dernier avant de racheter en 1905 la brasserie située face à l'écluse voisine de Proville.

Le moulin est érigé sur le territoire de Proville. Ancien moulin à eau, oui, disons plutôt "tordoir", c'est à dire pressoir (le tordage, c'était la fabrication de l'huile; le tordeur, la personne qui se livrait à cette activité. Dans le Cambrésis, au XIX^{ème} siècle, étaient traités le colza et l'oeillette).

Naguère occulté par la prolifération anarchique de végétaux, le moulin de Cantigneul (c'est ainsi que tout le monde le nomme) a bénéficié, grâce à la délicate attention de son propriétaire, d'une toilette qui permet aux nombreux passants de découvrir la roue à aubes figée (L'Association Régionale des Amis des Moulins - l'A.R.A.M. - s'intéresse à sa restauration. Pourquoi ne pas espérer la remise en état du mécanisme ?).



La noble construction jouit dans un environnement exceptionnel d'une admirable compagnie : l'ancienne cense de La Marlière (ce n'est pas un hasard si les deux sites cohabitent), les bois CHENU (nos larmes favoriseront-elles sa résurrection ?) et de La Folie, le canal de Saint-Quentin (qui en vieillissant s'intègre naturellement dans ce cadre qualifié depuis des décennies par les élus de "*poumon vert du Cambrésis*") et enfin l'Escaut, rivière génitrice de cet ensemble remarquable, qui se faufile curieusement sous le canal à l'écluse de Noyelles toute proche.



Un lieu apprécié par l'homme depuis les temps préhistoriques

C'est ce que nous avons signalé dans l' "*historique de La Marlière*". Nombreux sont les Cambrésiens qui en savourent en fin de semaine l'atmosphère réparatrice. S'y croisent régulièrement promeneurs, marcheurs, coureurs à pied, cavaliers, cyclistes... et une faune variée qui s'y ébat et multiplie paisiblement.

Hélas saccagé depuis des siècles par... les guerres, batailles, sièges, dus à la proximité de Cambrai, ce sanctuaire risque-t-il de l'être aujourd'hui par une autre forme de nuisance insidieuse aux effets incontrôlables ?

Petite histoire des moulins

L'homme préhistorique concassait le grain à l'aide de l'outil le plus rudimentaire : la pierre brute. Puis vinrent le mortier et le pilon, et le rouleau de pierre allant et venant sur un support allongé (accessoires encore appréciés dans nos cuisines).

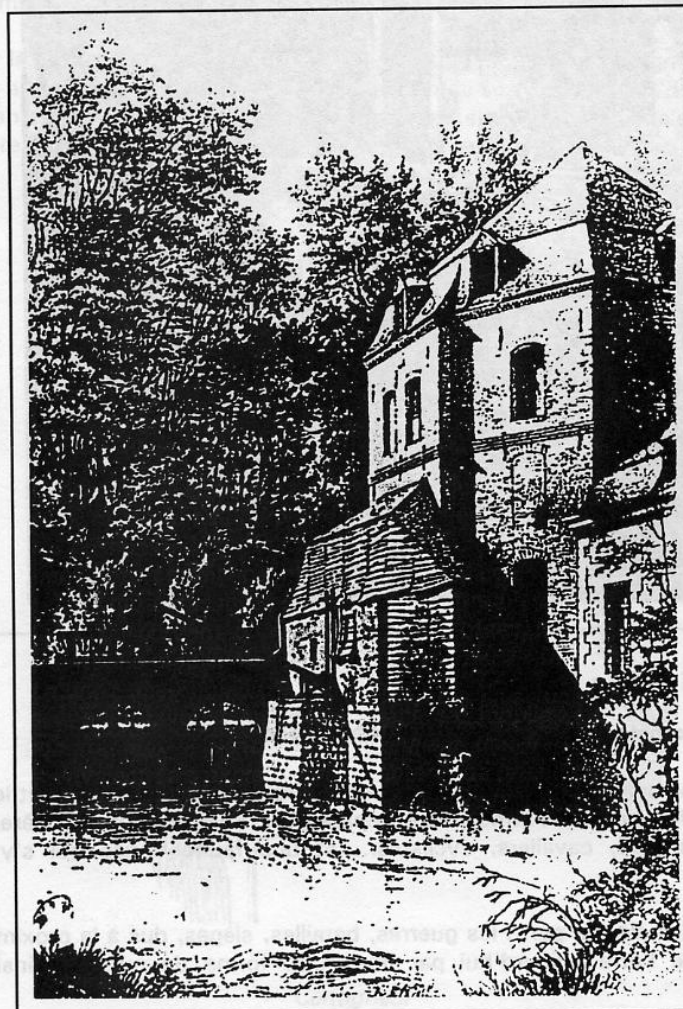
Deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne fut inventée la machine : une meule tournante mue par l'homme ou l'animal (cheval, âne) écrasant le grain sur une autre pierre plate.

Vint l'idée d'utiliser la force du courant d'une rivière pour obtenir la rotation de la meule grâce à la transmission des mouvements. Le moulin à eau était né (le moulin à vent dont la conception orientale fut importée par les Croisés a donc une origine plus tardive).

C'est la civilisation romaine qui a favorisé en Gaule l'usage des moulins à eau.

"Les moulins (dont la construction et l'entretien entraînaient des frais importants) appartenaient aux grands propriétaires mais devaient être exploités dans l'intérêt de tous (la grande propriété foncière avait comme principal but le patronage et non l'augmentation de ses revenus)... Plus tard, l'esprit féodal effaça ce but et trouva l'occasion de créer des revenus seigneuriaux (le moulin banal)" (Pierre DUCASSE, Histoire des techniques, P.U.F. / Jean PRATE, Droit d'eau et de vent en Flandre, Hainaut, Cambrésis).

Conçu d'abord pour le broyage des grains (blé, oléagineux), le moulin, grâce à l'ingéniosité humaine, devient au XII^{ème} siècle, moulin à foulon; au XIII^{ème} siècle, moulin à fer; au XIV^{ème} siècle, moulin à papier, à scie. Dès le XVIII^{ème} siècle, les roues horizontales noyées préfigurent les turbines du XIX^{ème} siècle. Au début du XIX^{ème} siècle, les meules sont remplacées par un jeu de cylindres de plus en plus rapprochés. Enfin, de puissantes minoteries utilisent les machines à vapeur puis l'énergie électrique (Maurice DAUMAS, Histoire Générale de la civilisation technique, P.U.F.).



Avant de clore ce chapitre, ne résistons pas à l'envie de citer ces expressions populaires savoureuses qui rappellent l'importance des moulins dans la vie quotidienne de nos ancêtres (un nombre important de noms de lieu et de famille leur doivent leur origine) : faire venir l'eau au moulin, jeter son bonnet par dessus les moulins, se battre contre les moulins à vent, un moulin à paroles, on ne peut être ensemble au four et au moulin, on entre ici comme dans un moulin, apporter de l'eau au moulin de quelqu'un...

Cantaing, Cantigneul

Les spécialistes de la toponymie ne sont pas d'accord sur l'étymologie de ces noms. Nous n'entrerons pas dans cette querelle, nous contentant de rapporter quelques propositions.

Albert DAUZAT (Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France) nous dit que Cantaing (de Canteng, 1087) vient du latin CANTENIUM du nom d'homme gaulois CANTENIUS. Ernest NÈGRE (Toponymie générale de la France) nous dit que le suffixe germanique "ing" s'écrit "ain, aing" et que Cantaing serait la propriété d'un homme peut-être nommé CANTENIUS. Géry HERBERT (Estournel d'hier et d'aujourd'hui) est plus catégorique et dit que "Cantaing, Cantigneul, Cantimpré" vient de "Kant" qui désignait une tribu de la confédération des Nerviens (du celte "Kant" : roue; les hommes de la roue : les charrons)...

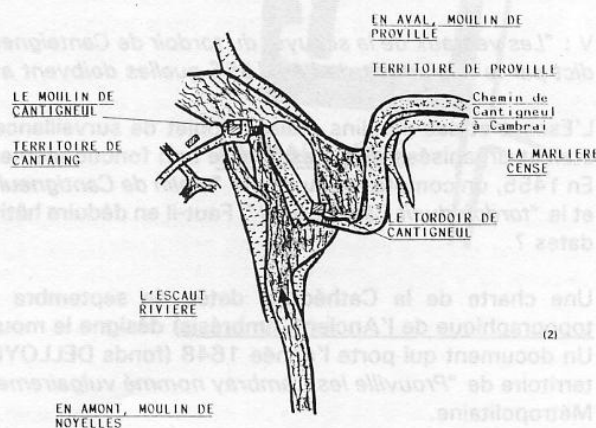
Dans le "Dictionnaire national des communes de France", nous avons relevé une trentaine de toponymes commençant par "Cant". Beaucoup dérivent de "canter" (chanter).

Charles ROSTAING (Les noms de lieux, P.U.F.) cite deux localités voisines : Antin et Antigneul, situées dans le Pas-de-Calais. Le suffixe diminutif "eul" appliqué à Cantigneul signifierait-il "le petit Cantaing" ? Évoquons Fontaine-Notre-Dame et son hameau "le Petit Fontaine" !

Signalons enfin que Cantigneul s'est écrit Cantignuel (1233, charte de la Cathédrale), Canteignuel (1297), Quentigneux (1649), Cantegneul-les-Cambray (1690), Cantinieul (1695).

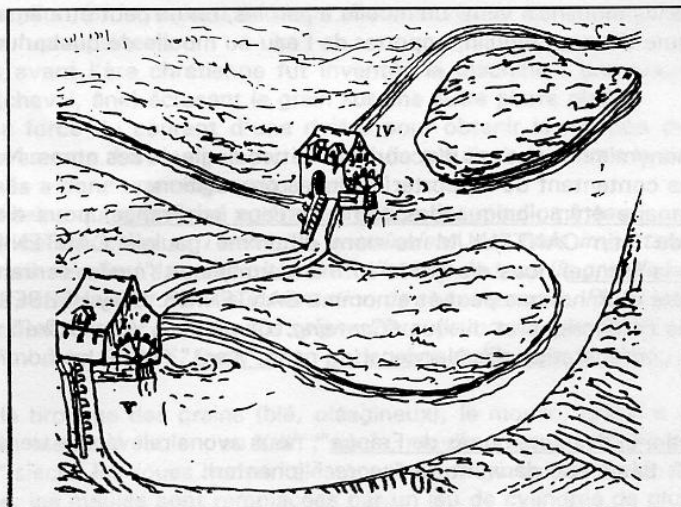


(1) Extrait d'un plan du siège de Cambrai (28 juin 1649)



(2) Reconstitution d'un extrait de l'atlas de la seigneurie de Proville (7 G 927, ADN)

A Cantigneuil, un moulin et un tordoir



Dans le tome XXIII des *"Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai"*, Achille DURIEUX agrémenté un riche exposé sur l'Escaut et ses moulins de croquis tirés d'une frise réalisée vers 1659 (Archives Communales) représentant la rivière depuis Marcoing jusqu'à Thun-L'Évêque. Des légendes accompagnent le dessin de chaque "usine".

IV : *"Molin de Canteignieux- les ventelles (N.D.L.R. : ce sont les vannes) duquel ont présentement cinq pied deux pouces, par le reiglement de l'an 1556 est dit quelles doibvent estre reiglez après le nyvel de l'eau de la sceuyer (N.D.L.R. : le seuil, c'est à dire le fond de l'écluse ou de la rivière sur lequel porte la vanne) du costé du tordoir. La distance depuis ce dict moiln de Canteignieux jusque ceulx de Prouville est de 7,700 pieds ou environ"* (N.D.L.R. : la distance qui sépare les moulins de Proville et ceux de Cantigneuil est d'environ 2,4 kilomètres; entre les moulins de Noyelles et ceux de Cantigneuil, à peine 2 kilomètres).

V : *"Les ventaux de la sceuyer du tordoir de Canteignieux se trouvent reiglez après celles du molin, estant dict par le reiglement de l'an 1556 quelles doibvent avoir cinq pied sept pouces"*.

L'Escaut et ses moulins étaient l'objet de surveillance, entretien et réparations. Ainsi, des *"visitations"* étaient organisées afin d'assurer le bon fonctionnement de ces *"usines"*.

En 1455, un compte-rendu cite le *"molin de Cantigneuil"*. En 1566 sont nommés le *"molin de Cantignoeul"* et le *"tordoir dudit Cantignoeul"*. Faut-il en déduire hâtivement que le tordoir a été construit entre ces deux dates ?

Une charte de la Cathédrale datée de septembre 1233 rapportée par André LE GLAY (*Glossaire topographique de l'Ancien Cambrésis*) désigne le moulin de *"Cantignuel"*.

Un document qui porte l'année 1648 (fonds DELLOYE, liasse 121, n° 23) évoque le tordoir situé sur le territoire de *"Prouville les Cambray nommé vulgairement Cantigneuil"*. Il appartient au Chapitre de l'Église Métropolitaine.

Malgré les *"visitations"*, le bon fonctionnement des moulins n'est pas obtenu. Des conflits opposent les meuniers qui s'accusent mutuellement de retenir l'eau et de mal régler les vannes : *"les sergents avaient fait commandement à Antoine LOPEZ meunier de Proville de donner et sacquer les eaux quoiqu'ils voient bien qu'il en manquait lui-même. Ce manquement d'eau pouvait être la conséquence de la retenue du moulin de Cantigneuil"*... (année 1656) (3 H 626, ADN).

Le moulin de Cantigneuil est encore mis en cause (11 janvier 1658) par les nommés BERGER et LOURDAULT *"demeurant proche et devant les moulins de Proville d'avoir vu et remarqué que les moulins ont manqué d'eau et qu'ils croient que les eaux étaient retenues par le moulin de Cantigneuil"* (année 1657) (3 H 624, ADN).

Sur un plan exécuté quelques années avant la Révolution (Atlas de la seigneurie de Proville, 7 G 927, ADN), nous distinguons les deux "usines".

Les registres provillois de catholicité et d'état-civil nous livrent l'identité de quelques occupants du tordoir et divers renseignements sur Cantigneul.

- 21 août 1746 : Marie-Françoise LACHEREZ, demeurant au moulin de Cantigneul.
- 24 avril 1760 : Baptiste CLOCHER, chasse-monnée du moulin de Cantigneul.
- 12 décembre 1807 : mort de Joseph PLAT, fabricant d'huile au tordoir de Cantigneul à Proville. Joseph PLAT, fils du précédent aussi fabricant d'huile audit tordoir.
- 8 février 1827 : Augustin DECONNINCK, tordeur d'huile à Proville, route de Cantigneul.
- 01 avril 1831 : mort de Pierre Joseph CRÉPIN, censier de la Marlière, rue de Cantigneul.
- 16 juillet 1851 : François ARDUIN, maître-tordeur au moulin de Cantigneul, en cette commune.
- 10 juillet 1859 : François DEFRANCO, maître-tordeur au lieudit moulin de Cantigneul.

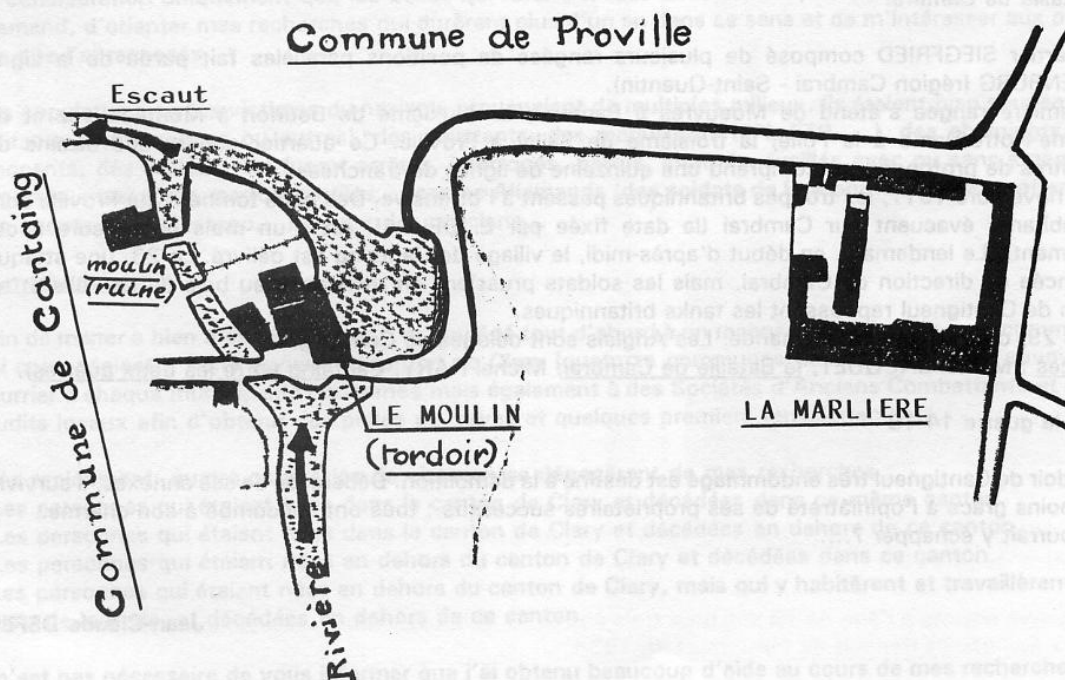
La destruction du moulin

En 1834, la veuve DANGLEHEM, meunière à Cantaing-sur-Escaut, est la propriétaire du moulin de Cantigneul.

En 1845, le moulin racheté par Charles BOONE est déclaré "*tombé en ruines*" (des débris de maçonnerie subsistent à l'emplacement qu'il occupait).

En 1889, c'est Octave LABBÉ-LECLUSELLE, fabricant d'huiles à Cambrai, qui occupe les lieux, y compris le tordoir encore en activité auquel sont accolés des magasins.

(Sources : Matrices cadastrales de la mairie de Cantaing-sur-Escaut).



Le moulin de Cantigneul à la fin du XIX^{ème} siècle

Cantigneul pendant la guerre 14-18

Ernest DELVAL livre dans son journal de guerre "*Envahis*" des détails intéressants sur des événements survenus à Cantigneul.

16.09.1914 : Crépitement des mitrailleuses du côté de Cantigneul. Les pêcheurs à la ligne regagnent la ville. Les Français sont tout près.

18.09.1914 : Détails sur l'alerte du 16 : une auto-mitrailleuse française est venue jusqu'au pont de Cantigneul. Des tirs ont été dirigés sur le poste allemand gardant le canal, tuant un gendarme et blessant plusieurs chevaux.

24.01.1915 : Tous les moulins sont occupés par les Allemands.

27.04.1915 : Les graines oléagineuses et les tourteaux trouvés dans les moulins du Plat et de Cantigneul sont enlevés par les Allemands.

24.07.1916 : Convocation de jeunes gens pour un travail forcé et rétribué dans les environs de Cambrai. Ces jeunes doivent emporter un peu de linge et subir un examen médical sommaire. Ils empruntent à pied le chemin de halage du canal jusqu'à Cantigneul. Puis, par voitures, ils sont conduits au bois d'Havrincourt. Là, ils coupent des arbres, préparent des bois pour les tranchées et des piquets pour les réseaux de fils de fer barbelés.

31.03.1917 : Les clochers de Cantaing et Fontaine-Notre-Dame ont sauté.

03.07.1917 : Bombardement allié sur le bois de La Folie.

04.07.1917 : Des bombes tombent sur la ferme de la Marlière à Cantigneul, que l'on suppose être un dépôt de munitions.

10.07.1917 : Évacuation d'une partie de la population de Fontaine-Notre-Dame et de Cantaing.

21.12.1917 : Proville est vide de ses habitants. Ils ont évacué à Cambrai. L'église n'existe plus.

01.06.1918 : Les habitants de Proville qui étaient hébergés à Cambrai ont reçu avis qu'ils pouvaient rentrer chez eux pour le 16 courant. Mais dans quel état vont-ils retrouver leurs maisons ?

29.08.1918 : Des prisonniers civils internés dans la Somme sont amenés à Cantigneul pour travailler aux munitions.

04.09.1918 : Évacuation de Cambrai.

08.09.1918 : Exode général à pied, par le train, par péniche...

La Bataille de Cambrai

Le quartier SIEGFRIED composé de plusieurs rangées de positions parallèles fait partie de la Ligne HINDENBURG (région Cambrai - Saint-Quentin).

La première rangée s'étend de Moeuvres à Banteux; la deuxième de Bourlon à Montécouvez et de Fontaine-Notre-Dame à la Folie; la troisième de Sailly à Proville. Ce quartier couvre une dizaine de kilomètres de profondeur et comprend une quinzaine de lignes de tranchées.

Le 20 novembre 1917, les troupes britanniques passent à l'offensive. Des obus tombent sur Proville dont les habitants évacuent sur Cambrai (la date fixée par E. DELVAL est d'un mois postérieure à cet événement). Le lendemain, en début d'après-midi, le village de Cantaing est délivré. Le 23, une attaque est lancée en direction de Cambrai, mais les soldats prussiens en résistance au bois de La Folie et au moulin de Cantigneul repoussent les tanks britanniques.

Dès le 29, c'est la riposte allemande. Les Anglais sont délogés de Cantaing.

(Sources : Michel BACQUET, la Bataille de Cambrai; Michel HARY, Cantaing entre les deux guerres).

Après la guerre 14-18

Le tordoir de Cantigneul très endommagé est destiné à la démolition. Débarassé de ses annexes, il survivra néanmoins grâce à l'opiniâtreté de ses propriétaires successifs : tous ont succombé à son charme. Qui pourrait y échapper ?....

Jean-Claude DEFER

Merci à Messieurs Édouard BACQUART et Jean-Pierre MICHAUT qui m'ont aidé à constituer le fonds documentaire *"Retour aux Sources"*.

Si vous jugez que le site qui vient d'être présenté mérite l'attention, si vous souhaitez des compléments sur l'histoire des lieux ou sur les tracés routiers envisagés, si vous avez des suggestions... Contactez donc : **"RETOUR AUX SOURCES"** - 1 bis rue d'Havrincourt - 59267 Proville.

ILS ONT ÉTÉ LES VICTIMES DE L'OCCUPATION ALLEMANDE ET DU NAZISME (1940-1945)

Première partie : Le canton de Clary.

Par Nicolas DHENNIN

Le contexte :

La Seconde Guerre Mondiale fut destructrice et meurtrière. Dans le Cambrésis, nos villes et nos campagnes souffrirent fortement de cette nouvelle occupation allemande...

Une des principales spécificités de cette guerre se traduit par le fait que ses victimes, à la différence de celles de la Première Guerre Mondiale, furent surtout les populations civiles.

En effet, les civils souffrirent fortement des combats violents qui opposèrent les divers belligérants mais surtout de la politique brutale et de la justice autoritaire exercées par le III^{ème} Reich.

Dans cette étude, malgré le nombre important des civils qui trouvèrent la mort lors des combats de mai 1940 et lors des nombreux bombardements anglo-américains de l'année 1944, j'ai décidé de ne prendre en considération uniquement que les décès qui furent causés directement par la barbarie de l'occupant allemand, d'orienter mes recherches qui durèrent plus d'un an dans ce sens et de m'intéresser aux divers cas que j'ai recensés.

Ces populations civiles victimes du nazisme provenaient de multiples milieux. Ils étaient bien souvent des militants (communistes ou autres), des résistants, des maquisards (FFI, FTP, ...), des cheminots, des innocents, des Juifs,... qui furent arrêtés, interrogés, battus, internés, fusillés avec ou sans jugement, déportés, massacrés, parfois mutilés,... par les Allemands (des soldats de la Wehrmacht, des waffen SS, des agents de la Gestapo,...) ou par des miliciens...

La méthodologie :

Afin de mener à bien mes recherches, j'ai procédé tout d'abord à un recensement des dix-sept communes qui composaient à cette époque le canton de Clary (quatorze communes de nos jours) et ai envoyé un courrier à chaque municipalité concernée mais également à des Sociétés d'Anciens Combattants et à des érudits locaux afin d'obtenir des pistes de travail et quelques premiers renseignements.

Très rapidement, quatre catégories de victimes se dégagèrent de mes recherches :

- Les personnes qui étaient nées dans le canton de Clary et décédées dans ce même canton.
- Les personnes qui étaient nées dans le canton de Clary et décédées en dehors de ce canton.
- Les personnes qui étaient nées en dehors du canton de Clary et décédées dans ce canton.
- Les personnes qui étaient nées en dehors du canton de Clary, mais qui y habitèrent et travaillèrent une partie de leur vie, et décédées en dehors de ce canton.

Il n'est pas nécessaire de vous informer que j'ai obtenu beaucoup d'aide au cours de mes recherches qui restent cependant incomplètes et qui ne se veulent pas être bien évidemment exhaustives puisque les sources existantes sont peu abondantes. Certaines victimes ont peut-être été oubliées, ou plutôt malheureusement non retrouvées dans les quelques sources que je disposais pour entreprendre ce travail.

Les sources :

J'ai surtout utilisé les actes (ou transcriptions d'acte) de naissance ou de décès de l'État-Civil des communes concernées (l'autorisation de consulter ces actes m'a été délivrée par Monsieur le Procureur de la République de Cambrai) qui m'apportèrent de précieux renseignements, mais également des témoignages oraux ainsi que certaines monographies historiques et les quelques archives existantes (archives communales ou documents de la série W des Archives Départementales du Nord).

Le but :

Ces recherches correspondent à ma volonté de rappeler le sacrifice de ces personnes qui est parfois complètement ignoré, de rendre hommage à ces victimes et de préserver leur mémoire afin qu'elles ne soient pas oubliées et que les générations futures se souviennent.

Dans une prochaine revue, je vous proposerai cette étude pour le canton du Cateau-Cambrésis.

*** Audencourt**

Néant (1).

*** Bertry**

Adrien BÉCUE (1911 Bertry - 1942 Auschwitz)



Adrien BÉCUE passa son enfance à Bertry et entra en qualité d'apprenti au garage DOUAL à la suite de l'obtention de son CEP.

Il s'engagea ensuite à l'âge de 18 ans pour trois ans (il fut Brigadier Chef artilleur à Dijon), puis il se maria et entra aux usines Renault de Billancourt en 1933.

Mobilisé quelques temps en 1939 pendant la *"drôle de guerre"*, il réintégra très rapidement les ateliers de Renault ... Puis vint l'armistice ...

Adrien, dont le père (qui termina sa vie comme garde municipal de Bertry) fut grièvement blessé pendant la Première Guerre mondiale, ne supportait pas cette nouvelle occupation allemande de la France et il participa très tôt à des actions de résistance : lui et ses camarades imprimèrent et diffusèrent des tracts, se livrèrent à des sabotages industriels,... dès août 1941.

Arrêté une première fois et incarcéré dans une prison parisienne (Fresnes ou la Santé ?), libéré, mais fidèle à ses opinions et convictions, il poursuivit sa lutte contre l'occupant nazi.

Cependant, il fut neutralisé par la Gestapo à la suite d'une dénonciation. Après avoir été interrogé brutalement, Adrien, père d'un enfant, fut interné au camp de Compiègne puis fut transféré au camp de concentration d'Auschwitz en Pologne où il agonisa dans des conditions horribles et fut incinéré à l'âge de 31 ans au mois de novembre 1942.

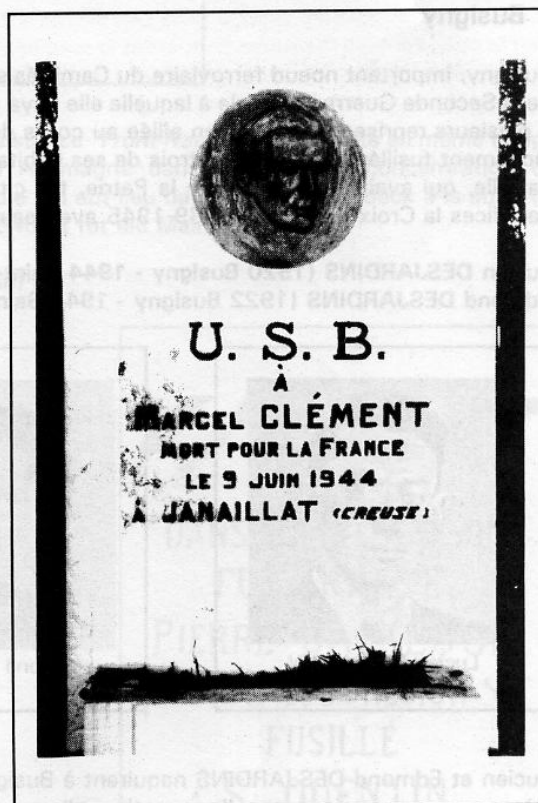
Adrien, dont l'ambition était la Liberté et la Fraternité, n'a, à ce jour, bénéficié d'aucune décoration, d'aucun témoignage de reconnaissance de la part de la France.

Informations recueillies auprès de Messieurs Claude BÉCUE (son fils) et Jean BÉCUE (son frère) par la municipalité de Bertry.

Marcel CLÉMENT (1922 Bertry - 1944 Janaillat)

Marcel CLÉMENT fréquenta l'école communale de Bertry jusqu'au CEP qu'il obtint en 1934, puis les bancs de l'école Chanzy à Caudry pendant deux années.

Il avait plusieurs centres d'intérêt : le tissage (il en fit son métier), la musique (il entra dans l'Harmonie municipale comme trompettiste) et le sport (il faisait partie de l'USB section basket-ball et obtint le 1^{er} août 1938 le diplôme du Brevet Sportif Populaire et le 26 octobre 1941 le diplôme du Brevet Sportif National).



La guerre frappe la France ... Une nouvelle occupation allemande du pays ... Marcel, concerné par le Service du Travail Obligatoire (STO), refusa de partir travailler en Allemagne et fut réfractaire pendant toute l'année 1943. Obligé de vivre dans un état de semi-clandestinité, il décida de rejoindre en compagnie de quelques amis le Centre de Formation des Corps FFI à la Souterraine dans la Creuse au mois de janvier 1944 puis il rejoignit les divers maquis de ce département pour combattre les Allemands.

Le 9 juin 1944, la Compagnie de FFI dont il faisait partie livra sur le territoire de la commune de Janaillat dans la Creuse, au lieu-dit "Combeauvert", un combat à des éléments de la Panzer Division SS "Das Reich" qui remontaient vers le front de Normandie où les Alliés avaient débarqué depuis trois jours. Mais

les Waffen SS, assoiffés de destruction et de sang, qui ne laissaient sur leur passage que des cendres et des morts (Cf : Les massacres de Tulle et d'Oradour-sur-Glane), se rendirent très rapidement maîtres des combats et exterminèrent cette tentative de résistance (l'action des maquisards, inférieurs en nombre et en force, fut tout de même positive puisqu'elle permit de retarder l'arrivée de ces guerriers sur le front).

Marcel CLÉMENT, fait prisonnier avec ses camarades de combat, fut aligné contre un talus et fusillé à bout portant à l'âge de 21 ans. Trente et un jeunes gens étaient ainsi exécutés avec cynisme et sadisme par les SS dans des conditions d'horreur que l'on a grand peine à imaginer (les survivants furent en effet massacrés à la baïonnette puis les corps furent écrasés par des blindés). Il fut enterré sur place puis son corps fut ensuite ramené à Bertry en 1945. Son père le reconnut lors de l'identification du corps grâce aux effets qu'il portait et surtout à ses chaussures qui avaient été faites par le cordonnier de Bertry.

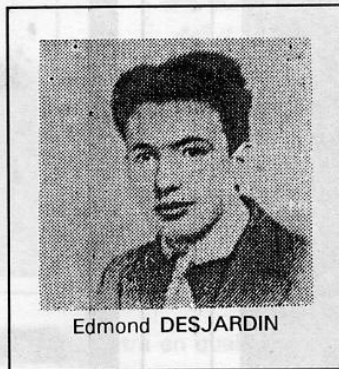
Un monument fut érigé à Combeauvert à la mémoire des trente et une victimes. Marcel CLÉMENT fut décoré à titre posthume de la médaille militaire, de la Croix de Guerre avec palme 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.

Informations recueillies auprès de Monsieur Simon DELOFFRE (inspecteur de police à la retraite, camarade de jeunesse de Marcel CLÉMENT) par la municipalité de Bertry et auprès de Monsieur le Maire de Janailat (Creuse).

*** Busigny**

Busigny, important noeud ferroviaire du Cambrésis proche du département de l'Aisne, souffrit fortement de la Seconde Guerre mondiale à laquelle elle paya un lourd tribut : la gare et ses abords furent bombardés à plusieurs reprises par l'aviation alliée au cours de l'année 1944, onze résistants ou innocents y furent lâchement fusillés par les nazis, trois de ses habitants trouvèrent la mort au cours de leur déportation, ... La ville, qui avait bien mérité de la Patrie, fut citée à l'Ordre de l'Armée et reçut pour ses nombreux sacrifices la Croix de Guerre 1939-1945 avec palme le 12 juin 1949.

Lucien DESJARDINS (1920 Busigny - 1944 Saint-Quentin)
Edmond DESJARDINS (1922 Busigny - 1944 Saint-Quentin)



Lucien et Edmond DESJARDINS naquirent à Busigny où ils exerçaient le métier de fossoyeur. Les deux frères ne supportaient pas l'occupation allemande et entrèrent dans la Résistance dès l'été 1943. Membres du détachement local appelé "la Corse 22" du mouvement "Francs Tireurs et Partisans" (FTP) Aisne (Groupe 222 constitué de 8 jeunes gens de Busigny et Groupe 223 constitué de 8 agents SNCF), ils entreprirent pendant de longs mois de multiples actions parfois très dangereuses : des sabotages de voies ferrées, d'installations ferroviaires ou de locomotives, des parachutages, des caches et des transports d'armes, ...

Ils furent arrêtés le 4 février 1944 à Busigny par des agents de la Gestapo de Saint-Quentin, furent emmenés et emprisonnés dans cette ville, subirent plusieurs interrogatoires à la suite desquels ils ne dénoncèrent jamais aucun des membres du réseau, furent jugés et condamnés à mort. Ils furent fusillés avec vingt-cinq autres résistants au champs de tir de la Sentinelle (situé à la sortie de Saint-Quentin en direction de Cambrai) le 8 avril 1944. Lucien et Edmond étaient respectivement âgés de 23 ans et 21 ans.

*La plaque apposée en
1946 sur la maison où
les frères DESJARDINS
furent arrêtés*

**GLOIRE A NOS
F.T.P.F.
DANS CETTE MAISON
VÉCURENT
ET FURENT ARRÊTÉS
LUCIEN ET EDMOND
DESJARDINS
MARTYRS DE LA RÉSISTANCE
FUSILLÉS A SAINT-QUENTIN
LE 8 AVRIL 1944**

Monsieur Edmond DEGOND, membre du réseau de Résistance "*Front National*", fut arrêté en même temps que les deux frères DESJARDINS, fut déporté en Allemagne dans le camp de concentration de Neuengamme. Miraculeusement épargné par la tragédie qui eut lieu dans la baie de Lübeck à la suite de la libération de ce camp, il rentra à Busigny en mai 1945 et fut élu Maire en 1947.

Pierre GALIÈGUE (1923 Tergnier - 1944 Saint-Quentin)



Pierre GALIÈGUE

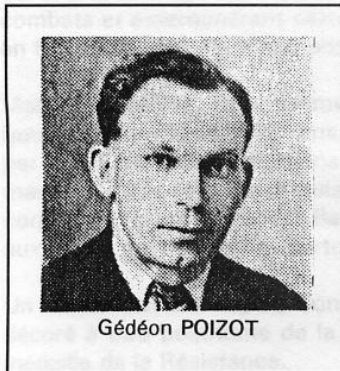
*La plaque apposée en
1946 sur la maison où
Pierre GALIÈGUE fut arrêté*

**GLOIRE A NOS
F.T.P.F.
DANS CETTE MAISON
FUT ARRÊTÉ
PIERRE GALIEGUE
MARTYR DE LA RESISTANCE
FUSILLÉ
A SAINT-QUENTIN
LE 8 AVRIL 1944**

Pierre GALIÈGUE était natif de Tergnier.
Il s'installa dans sa jeunesse à Busigny où il était chauffeur.

Pierre faisait également partie du détachement "*la Corse 22*" aux côtés des frères DESJARDINS. Absent de son domicile le 4 février 1944, il renonça à se cacher par peur de représailles et fut arrêté le lendemain à Busigny par des agents de la Gestapo de Saint-Quentin. Il subit le même sort que ses deux camarades et mourut lui aussi héroïquement sous les balles de ses oppresseurs le 8 avril 1944 à l'âge de 20 ans.

Gédéon POIZOT (1907 Amigny-Rouy - 1944 Busigny)

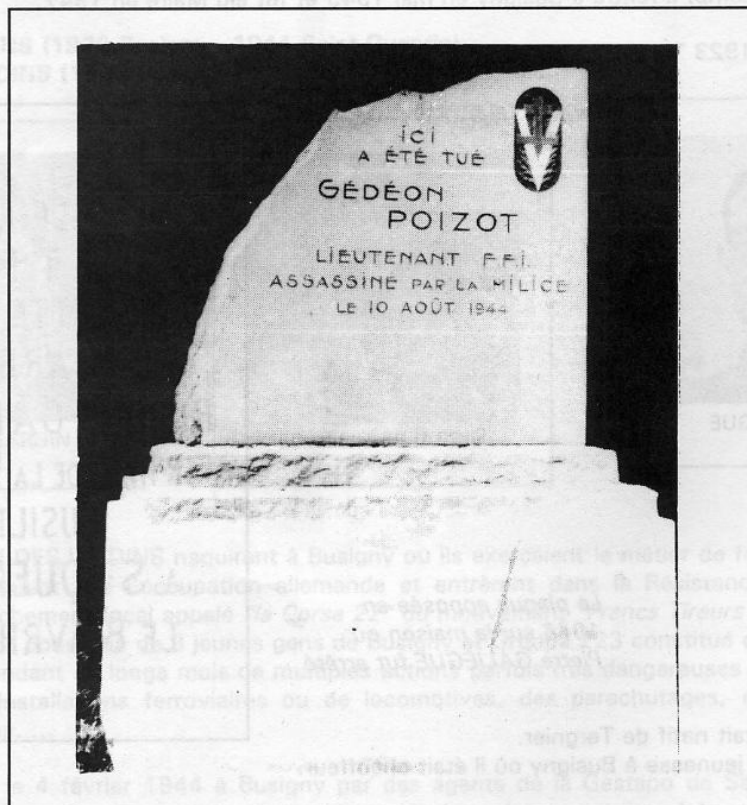


Gédéon POIZOT était originaire de la région de Chauny dans l'Aisne. Électricien, il s'engagea très tôt dans la Résistance au sein de laquelle il fit preuve d'une étonnante force de caractère.

Nommé responsable du groupe BOA de l'Aisne, à la tête de l'Organisation Civile et Militaire (OCM) du Sud Cambrésis (dont les membres formèrent le maquis de Mazinghien), le Lieutenant Gédéon POIZOT fut arrêté le 10 août 1944 entre Fresnoy-le-Grand et Saint-Quentin par la Milice de Darnan.

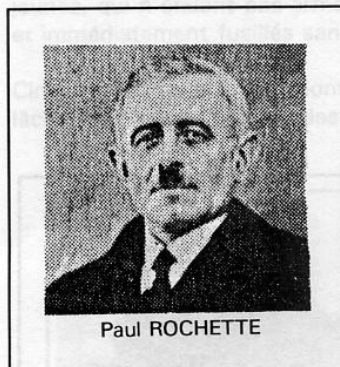
Un parachute ayant été retrouvé à son domicile, il fut alors emmené à Vaux-Andigny pour subir un interrogatoire, il parvint à s'échapper, mais il fut rattrapé par des miliciens qui le tuèrent à bout portant, sans jugement, près du bois de Busigny.

Mort pour la France à l'âge de 35 ans, martyr, son corps ne fut retrouvé qu'à la Libération.



Le monument érigé à la mémoire de Gédéon POIZOT

**Paul ROCHETTE (1887 Mazinghien - 1944 Busigny)
Henri TAINÉ (1915 Paris - 1944 Busigny)**



Paul ROCHETTE, retraité de la SNCF, et Henri TAINÉ, ajusteur, avaient été requis comme de nombreux Français par les Allemands pour surveiller les voies ferrées, pour les protéger et pour prévenir toutes tentatives de sabotage ou autres actes de résistance.

Le 23 août 1944, un train stoppa à proximité du Pont de Cambrai à Busigny et les occupants, des SS "furieux", qui se crurent attaqués et menacés, firent rassembler une dizaine de gardes-voies, des jeunes d'un chantier voisin ainsi que quelques personnes qui travaillaient dans les champs.

Henri TAINÉ et Paul ROCHETTE, qui étaient à la traîne, furent abattus sommairement et sauvagement devant les autres otages qui doivent leur vie sauve grâce à l'intervention du chef de gare allemand qui parvint à éviter un massacre.



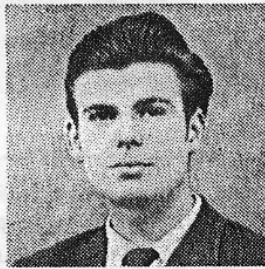
Le monument érigé près du Pont de Cambrai à Busigny en souvenir de Henri TAINÉ et de Paul ROCHETTE

Ces faits tragiques sont relatés dans un rapport qui se trouve dans la sous-cote 1037 W 12 des Archives Départementales du Nord. Deux nouveaux innocents victimes de la barbarie de l'occupant.

Franck BOURREAU (1931 Gauchy - 1944 Busigny)
Bernard HULOT (1928 Busigny - 1944 Busigny)
René BÉGARD (1925 Busigny - 1944 Busigny)
Fernand PIN (1925 Vendhuile - 1944 Busigny)
Georges BETH (1925 Gommegnies - 1944 Busigny)



Franck BOURREAU



Bernard HULOT



René BÉGARD



Fernand PIN



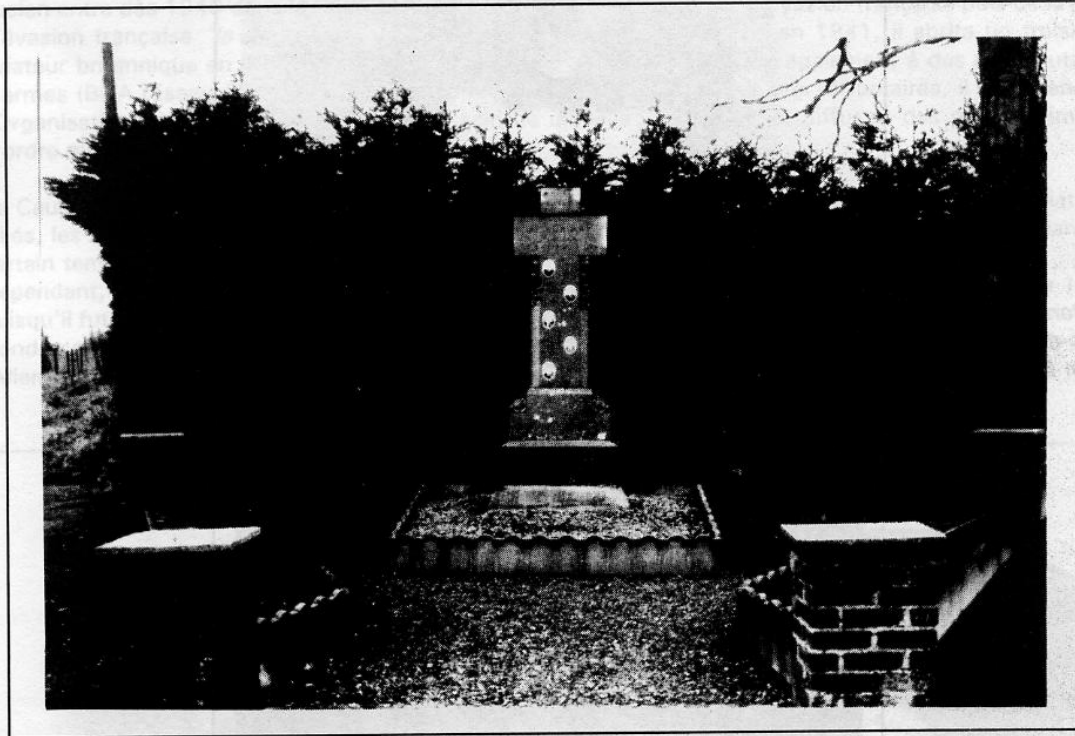
Georges BETH

Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, à quelques heures de la Libération, six jeunes gens de Busigny gardaient un Allemand qu'ils avaient fait prisonnier quelques jours auparavant à l'intérieur de la petite maison située en bordure de l'étang de la Haïre.

ICI FURENT LÂCHEMENT
ASSASSINÉS PAR LES ALLEMANDS
CINQ JEUNES GENS DE BUSIGNY
LE 2^e SEPTEMBRE 1944
SOUVENEZ-VOUS !

Près de cet endroit, sur la route départementale, les convois militaires allemands en déroute passaient sans interruption. Le prisonnier allemand, qui entendit parler quelques-uns de ses compatriotes qui s'étaient un moment réfugiés près de la maisonnette, se mit alors à crier. Aussitôt, le bâtiment fut encerclé, et les six jeunes, qui n'étaient pas armés, se rendirent. Ils furent brutalisés, alignés le long de la berge de l'étang et immédiatement fusillés sans aucun jugement (sauf un, Marcel AUDIN, qui parvint à s'échapper).

Cinq enfants de Busigny, dont le plus jeune, Franck BOURREAU, n'était âgé que de 13 ans, furent ainsi lâchement assassinés par des Allemands désorientés, fatigués et déçus.



Le monument construit près de l'étang de la Haïre en hommage aux cinq jeunes fusillés

Jean AVERLON (? - 1944 Neuengamme)

Jean AVERLON, dont on ne connaît pas les origines ni une grande partie de sa vie, était chef de gare à Busigny pendant plusieurs années. Il appartenait au réseau "*Résistance Fer*" et fut arrêté par les Allemands au cours de l'année 1943. Grande figure de la Résistance, il fut déporté au camp de concentration de Neuengamme en Allemagne et y mourut pour la France au cours de l'année 1944.

Léon FORTIN (1898 Mesbrecourt - 1943 Mauthausen)

Léon FORTIN était originaire de la région de Laon qu'il quitta pour s'installer avec ses parents à Busigny où il demeura quelques années. Il fut arrêté pour fait de résistance pendant l'occupation à Caen (Calvados) où il travaillait. Il fut déporté au camp de concentration de Mauthausen en Autriche où il décéda le 17 décembre 1943 à l'âge de 45 ans.

Ernest ALBERT (1922 Busigny - 1945 Sangerhausen)

Ernest ALBERT, natif de Busigny, fut arrêté par les Allemands en Belgique certainement pour fait de résistance. Il fut déporté en Allemagne au camp de Sangerhausen où il trouva la mort le 20 avril 1945 à l'âge de 23 ans.

*** Caudry**

Jean BRACQ (1923 Caudry - 1942 Lille)

Jean BRACQ suivit sa scolarité à Caudry et devint employé de bureau. Militant communiste, il fut arrêté puis fut fusillé par les Allemands le 1^{er} juillet 1942 à Lille à l'âge de 18 ans.

*Portrait
de
Jean BRACQ*



La plaque dédiée à la gloire de Jean BRACQ

Lucien JANSOONE (1898 Ghyvelde - 1944 Diez-sur-Lahn)

Lucien JANSOONE naquit à la fin du siècle dernier à Ghyvelde, petit village de la Flandre maritime proche de la frontière avec la Belgique.

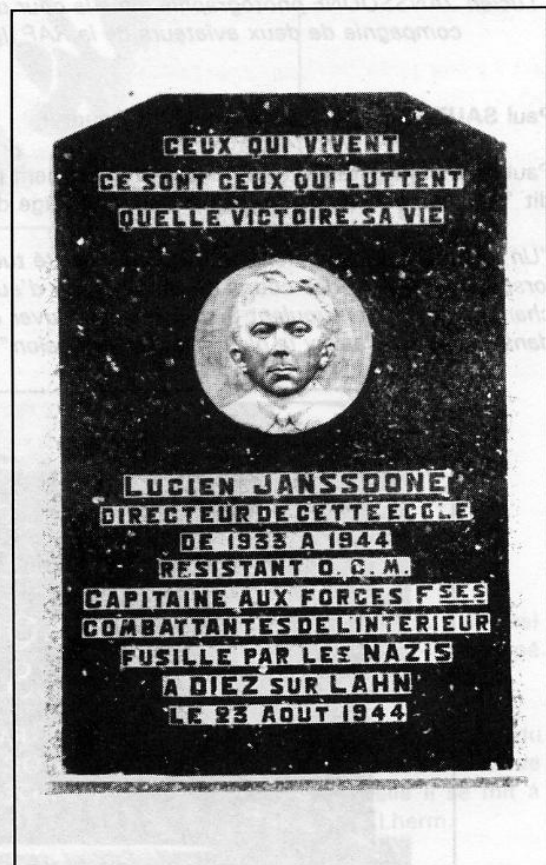
Instituteur, il fut nommé Directeur du Cours Complémentaire de Caudry en octobre 1933.

Cet homme sympathique, serviable et très sociable s'intégra rapidement et facilement dans la cité de la dentelle : il était membre de nombreuses sociétés locales, il animait toutes les oeuvres scolaires et post-scolaires, il fonda le Comité local d'assistance aux prisonniers de guerre,...

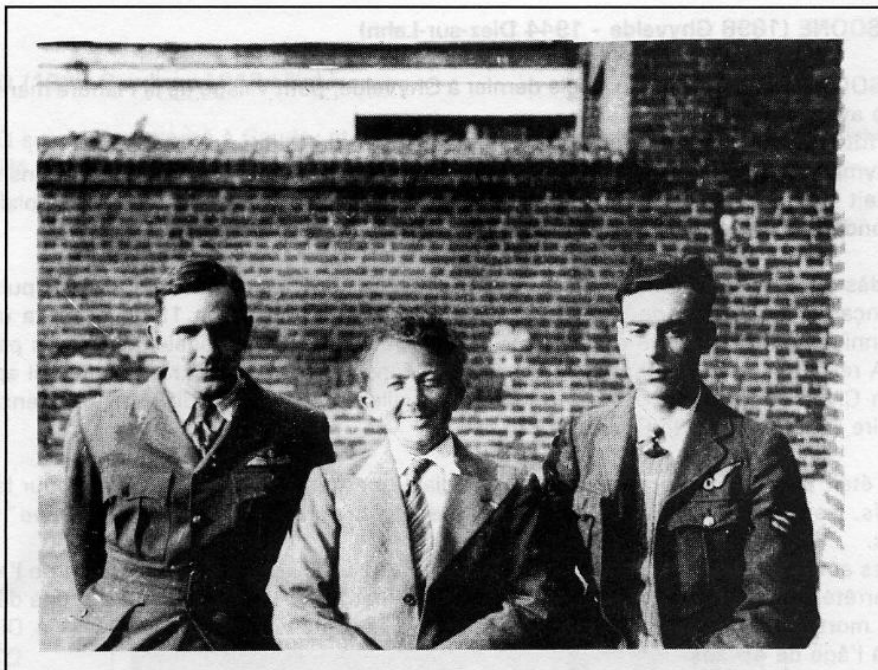
Lucien entra dès 1940 dans la Résistance active. Agent de la 1^{ère} ligne d'évasion française puis de la ligne d'évasion française *"la Bourgogne"*, il hébergea deux aviateurs anglais en 1941, il abrita un troisième aviateur britannique en 1943 et en convoya plusieurs autres. Il participa également à des parachutages d'armes (BOA réseau *"Castille"*), il organisa le service clandestin d'aide aux réfractaires, il appartenait à l'Organisation Civile et Militaire (OCM) au sein de laquelle il collectait et diffusait des renseignements d'ordre militaire avec le grade de Capitaine,...

Le Caudrésis était pendant la Seconde Guerre mondiale une terre d'accueil et d'asile pour les aviateurs alliés, les Juifs, les résistants et les réfractaires recherchés,... qui y trouvaient une *"cache"* pendant un certain temps.

Cependant, les actions clandestines et braves de Lucien JANSOONE cessèrent à la fin de l'année 1943 puisqu'il fut arrêté par la Gestapo le 14 décembre de cette année à Caudry à la suite d'une dénonciation. Condamné à mort le 12 mai 1944, il fut fusillé par les Allemands le 23 août 1944 à Diez-sur-Lahn (Allemagne) à l'âge de 46 ans.



Portrait de Lucien JANSOONE / Monument érigé à sa mémoire



Lucien JANSOONE photographié dans la cour de l'école rue Émile Zola (dont il était le Directeur) en compagnie de deux aviateurs de la RAF (le Colonel BUFFON et le Sergent CRAMPTON)

Paul SAUTIERE (1926 Caudry - 1943 Caudry)

Paul SAUTIERE, étudiant, fut blessé mortellement par les Allemands dans des conditions étranges au lieu-dit "Passage derrière l'abattoir" à Caudry à l'âge de 17 ans le 16 octobre 1943.

"Un garçon de 17 ans nommé SAUTIERE a été tué à Caudry". "Il arrachait des carottes dans son jardin lorsqu'il a entendu des coups de feu tirés sur d'autres personnes qui se trouvaient à proximité dans les champs et c'est en voulant à son tour se sauver qu'il a été mortellement atteint". "Cet incident a créé dans la ville de Caudry la plus pénible impression". (Extrait d'un rapport, sous-cote 1 W 2926, ADN).





Portrait
de
Paul SAUTIERE

*** Caullery**

Néant (1).

*** Clary**

Jules DELATTRE (1887 Clary - 1944 Rieumes)

Jules DELATTRE est né à Clary le 31 janvier 1887.

Militaire de carrière, plus exactement Capitaine de l'Armée de l'Air, il s'installa à Lherm (Haute-Garonne) en 1940 à la suite de l'exode. A la retraite depuis déjà quelques années à cette époque, avait-il participé à la campagne de 1940 en tant que réserviste ?

Le Capitaine Jules DELATTRE faisait partie de ceux qui n'acceptaient pas la défaite ni l'occupation du pays par les Allemands. C'est pourquoi il décida de rejoindre dès l'année 1943 l'Armée Secrète et de renforcer les rangs de l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) au sein de laquelle il se mit à recruter, à instruire ses recrues et à préparer la lutte contre l'occupant dans la région de Lherm.

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent sur les plages normandes. Les différentes formations clandestines de la région, dont la sienne, se rejoignirent dans les bois situés près de Rieumes et entrèrent en action. Le Capitaine DELATTRE, qui reçut tout d'abord le commandement d'une compagnie, fut nommé ensuite à la fin du mois de juin à la tête du maquis de Rieumes-Muret composé alors de 200 hommes.



(1)



(2)

Les actions du maquis furent quotidiennes, décisives, bien souvent périlleuses, parfois mortelles (sabotages, destructions, embuscades,...). Le 14 juillet 1944, les maquisards procèdent même à un dépôt de gerbe aux monuments aux Morts de Rieumes et de Muret et à un défilé dans ces villes.

Le 17 juillet 1944, le maquis est bombardé et attaqué par les Allemands et des miliciens. Le Commandant DELATTRE et ses hommes furent alors contraints de se replier sur la forêt de Fabas où ils s'installèrent et d'où ils intensifièrent leurs actions et la guérilla.

Cependant, informé que des miliciens procédaient à des arrestations à Rieumes, Jules DELATTRE décida de se rendre sur les lieux en compagnie de deux de ses hommes et fut tué à la suite d'un bref échange de coups de feu le 9 août 1944. Son corps fut ramené dans la forêt de Fabas où il reçut les honneurs militaires et fut ensuite enterré dans le cimetière de Lherm. Le Capitaine Pierre LACROUX le remplaça à la tête du maquis.

Une stèle fut érigée à la mémoire du grand homme que fut Jules DELATTRE à Rieumes où une avenue porte son nom. A Clary, son nom a été donné à une rue du village.



(3)

1) Portrait de Jules DELATTRE 2) Les chefs du maquis devant le monument aux Morts de Rieumes le 14 juillet 1944 3) La stèle érigée à la mémoire du Capitaine DELATTRE à Rieumes

* Déheries

Néant (1).

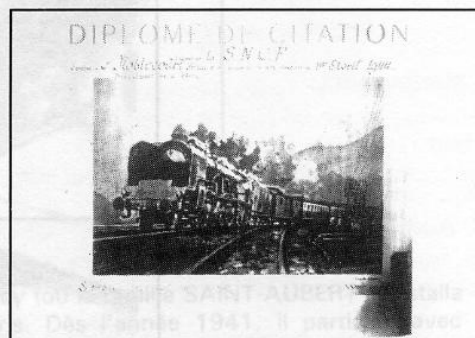
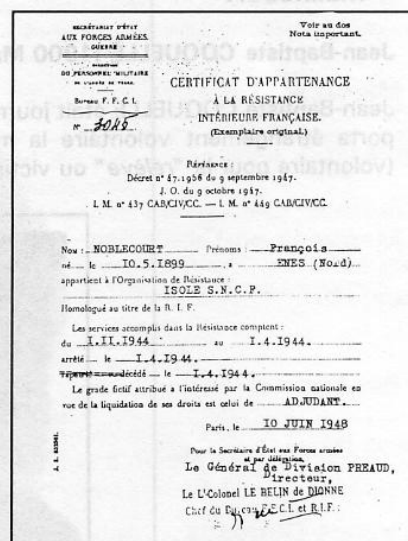
* Élincourt

Néant (1).

* Esnes

François NOBLÉCOURT (1899 Esnes - 1944 Ascq)

François NOBLÉCOURT grandit à Esnes son village natal. Il s'y maria puis quitta le Cambrésis pour l'agglomération lilloise où il exerça la profession de cheminot.



Le 1^{er} avril 1944, le train 649.355 venant de Baisieux et transportant des éléments d'un bataillon blindé de reconnaissance de la 12^{ème} SS-Panzer Division "Hitlerjugend" fut victime d'un acte de résistance (d'un "attentat terroriste" pour les Allemands !) pourtant de moindre gravité : une petite déflagration qui ne causa aucune perte et qui provoqua de très minimes dégâts. Les Waffen-SS prirent cependant peur et devinrent comme fous : ils exécutèrent et massacrèrent sauvagement une partie de la population présente aux alentours de la gare d'Ascq ainsi que de nombreux cheminots en guise de représailles.

François NOBLÉCOURT, électricien à la SNCF, qui appartenait à la Résistance (au groupement *"Résistance Fer"*), se rendit sur les lieux du sabotage (auquel il avait peut-être participé ?) alors qu'il revenait d'une séance de cinéma et fut abattu un peu plus tard par les Allemands. Il fait partie des 86 victimes de ce terrible massacre dont l'ampleur et l'horreur marquèrent fortement les Français.

*** Haucourt**

Néant (1).

*** Ligny-en-Cambrésis**

Néant (1).

*** Malincourt**

Jean-Baptiste COQUELLE (1900 Malincourt - 1943 Buchenwald)

Jean-Baptiste COQUELLE était journalier à Malincourt, son village natal. Bien qu'il se maria en 1942, il se porta étrangement volontaire la même année pour aller travailler en Allemagne à l'âge de 42 ans (volontaire pour la *"relève"* ou victime du STO ?).



Que se passa-t-il exactement là-bas ? Personne, ni même sa famille, n'est capable d'expliquer pourquoi Jean-Baptiste fut interné dans le camp de concentration de Buchenwald où il trouva la mort dans les conditions que l'on connaît tous le 28 mai 1943 (à 4 heures 50 minutes !) à l'âge de 43 ans. Ses proches et ceux qui le connurent le définissent comme ayant été quelqu'un de nature naïve, mais quel fut l'acte (de résistance ou de mauvaise conduite ?) qui l'amena dans l'enfer concentrationnaire du 3^{ème} Reich ?

Georges (Clovis) SAINT-AUBERT (1922 Malincourt - 1945 Dora)

Georges (Clovis) SAINT-AUBERT, natif de Malincourt, quitta dès l'âge de 3 ans son village pour suivre ses parents qui s'installèrent dans la région parisienne.

Son père Georges (Jules) (natif de Villers-Outréaux), "Poilu" de la Première Guerre au cours de laquelle il fut fait prisonnier et au cours de laquelle son père fut fusillé par les "Boches" sous ses yeux en 1915, obtint en effet un concours d'entrée dans la Police Parisienne et fut affecté dans le 10^{ème} arrondissement de Paris, puis à Pantin, puis à Drancy, pour terminer sa carrière à la P.J. comme Officier de Paix. Ses souffrances de la Première Guerre et sa fonction au sein de la police l'encouragèrent à appartenir très tôt au réseau de résistance LIBÉ-NORD et au réseau de résistance de la Préfecture de Police de Paris au sein desquels il prévint ou fit prévenir par des proches ou des collègues ceux dont l'arrestation avait été décidée (résistants, Juifs, réfractaires du STO,...), il établit de fausses cartes d'identité, ...



Georges (Clovis) passa sa jeunesse et son adolescence à Drancy (où la famille SAINT-AUBERT s'installa en 1925) et fit brillamment l'École des Compagnons à Paris. Dès l'année 1941, il participa avec dévouement en compagnie de sa soeur Marguerite à diverses actions clandestines : il distribua des tracts, des journaux, des informations, des instructions, ...

Inquiété par les Allemands, il décida de partir pour rejoindre les Forces Françaises Libres, mais il fut trahi par des passeurs à la solde de l'ennemi à la frontière avec l'Espagne et fut arrêté en juillet 1943. Il fut interné à Mont-de-Marsan par les Allemands, puis au Cherche-Midi, puis interné ensuite au Fort de Romainville jusqu'en octobre 1943, date à laquelle il fut transféré au camp du Struthof en Alsace avec l'appellation déporté "Nuit et brouillard".

Georges (Clovis) subit pendant onze mois les lourds tributs et les horreurs de ce camp de la mort alsacien, puis il fut évacué vers l'Allemagne où il fut interné dans le camp de Buchenwald puis dans celui de Dora

près duquel était installée une usine souterraine pour la construction des V1 et V2 dans laquelle les conditions de travail étaient inhumaines. Il y trouva la mort le 11 mars 1945 et y fut incinéré dans le four crématoire.

Inquiets et angoissés par le sort de Georges (Clovis) dès l'été 1943, les membres de la famille continuèrent cependant leurs actions au sein de la Résistance jusqu'à la Libération et contribuèrent à la délivrance de notre pays (évasion de plusieurs internés juifs du camp de Drancy, hébergement pendant plusieurs mois d'un réfractaire au STO, libération de Drancy et de Blanc-Mesnil, ...).

Une famille toute entière dévouée à la Résistance, à la Liberté, mais qui a perdu son enfant, Georges (Clovis) SAINT-AUBERT, mort pour la France à l'âge de 23 ans dans des conditions horribles.

Informations communiquées par Marguerite ROI, née SAINT-AUBERT, sa soeur.

Le dimanche 28 avril 1996, une messe fut célébrée dans l'église de Malincourt en hommage à tous les déportés et la municipalité organisa une cérémonie aux monuments aux Morts sur lequel le nom de Jean-Baptiste COQUELLE fut inscrit et au pied duquel la plaque rappelant le martyr de Georges (Clovis) SAINT-AUBERT qui se trouvait au cimetière de Drancy fut apposée.

*** Marez**

Néant (1).

*** Montigny-en-Cambrésis**

Néant (1).

*** Selvigny**

Néant (1).

*** Villers-Outréaux**

Néant (1).

*** Walincourt**

Néant (1).

(1) Aucune victime recensée dans les registres de l'État-Civil, relatée par les témoignages oraux ou écrits.

Je remercie les municipalités du canton Clary, Messieurs les maires de Bertry et de Janailat (Creuse), Monsieur René DEGOND (Busigny), Monsieur Albert WATTELLE (Malincourt), Messieurs Georges LEBRUN (Caudry) et Jean-Claude LAMAND (auteur de certaines des photographies) ainsi que les parents des victimes qui m'apportèrent une aide très efficace.

Nicolas DHENNIN

LE MOULIN DU MONTFARRAND A NEUVILLE SAINT-RÉMY (Première partie)

Par André LEFÈVRE

Quelles sont donc l'origine et l'histoire de ce moulin dit du MONTFARRAND qui depuis plusieurs siècles dresse sa silhouette imposante dans le ciel neuvillois ?

D'après l'abbé Louis BONIFACE, auteur d'une histoire d'Esnes et de plusieurs ouvrages historiques sur le Cambrésis, le mot "MONTFARRAND" se serait d'abord écrit "MONFARA" ce qui signifierait "Mont Blanc" (fait de terre blanche). Toujours d'après cet ecclésiastique "FARA" serait devenu en langage roman "FARRAND" et en bas-latin "FERRANIAS", ce qui expliquerait les deux graphies de "FARRAND" et de "FERRAND" employées simultanément au cours des siècles.

En latin classique, précise l'abbé BONIFACE, "FARRA" aurait signifié "grau" ou "farine".

Les déformations du mot "MONTFARRAND" subies pendant plusieurs siècles et que nous avons rencontrées coïncident avec les dires de l'abbé BONIFACE.

Nous avons en effet relevé "FARRAND" en 1460. En 1467, une tour de l'enceinte fortifiée de Cambrai (sise près du château de Selles) s'appelle "Tour MONTFERRAND". En 1631, on découvre une orthographe rocambolique avec "MONT PHARANG". En 1716, "MONTFERRAND", de même en 1725 et 1745. Sur la carte de CASSINI de 1764, on trouve "le moulin de MONFARRA" (On revient donc à ce qu'avance l'abbé BONIFACE).

En 1785, le Génie écrivait "MONT SERRAT", et en 1885, retour à une orthographe imprévue avec "DUMONT-FERRAND".

Quoiqu'il en soit, actuellement et depuis la prise de possession de ce moulin par la famille SAVARY, le moulin a pris le nom de cette famille. Il est communément appelé, soit "MOULIN SAVARY", soit "VIEUX MOULIN SAVARY"...

Préambule

L'origine du "moulin du Montfarrand" est généralement fixée à l'année 1556.

Pour ce faire, on se base sur "le livre des baux et arrentements" que l'abbaye d'Anchin, seigneur du pays, avait ouvert pour tenir les comptes de ce moulin et y mentionner les baux passés avec tel ou tel "mosnier" volontaire pour tenir ce moulin, livre qui débute justement à l'année 1556.

De là à croire que le moulin du "Montfarrand" datait de cette année, il n'y eut qu'un pas qui fut allègrement franchi. Or, comme nous allons le constater tout au long de cette étude, il en a été tout autrement.

Plusieurs déductions de bon sens militent en faveur d'une date bien ultérieure à celle de 1556.

La première réside dans le simple fait qu'une communauté d'habitants ne pouvait subsister sans moulin. Comment aurait-on eu du pain, nourriture capitale à cette époque, sans farine ? Et qui pouvait en produire de cette farine, sinon le meunier tenant le moulin du seigneur ?

Le seigneur était le seul vu ses possibilités financières, à pouvoir faire construire un moulin "à moudre bled" et à l'entretenir.

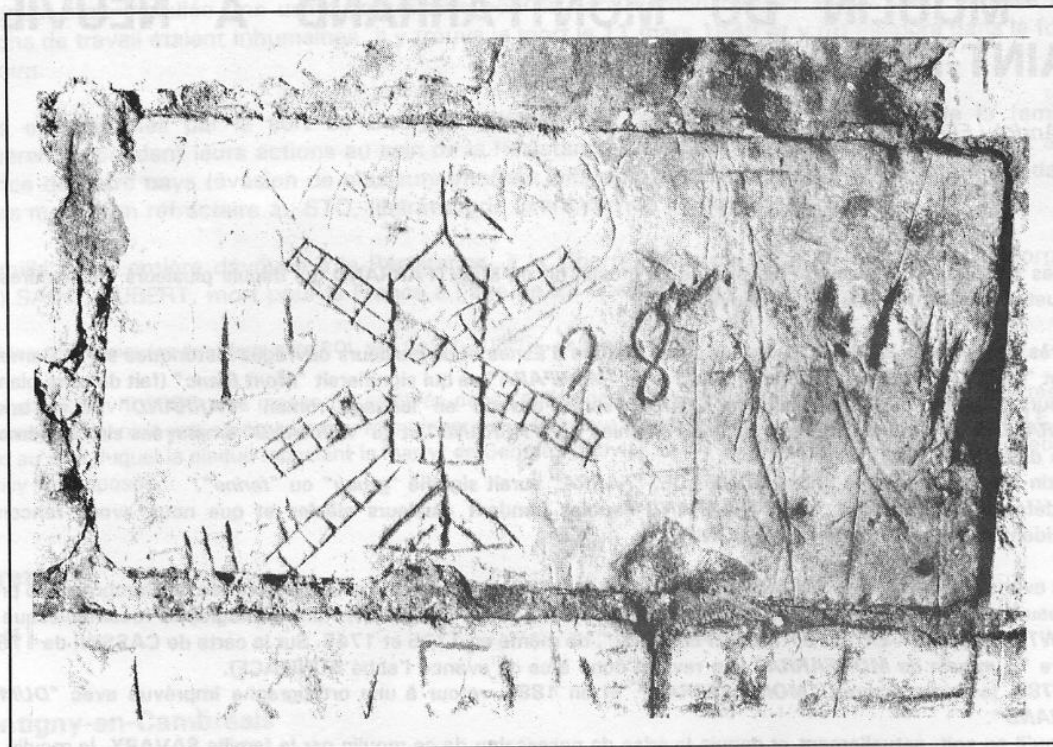
Enfin, à qui fera-t-on croire que les religieux d'Anchin, devenus seigneurs de Neuville et vassaux de Monseigneur l'Évêque de Cambrai, seraient restés les bras croisés jusqu'en 1556, date à laquelle ils auraient subitement découvert l'utilité d'un moulin pour leurs administrés.

D'autres preuves viennent conforter ces remarques de bon sens :

a) le bail liant "les hoirs de Georges LE GAY" en 1556 à l'abbaye d'Anchin prouve suffisamment que les héritiers de ce meunier décédé reprennent un bail bien antérieur à 1556.

b) parmi les nombreux graffiti du château de Selles de Cambrai, il en est un qui représente un moulin à vent, tout de bois construit. Or, ce graffiti se trouve dans une des tours du château de Selles d'où l'on avait, à cette époque, une vue sur Neuville-Saint-Rémy et le moulin du "Montfarrand".

Le prisonnier qui a gravé ce dessin dans la pierre l'a accompagné d'une date, celle de 1528, d'après les spécialistes en graffiti qui ont inventorié avec méthode ces inscriptions.



Le graffito du château de Selles relevé en 1892 par Victor DELATTRE représentant probablement le moulin du "MONTFARRAND" (Photographie Georges MONTIGNY)

Nous constaterons au cours de cette étude du moulin "MONTFARRAND" à quel point ce graffito nous est précieux. Il confirme aussi la nature de la construction du (ou des) premier(s) moulin(s) de Neuville. Il (ou ils) étai(en)t en bois. La chose nous est confirmée par un document du Génie répertorié par les Archives du Nord sous la cote 66 J 637 datant de 1785.

Que dit ce document ? Tout simplement que le moulin du "MONTFARRAT" était "en charpente" avant 1751 et que depuis il est en briques.

Le bail de 1725 et celui de 1734 pourraient très bien nous éclairer sur la date approximative à laquelle on a cru nécessaire de changer de matériaux pour édifier ce moulin du "MONTFARRAND".

Les comptes des receveurs

Le terrain de notre prospection ayant été déblayé par le Préambule introductif, passons à l'étude des comptes des Receveurs de la seigneurie d'Anchin, ceux qui tenaient justement ce "*livre des baux et arrentements*" daté de 1556.

Ces Receveurs sont avares de renseignements en ce qui concerne l'origine du moulin dont ils gèrent la comptabilité. Pour eux, le moulin est debout en 1556 et c'est uniquement ce qui les intéresse et leur suffit pourvu que les "*rendages*" soient versés en temps et en heures.

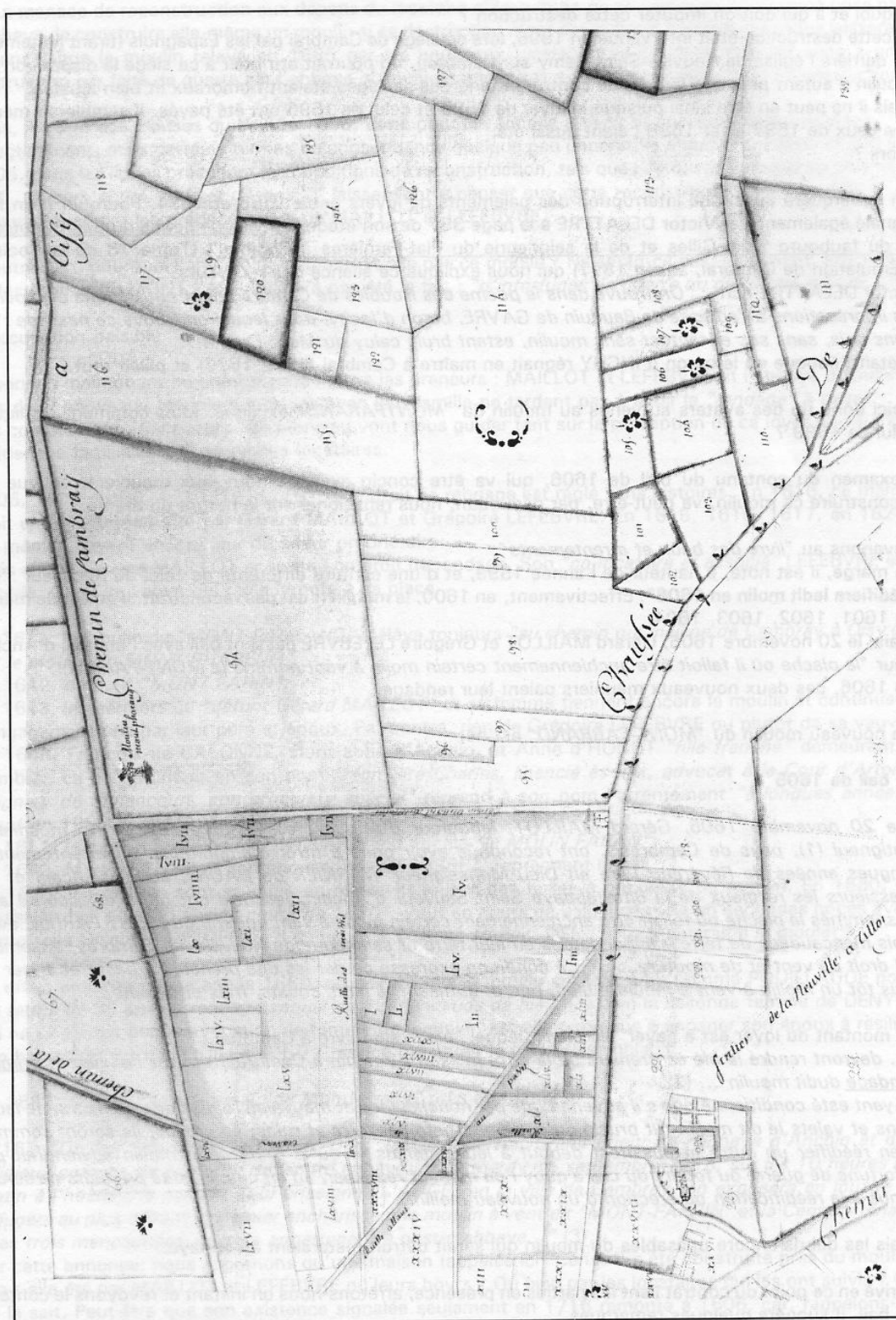
De 1556 à 1599 (date de la destruction pour une cause non mentionnée), les receveurs, en bons comptables qu'ils sont, se contentent de noter les recettes.

Pourtant en 1556, il est écrit que "*le molin à vent du Mont-Farin est loué aux hoysr de Georges LE GAY*", preuve, comme nous le signalions en préambule, de l'existence de ce moulin bien avant 1556.

En 1558, l'appellation du moulin est inchangée et les occupants sont toujours les enfants de feu Georges LE GAY.

En 1594 et en 1595, ce moulin continue à être connu sous l'appellation de "*Molin du MONT-FARRIN*", mais le nom des occupants n'est pas relaté. Il en est de même en 1596.

En 1599, le moulin est déclaré détruit. Les receveurs spécifient : "*Il n'est plus que ruynes et démolitions*".



Plan portant indication des terres de Neuville-Saint-Rémy appartenant à l'abbaye d'Anchin (Plan Cambrai 3, Photographie J.L. THIEFFRY, Collection Archives Départementales du Nord)

A quoi et à qui doit-on imputer cette destruction ?

Si cette destruction était intervenue en 1595, lors du siège de Cambrai par les Espagnols (tirant justement de derrière l'église de Neuville-Saint-Rémy sur Cambrai), on pourrait attribuer à ce siège la disparition du moulin d'autant plus que les tirs de contre-batterie des assiégés étaient nombreux et bien ajustés.

Mais il ne peut en être ainsi puisque le loyer de 1595 et celui de 1596 ont été payés. Il semblerait même que ceux de 1597 et de 1598 l'aient aussi été.

Alors ?

On remarquera aussi une interruption des paiements de loyers entre 1558 et 1594. Pourquoi ? Un fait signalé également par Victor DELATTRE à la page 357 de son étude "La villa de l'abbé du Saint-Sépulcre et du faubourg Saint-Gilles et de la seigneurie du Plat-Farnières à Cambrai" (Tome 13 de la Société d'Émulation de Cambrai, année 1877) qui nous explique ce silence des receveurs.

Victor DELATTRE écrit : "*On trouve dans le poème des troubles de Cambrai, dont nous avons déjà parlé, les imprécations à l'adresse de Bauduin de GAVRE, baron d'Inchy, dans lequel on trouve ce passage : "... Sans bois, sans sel, et tantost sans moulin, estant brulé celui du Mont-Farin"...*

C'était l'époque où le baron d'INCHY régnait en maître à Cambrai (1572-1576) et pillait tout.

Voici donc un des avatars survenus au moulin du "MONTFARAND" expliqué. Mais comment expliquer celui de 1599 ?

L'examen du contenu du bail de 1606, qui va être conclu avec de nouveaux meuniers, en vue de reconstruire ce moulin, va peut-être, par déduction, nous renseigner sur la nature du drame...

Revenons au "*livre des baux et arrentements*".

En marge, il est noté, à hauteur de l'année 1599, et d'une écriture différente de celui du Receveur : "**On réédifiera ledit molin en 1606**". Effectivement, en 1600, le moulin n'est pas reconstruit. Il en est de même en 1601, 1602, 1603, 1604.

Mais, le 20 novembre 1605, Gérard MAILLOT et Grégoire LEFEBVRE passent bail avec l'abbaye d'Anchin pour "*la plache où il falloir être anciennement certain molin à vent nommé le MONT-FARRIN...*".

En 1606, ces deux nouveaux meuniers paient leur rendage.

Un nouveau moulin du "MONT-FARRAND" est né.

Le bail de 1605

"Le 20 novembre 1605, Gérard MAILLOT, laboureur d'Anneux, et Grégoire LEFEBVRE, mosnier à Catigneul (1), pays de Cambrésis, ont recongne avoir prins à titrer d'amphitéose ou arrentement à longues années de Révérend Père en Dieu Monseigneur WARNIER de DAURE, abbé d'Anchin et de Messieurs les religieux de la ditte abbaye Saint Sauveur d'Anchin, lesquels ont baillé et accordé aux susnommés la plache où follait être anciennement certain molin à vent nommé du MONT FARRIN, avec trois mencaudées de terre y appendantes en leur terre et seigneurie de Neuville les Cambray, ensemble tel droit de vent et de mouture..." "...à condition expresse de par les dits preneurs y bastir et ériger au plus tôt un mollin à vent à mouldre bled, bon et suffisant, à leurs cousts, frais et dépens..."

Le montant du loyer est à payer "*en bled*", lequel "*bled*" sera livré à Cambrai...

"... devront rendre le blé ès greniers de la ditte maison d'Anchin à Cambray, qui est l'ancien et primitif rendage dudit moulin..." (2).

"Ayant esté conditionné que s'il advenait que par nonchalance et mauvaie foi des dits preneurs, de leurs gens et valets le dit mollin fut bruslé ou autrement jeté par terre et ruiné; en ce cas, ils seront sommés d'en réédifier un autre et aussitost debout à leurs dépens et où la ruine dudit mollin adviendrait par infortune de guerre ou foudre du ciel à quoy l'on ne peut remédier, au dit cas, les dits preneurs ne seront tenus à la réédification ou érection d'un nouveau mollin..."

Mais les débris encore utilisables du moulin qui serait détruit resteraient à l'abbaye.

Arrivé en ce point du contrat liant les parties en présence, arrêtons-nous un instant et revoyons le contenu du bail. Il suggère quelques remarques :

1) Il n'y a plus aucun doute possible, un moulin a bien été détruit et il y a bien eu, avant ce moulin disparu, un autre. L'expression "primitif rendage" démontre bien l'ancienneté d'un moulin à Neuville au lieu-dit "*LE MONT-FARRIN*".

2) La menace de reconstruction aux dépens du locataire s'il y a faute de sa part mais l'obligation prise par l'abbaye de construire elle-même un moulin si sa destruction n'est pas le fait des occupants nous laisserait à penser que le moulin relevé en 1605 par les nouveaux locataires ne l'a donc pas été suite à une destruction par faits de guerre car l'abbaye d'Anchin dans ce cas se porterait garant de la reconstruction.

Mais, il s'agit des clauses du bail de 1605, donc pour les années à venir et non pour celles passées. Effectivement, mais certains termes de consonnance quelque peu impérative s'inscrivent dans ce bail de 1605, dans les lignes précédant les conditions de reconstruction, tels que : *"y bastir et ériger au plus tôt"* et *"... à leurs coûts, frais et dépens..."* laisseraient à penser que cette reconstruction est bien dûe à un sinistre causé par les prédécesseurs de MAILLOT et LEFEBVRE.

D'autre part, pourquoi l'abbaye ne reconstruit-elle pas ce moulin ? Ne serait-ce pas, justement, parce que la destruction du MONT FARRAND n'a pas été le fait : *"d'infortunes de guerre ou de foudre du ciel..."* ?

L'occupation paisible

Revenons maintenant au contrat passé entre les preneurs : MAILLOT et LEFEBVRE et l'abbaye d'Anchin. Nos deux nouveaux meuniers installés avec leur famille ne tardent pas à avoir le *"rendage"* à payer. Les comptes des *"Receveurs"* de nouveau vont nous guider tant sur la perception de ce loyer que sur les incidences familiales des nouveaux locataires.

1606, 1608, 1609, 1610, 1611, 1613 : le droit de rendage est réglé sans histoires. En 1616, ce même droit est encore acquitté par Gérard MAILLOT et Grégoire LEFEBVRE. En 1615, 1616, 1617, en 1620, les mêmes payent encore leur dû à leur propriétaire. Mais en 1624, seul MAILLOT acquitte son droit de rendage. Son *"co-locataire et associé"* LEFEBVRE est décédé. C'est sa veuve qui règle la note à sa place.

En 1631, le moulin du *"MONT-FARRAND"* s'élève toujours *"au chemin qui maisne de Cambray à Oisy où est le moulin du MONT PHARENG"*.

En 1642, on écrit *"MONT FARIN"*.

En 1643, les héritiers de *"défunt Gérard MAILLOT"* et sa femme tiennent encore le moulin et continuent l'engagement pris par leur père et époux. Par contre, rien de Grégoire LEFEBVRE ou plutôt de sa veuve. En 1648, François de CALONNE, étant abbé d'Anchin, et Anne d'HONDT *"fille franche"* demeurant à Cambrai, ce acceptant et en son nom *"Mon Sire Charles, licencié ès loix, avocat à la Cour d'Artois, Seigneur de Simencourt, son procureur spécial"* reprend à son nom l'arrentement *"à longues années"* passé en 1606 avec MAILLOT et LEFEBVRE.

En 1651, le moulin à vent du MONT FARIN est appelé *"le MOLIN FARAN"*.

En 1669, Martin DENYS et son épouse, née DÉFOSSEZ, reprennent le bail.

En 1678, les mêmes sont toujours en place. Ils louent des terres à proximité du moulin. En 1680, ils repassent bail pour 36 ans *"à courir de 1680"*. Veuf en cours de bail, il convole en secondes noces avec Demoiselle Élisabeth DELOFFRE. Il demeure à Wasnes-au-Bac. DENYS sous-louerait-il le moulin ?

En effet, en cette même année 1680, on déclare que le moulin est loué à un nommé POUILLAUDE pour *"le terme de 36 ans au rendage annuel de 32 mencauds de blé"*. Ou bien la seconde femme de DENYS, qui ne se sentait aucune vocation de femme de meunier, est-elle parvenue à engager son époux à résilier son bail en faveur de POUILLAUDE ? C'est ce qui paraît le plus vraisemblable.

En 1688, on cite : *"... le moulin de Montferrand"* près de Cambrai.

1716 : *"On fait scavoir de la part de Dom Jacques DENIS, Grand Prieur de l'abbaye d'Anchin et des religieux commis au comptoir de laditte abbaye... que mardy 15 septembre 1716, sur les 10 heures du matin à l'hostellerie portant pour enseigne "L'ANGE" en la ville de Cambray, on exposera en louage et adjugera au plus offrant et dernier enchérisseur le moulin à vent dit "MONT-FARRIN" et la Cense y tenant avec trois mencaudées de terre appartenant à nostre abbaye..."* (3).

Par cette annonce, nous apprenons qu'une maison (appelée ici *"Cense"*) a été construite près du moulin. Y-a-t-elle été par MAILLOT et LEFEBVRE ou leurs hoys ? Ou bien par les locataires qui les ont suivis ? On ne le sait. Peut-être que son existence signalée seulement en 1716 remonte à 1606, car, rappelons-le, MAILLOT et LEFEBVRE sont venus avec leur famille. Ils ne pouvaient coucher à la belle étoile.

Le 30 de ce mois de septembre, le nouveau locataire nous est connu. Il a nom Pasquier BOISLEUX. Il passe bail pour 9 ans. A sa mort, sa veuve continuera le bail (4).

En 1722, on écrit le moulin "MONT-FARRAN".

1725 : Un nouveau bail commençant à la Saint-Rémy (patron de la paroisse) est conclu avec quatre co-locataires : Pierre WATREMEZ, Jacques SOYEZ père et fils, Antoine GAVE, tous de Cambrai, pour une durée de neuf années.

Le loyer mis à prix à 100 florins atteint le double.

A cette signature, assistent : Jean-Jacques LEDIEU, "fermier d'Anchin à Neuville" et de surcroît "Censier" et "Mayeur", ainsi que Jean-François LANSEL, "maître boulanger".

En étudiant le contenu du bail, nous constatons que la maison appelée "cense" dans le bail de 1716, est désignée sous l'appellation de "maison manable" et que le notaire royal de Cambrai instrumente à cet effet en présence de : "Dom Georges ROUSSEAU, Prestre et religieux et sous-prieur de l'abbaye Saint-Sauveur d'Anchin" (5).

Examinons maintenant les termes de ce bail dont quelques passages sont intéressants : "Les adjudicataires ne pourront tirer aucun molons n'y faire des bricques sur les dittes terres (les trois mencaudées louées avec le moulin) sans le consentement expresse dudit Grand Prieur...".

"Ils devront entretenir les cordes et seaux du puits" (5). "Le prix de la demeure se payera chaque année, souz les cloches de Notre-Dame, en Cambray".

"Ce paiement s'effectuera en deux termes payés comme suit : une moitié au 25 mars 1726 suivant, l'autre moitié au jour de Saint-Rémy de la même année".

"... devront en outre verser 20 patars au "sergeant" de Neuville...".

Première remarque : Pourquoi cette interdiction de ne "tirer aucun molons n'y faire des bricques..." imposée aux co-locataires ? Nous touchons, ici, peut-être, le renseignement que nous donne le document 66 J 637 des Archives Départementales quant au changement de matériaux dans la construction du moulin du "MONT-FARRAND". Ce qui nous fait croire à cette possibilité, c'est d'abord que cette clause est toute nouvelle et que, d'autre part, le loyer a augmenté sérieusement.

Deuxième remarque : Le paiement du loyer ne s'effectue plus "au primitif rendage de l'abbaye", mais "sous les cloches de Notre-Dame", c'est à dire au pied de la tour de la cathédrale de Cambrai (actuellement la place de la Sous-Préfecture).

Ceci prouve donc que "le refuge d'Anchin" sis à Cambrai a bien été vendu.

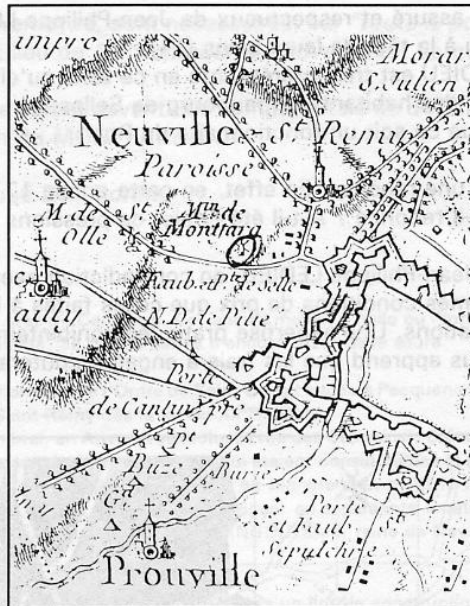
En 1728, on cite "le moulin MONT-FARRAND du côté proche du chemin allant de Cambray à Oisy". En 1734, le moulin est de nouveau loué : 200 florins avec ses trois mencaudées de terre "y appendantes". Mais, fait à noter, on signale dans ce bail "un logement souterrain pour le meunier...". Mais alors, qu'est donc devenue "la maison manable" mentionnée en 1725 ?

1745 : Si jusqu'ici le moulin du "MONT-FARRAND" a rapporté à ses propriétaires, l'année 1745 ouvre une ère d'ennuis continuels et de réparations coûteuses. Les constats des hommes de l'art vont nous le prouver : "...Nous DEHENNIN, charpentier demeurant à Masnières, et Noël BOISSART, meunier à Cambray, somme exprès transportés à la réquisition de Dom Jacques DELEBARRE, religieux et receveur de l'abbaye d'Anchin, et de Jean-Jacques LEDIEU, fermier de ladite abbaye, à effet de faire l'estimation du moulin appelé vulgairement "MONFARAN" appartenant à ladite abbaye". "Tout est à réparer : portes d'entrée, premier et second escalier, la coque du frein, les quatre fenêtres, le moulinet à tirer les sacs, le rouet, l'arbre tournant, la trappe, les feuilles d'écaille de bois (7) recouvrant le toit, la queue du moulin avec la fourche, les quatre draps (8), avec leur cordage, la huche à mettre le pain, le marbre où repose l'arbre, la mesure à prendre mouture, le boisseau de 10 pintes et la demi-pinte...".

Le total des frais s'élève à 2494 florins auxquels il faut ajouter 400 autres florins pour réparer la maçonnerie (9).

Mais tout n'est pas défectueux dans le moulin. La meule est bonne : elle a 6 pieds 4 pouces de large et 13 pouces d'épaisseur. Les ferrures de ces meules sont aussi reconnues en bon état.

1754 : Le moulin est loué à Joseph LEDIEU (vraisemblablement frère ou fils de Jean Jacques LEDIEU) (10), le "fermier" de l'abbaye et Mayeur de Neuville. L'emprise de cette famille (dont de nombreux membres sont au service soit d'Anchin, soit d'autres abbayes) sur Neuville va s'étendre. Nous en retrouvons la trace jusqu'en 1838...



Extrait du plan CASSINI de 1779 situant le "moulin de Montfara"

En 1762, le moulin existe toujours. Nous apprenons même un détail important sur la topographie des lieux grâce à un passage qui indique l'existence "du chemin de MONTFARRAND à Cantimpré".

Ce chemin prenait donc naissance au moulin, et à travers champ menait directement au faubourg Cantimpré de Cambrai. Ce chemin était la suite de celui qui unissait le propre village de Tilloy à ce même moulin (il n'en subsiste plus qu'un tronçon appelé "rue du Moulin").

Ajoutons que ce chemin se dédoublait en cours de route pour joindre Tilloy à la "Cense d'Anchin" où demeurait Jean-Jacques LEDIEU, lequel pouvait donc aller à MONTFARRAND en remontant ce chemin par lequel il rattrapait la sente de Tilloy au MONT-FARRAND.

1770 : Joseph LEDIEU a-t-il abandonné la location du MONT-FARRAND ? Et pour quelle cause, puisque c'est un nouveau meunier, un nommé BOCQUET, qui enlève le marché ? Il verse 200 florins en espèces et 32 mencauds de blé, à titre de loyer en nature. Le bail est toujours de neuf années. Mais BOCQUET, bien vite, rétrocède ses droits à Jean-Philippe LEDIEU (fils de Jean-Jacques) devenu fermier d'Anchin à la place de son auteur.

Que s'est-il donc passé ?

Une lettre adressée par Jean-Philippe LEDIEU à l'abbé d'Anchin va nous donner la solution.

La voici mot pour mot : "J'ai été renversé d'apprendre que le moulin du MONTFERRAND était rendu à bail à M. BOQUE par MM. les admoniteurs, avec une augmentation de 32 mencauds de rendage annuellement".

"Vous me permettrez de représenter les inconvénients du moulin de MONTFERRAND. C'est un moulin à vent, où il faut par conséquent attendre le vent. En second lieu, les habitants du faubourg de Selles sont bannerés aux moulins de Monseigneur l'Archevêque. En troisième lieu, les meuniers des moulins voisins attirent toutes personnes de la Neuville-Saint-Rémy, afin d'avoir le pain de leur famille à moudre, ce qui diminue le produit dudit moulin du MONTFERRAND".

"D'un autre côté, la Communauté de la Neuville n'est pas bien grande; il y a des pauvres qui ne font moudre que ce qu'ils moissonnent; le reste du temps, ils achètent leur pain en ville".

"Je vous assure qu'il nous était impossible de reprendre ce moulin avec cette augmentation de rendage sans être exposé à y perdre. M. BOQUE a pris ce moulin à si haut prix pour ne point dépendre d'autres moulins pour les admonitions, et il est bien payé par le Roi".

"Si c'était pour mon compte particulier, je proteste qu'il n'en aurait rien fait. M. BOQUE est à son aise, mais s'il venait à mourir ou à être remercié, ce moulin pourrait ne point convenir à son successeur".

"Vous êtes très indulgent à vos fermiers; vous leur voulez du bien. Vous seriez fâchés qu'ils n'auraient point un petit bénéfice. Je vous laisse le maître de notre sort. Je ne désespère point que M. BOQUE sera las de son marché avant d'avoir fini son bail, et dans ce cas, je vous supplie de nous accorder la préférence à un taux de rendage, tel que nous puissions trouver un petit bénéfice. Je vous laisse le maître de notre sort. Je ne désespère point que M. BOQUE sera las de son marché avant d'avoir fini son bail, et dans ce cas, je vous supplie de nous accorder la préférence, à un taux de rendage, tel que nous puissions trouver un petit bénéfice et nous bien payer".

On remarquera le style aisé, assuré et respectueux de Jean-Philippe LEDIEU. Les religieux d'Anchin ne plaçaient pas le premier venu à la tête de leurs biens (11).

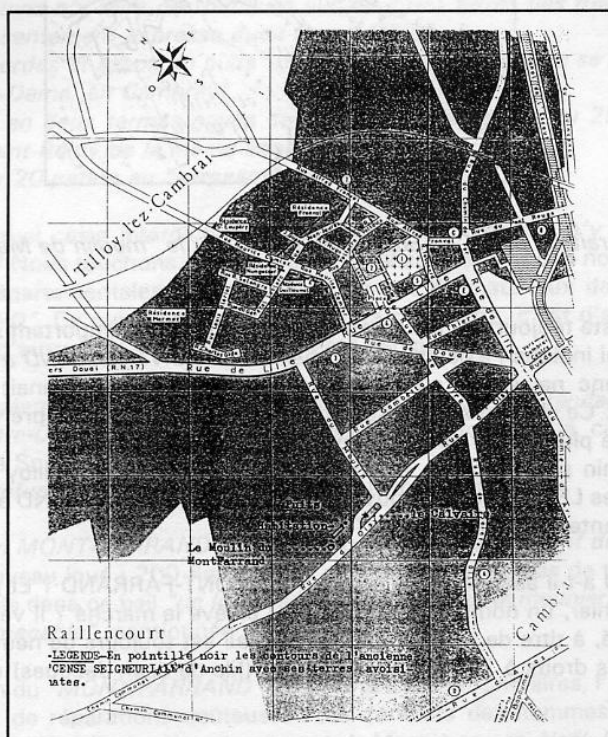
La lettre de Jean-Philippe LEDIEU est très intéressante en ce sens qu'elle nous fait participer à la vie des Neuvilleois de cette époque et des habitants du faubourg de Selles.

Quant à BOQUE, il semble que ce soit un fonctionnaire du Roi.

Cette lettre de LEDIEU reçut une réponse. En effet, en cette année 1770, Jean-Philippe LEDIEU obtient le bail du moulin. BOQUE a-t-il renoncé ? A-t-il été l'objet de pressions ?

Ce qui est certain c'est que Jean-Philippe LEDIEU, en contradiction avec les conditions données dans sa lettre, reprend le bail aux mêmes conditions de prix que celles faites à BOQUE.

Mais LEDIEU exige des réparations. Une expertise pratiquée conjointement avec Jean-Antoine BALIQUE et Jean-François CASIEZ nous apprend que les frais à engager coûteraient au propriétaire la somme de 1438 livres.



Plan actuel de Neuville-Saint-Rémy précisant l'étendue du domaine de l'abbaye d'Anchin

Et que sont donc ces réparations ?

Les deux portes d'entrée au premier escalier et au deuxième escalier sont à réparer. Le premier plancher, les fenêtres des 1^{er} et 2^{ème} étages appellent une révision urgente. L'arbre tournant a besoin d'être revu.

Cette inspection fut-elle jugée insuffisante aux yeux de Jean-Philippe LEDIEU ? On serait tenté de le croire puisque le 11 août 1770, un second expert est mandé pour examiner la situation du moulin.

Arnould CASTILLE, architecte et arpenteur de la Cour du Parlement des Flandres, écrit : *"Me suis, à la réquisition de Messieurs les Abbés et religieux d'Anchin, transporté au moulin du MONT-FARRAND, proche de Cambrai, pour faire la visite des réparations à faire"*.

De cette visite, il ressort que *"la meule du dessus, cerclée de fer, est d'un mauvais grain, défectueuse dans le milieu"*. Son remplacement vaudra 300 florins soit une année de loyer, *"la meule du dessous; de bon grain durera, encore plusieurs années"*.

"... le chemin du moulin (ou sablière) est dérangé de sa place et pour le remettre et élever des "molles bandes de fer" aux jointures, il faut prévoir un débours de 18 florins".

D'autres travaux, qu'on ne peut remettre, sont nécessaires, car *"toute la poitrine du moulin est à refaire"*. Coût : 9 florins. Mais, il y aurait lieu de *"raccomoder la couverture"*, ce qui vaudra un nouveau débours de 26 florins.

Au total, les religieux d'Anchin se voient devant une somme totale de 363 florins à sortir de leur escarcelle pour rendre acceptable le moulin du MONTFARRAND.

1775 : Le moulin est toujours loué 300 florins.

(à suivre...)

Notes :

(1) CATIGNEUL (en réalité *"Cantigneul"* près de Cantaing). Cet ancien moulin à huile ou *"tordoir"* situé à Proville, sur l'Escaut, fait l'objet d'un article dans cette présente revue. Sa roue à aubes a encore assez belle allure.

(2) L'abbaye d'Anchin est une abbaye d'hommes de l'Ordre de Saint-Benoît située à Pecquencourt (diocèse d'Arras) fondée en 1079. Cette abbaye eut des droits à Neuville Saint-Rémy dès la fin du XII^{ème} siècle.

"Le primitif rendage" était situé dans Cambrai, en Anvers rue (actuelle rue des Capucins). C'était le refuge d'Anchin que cette abbaye fut obligée de vendre vers 1622 afin de pouvoir payer ses dettes qui étaient considérables et provoquées par les guerres. Ce refuge fut acheté par *"les Pauvres Chartriers"*, fut démoli et transformé en manutention militaire sous le règne de Louis XIV. Ce vaste bâtiment a été rénové et transformé (en ce qui concerne les étages) en logements locatifs. Le rez-de-chaussée sert de salle d'exposition. C'est dans ce *"primitif rendage"* que Marguerite d'ANGOULÊME, reine de Navarre, une des négociatrices de la Paix des Dames (1529), fut hébergée.

(3) Cette *"hostellerie de l'Ange"* était un relais de diligence situé dans un îlot de constructions proche de la Grand' Place appelée *"La Choque"*. Il existait, d'ailleurs, sur un des côtés de cet îlot, une rue de l'Ange.

(4) Pasquier BOILEUX était toujours vivant en 1713 (*Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, Tome 103, Pages 50-57-58).

(5) L'abbaye d'Anchin étant passée sous commendement, l'Abbé n'était jamais sur place. C'est *"le grand-prieur"* ou le *"sous-prieur"* qui gèrent les revenus de ce monastère.

(6) Ce puits avec ses chaînes, son treuil, existait encore il y a environ 20 ans. L'actuel propriétaire a cru bon de le supprimer.

(7) Ces écaillés de bois devaient être faites de bois de chêne très dur poussés sur un sol pauvre. La lenteur de la végétation assurait d'avoir un bois très dur capable de résister aux intempéries.

(8) Ces draps accrochés aux ailes leur permettait de tourner plus vite puisque prenant plus de vent.

(9) On a donc une nouvelle confirmation du changement de matériaux pour la construction du moulin, relaté par le dossier du Génie 66 J 637 (ADN).

(10) Jean-Jacques LE DIEU (né vers 1685 - † le 22.08.1759) était le fils de Louis LEDIEU et de Martine LEDIEU, censiers de Fontaine-au-Tertre (à Viesly). C'est grâce à son mariage en 1709 avec Claire TABARY (fille de Pierre TABARY, censier de l'abbaye d'Anchin à Neuville-Saint-Rémy) que Jean-Jacques LE DIEU reçut *"la maison, cense et marché de Messieurs les abbayes d'Anchin à Neuville-Saint-Rémy"*.

D'autres LE DIEU tenaient des fermes d'Anchin (Au Tronquoy à Montigny-en-Cambrésis ou encore à Sains-les-Marquion), l'oncle de Jean-Jacques avait la haute main sur la cense du Fresnoy (commune de Boussières-en-Cambrésis). Notons aussi pour démontrer l'emprise de cette famille que les curés de Neuville-Saint-Rémy et de Saint-Vaast-en-Cambrésis, tous deux frères, étaient apparentés par leur sœur à Joseph LEDIEU du Fresnoy.

(11) Jean-Philippe LE DIEU († 1782) épousa Jeanne-Catherine SIX.

Bibliographie et sources utilisées :

* Archives Départementales du Nord : 1 H 293, 1 H 608, 1 H 689, 1 H 820 à 821, 1 H 1389 à 1391, 1 H 1393 à 1395, 1 H 1397 à 1 H 1398, 1 H 1400 à 1406, 1 H 1408 à 1411, 1 H 1414 à 1417, 19 H 68 / E 1894 / L 6730 / Génie 66 J 637.

* Bibliothèque Municipale de Cambrai : Manuscrit 1421, folio 44 / Abbé BONIFACE, 1 B 240, M.S.E.C., n° 13, pages 357 et M.S.E.C., n° 103, pages 50, 57, 58 / Inventaire LESORT, CC 78 et CC 87.

* Bureau des Hypothèques de Cambrai (registres aux ADN) : Volumes 338, folio 172 / 381, folio 127 / 772, folio 16.

* Divers : Le temporel de l'abbaye d'Anchin à Neuville-Saint-Rémy, 1921 (manuscrit unique de M. HÉROGUER, musée d'art sacré).

Renseignements oraux communiqués par M. Lucien SAVARY (†) et ses descendants.

André LEFÈVRE

MES SOUVENIRS DU MOULIN DU MONTFARRAND

Par Denise BLASSELLE

" Qui a dit que les cathédrales sont nos uniques montagnes ? Le moulin imposant et trapu peut vous surprendre puisqu'il n'a pas d'ailes. Il les a perdues au fil du temps.

Cet endroit attirait irrésistiblement les gosses que nous étions.

Vers les années 1942 ou 1943, à la tombée de la neige, en février, nous arrivions là comme on arrive aux sports d'hiver, avec nos luges, nos traîneaux de fortune... L'air y est vif, nous devrions mettre deux paires de gants et bien nous couvrir.

La descente du moulin au calvaire est loin d'être vertigineuse, mais suffisante pour nous élaner et nous griser de vitesse !

A la maison, au 45 de la rue de Lille, nous élevions des lapins et pour les nourrir, il nous fallait du son et un mélange spécial qui ne se vendait qu'au moulin, ayant pour vilain nom "mélasse".

Vous pensiez bien que la commissionnaire toute désignée... c'était moi.

En chemin, pour rien au monde, je ne me serais arrêtée, je courais, je volais presque, j'allais au moulin !

J'aimais cette bonne odeur de farine, de céréales, qui m'enivrait dès que j'avais poussé la porte. Aucun loquet, aucune serrure, on entraînait là... comme dans un moulin.

La vente ne se faisait pas dans le moulin proprement dit, mais dans une petite maison de commerce y adossée faisant aussi estaminet, où l'on servait de temps à autre des consommations aux cultivateurs, aux ouvriers agricoles, aux rares passants...

Le plancher en bois blanc était recouvert par endroits d'une fine sciure.

Avant d'être servie, il me fallait quelquefois attendre patiemment. Je pouvais alors à loisir m'assurer que mes jeunes amis étaient là : les petits enfants de la meunière.

La petite fenêtre donnant sur la cour me faisait découvrir la porte d'entrée du moulin, et bien souvent, avec un soupir de soulagement, je constatais que le moulin était "habité".

A partir de cet instant, le temps me semblait long. Madame SAVARY n'en finissait pas de peser mon sac de son, elle prenait une petite pelle creuse, toute luisante. Elle puisait tantôt dans un caisson, tantôt dans un autre, probablement pour que la marchandise baisse au même niveau, au fur et à mesure de la vente. Les gestes étaient lents, cérémonieux. Elle me donnait l'impression de remuer de la poudre d'or, tant elle était attentive, et prenait bien soin de ne rien éparpiller... Elle vérifiait plusieurs fois l'indication de la balance. Elle parlait très calmement, en scandant bien chaque syllabe. Sa diction était parfaite. Je me demandais même si elle connaissait notre patois. Elle ne ressemblait pas aux autres femmes de la campagne. Elle se tenait très droite, avec fierté... Ses cheveux étaient tirés en chignon, et ça et là s'échappaient des petites boucles grisonnantes donnant beaucoup de douceur à son visage...

Quand mon sac fut enfin rempli, je remarquais qu'au comptoir, un client s'impatientait, j'en profitais pour payer vivement et dire au revoir le mieux possible et enfin libre, j'allais pouvoir me joindre à mes chers amis : Gérard et ses deux sœurs Lulu et Claudine...

Je savais qu'une fois de plus, j'allais faire des grimpettes dans le moulin... L'escalier étant très abrupt, il fallait s'arc-bouter et se tenir solidement à la corde pour monter.

C'est à celui ou celle d'entre nous qui serions grimpés le plus vite.

Nous jouions à la découverte d'un trésor caché, nous fouillions du pied le plancher de chaque étage. Que de sacs ! Que de paille ! Mais de trésor, point.

La découverte était aux fenêtres. L'une des deux du premier étage donnait sur les champs. On y domine la plaine calme et tranquille à perte de vue, et l'horizon dessiné en un demi-cercle me confirmait que la terre est bien ronde. Comment en douter ?

De la seconde fenêtre, je découvrais la Neuville, tout près de moi, telle une bête fauve domptée à mes pieds.

Et de la fenêtre du 2^{ème} étage s'étendait un panorama superbe : tout Cambrai semblable à une maquette géante avec ses trois clochers émergeant d'innombrables toits, ses faubourgs, ses bosquets.

De cette ville qui allait devenir la mienne, ne montait aucun bruit. Tout était silence. J'étais muette d'admiration, et envahie d'un sentiment de supériorité. Nulle part ailleurs, je ne pouvais voir Cambrai d'aussi haut. J'aurais voulu rester là encore longtemps, mais le fait d'être hissée sur la pointe des pieds, me laissait dans une position inconfortable, m'obligeant à quitter mon poste d'observation. Je me promettais de revenir jeudi... "

Denise BLASSELLE

LES TRIBULATIONS D'UN MARQUIS BON PATRIOTE ET RÉPUBLICAIN A LIGNY-EN-CAMBRÉSIS : LE CHEVALIER CHARLES-ALPHONSE-THÉODORE DE VILLERS-AU-TERTRE (Première partie)

Par Henri MONTIGNY

Le dernier seigneur de Ligny-en-Cambrésis est né à Le Cateau le 20 août 1737. Il était le petit-fils de Robert-Noël-Alphonse de VILLERS-AU-TERTRE (1663-1749), chevalier, seigneur de Ligny, Masnières et La Clyte, qui avait épousé en 1685 Anne Michelle d'ESCLAIBES, comtesse d'HUST et du Saint-Empire. Il était le descendant direct d'Anthoine de VILLERS-AU-TERTRE, déjà seigneur de Ligny, gentilhomme cambrésien et homme de guerre valeureux qui fut choisi par les bourgeois de Cambrai, en 1595, comme leur capitaine pour chasser le tyran BALAGNY et permettre la réduction de la ville en l'obéissance de sa Majesté Catholique.

Issue à la fin du XI^{ème} siècle de l'illustre maison de WAVRIN, la famille a tiré son nom de la terre de Villers-au-Tertre, située entre Douai et Arleux, déjà décorée du titre de marquisat en 1290. Les de VILLERS-AU-TERTRE se sont fixés durant deux siècles à Douai, avant de s'implanter à Cambrai vers 1580. Cinq lignées se formèrent ultérieurement, dont la branche aînée de Ligny qui avait pour chef en 1789 le chevalier marquis Charles-Alphonse-Théodore de VILLERS-AU-TERTRE. Celui-ci est membre du corps de la Noblesse du Cambrésis.

A ce titre, il participe aux assemblées des États du Cambrésis décidées par le Roi, comme le montre cette lettre de convocation du 5 août 1767 paraphée par Louis XV et contresignée par le Duc de CHOISEUL que nous publions ci-contre.

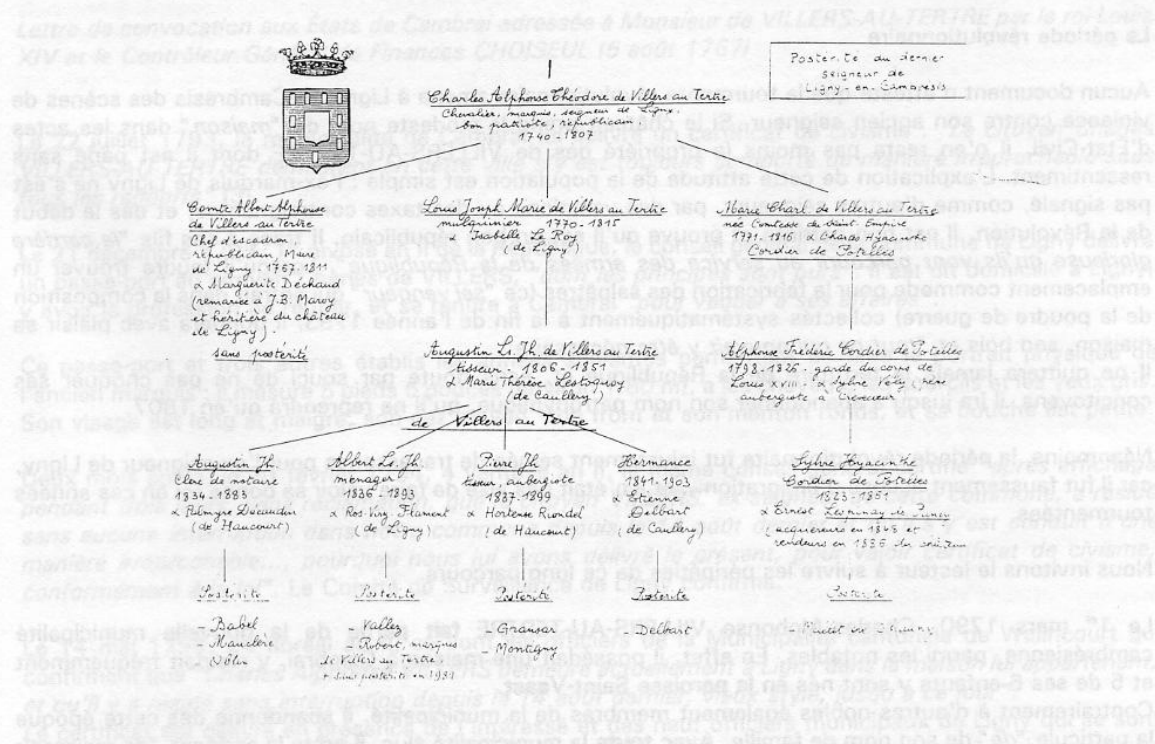


Tableau généalogique de la descendance de Charles-Alphonse-Théodore de VILLERS-AU-TERTRE

Il a épousé l'année précédente une de ses cousines Jeanne-Josèphe-Ernestine de VILLERS-AU-TERTRE, de la branche de Serain, qui lui donna six enfants.

L'aîné de ceux-ci, Albert, entré à l'École Royale de Saint-Cyr, est devenu sous-lieutenant au régiment de Condé-Infanterie. Malheureusement pour ses parents, il a une conduite déplorable sous l'uniforme et il est chassé de son régiment. Le seigneur de Ligny est contraint, pour sa tranquillité et l'honneur de la famille, de solliciter du Roi une lettre de cachet contre son fils.

M. de SENAC de MEILHAN, Intendant du Hainaut et du Cambrésis, consulté, obtient l'ordre d'internement pour une année *"dans la maison des Bonsfils d'Armentières, pour inconduite et pour prévenir les suites des dissipations du jeune homme"* le 22 janvier 1788. La détention n'est pas achevée que le Marquis apprend *"avec la plus vive douleur que, loin de rentrer en lui-même, son fils aîné n'attend que le moment de sa liberté pour se livrer à de nouveaux écarts"*.

La famille en est consternée et se résout à demander une prolongation de l'internement de ce fils éloigné des lois de l'honneur.

Le père de famille s'adresse le 6 janvier 1789 au comte de PUISSEGUR, Ministre et Secrétaire d'État à la Guerre (1) :

"... Je suis un père tendre et à ce titre ma demande ne saurait être suspecte, mais ma démarche est commandée par des principes d'honneur, mon fils a été renvoyé du régiment de Condé-infanterie où il avait servi. Si sa mauvaise conduite, ses dettes, eussent été les seuls motifs de son renvoi, je n'en aurais pas été affecté aussi vivement que je l'ai été, mais il s'est rendu coupable de bassesses indignes d'un gentilhomme. Le supérieur des Bonsfils ne m'a rendu compte de mon fils depuis sa détention que de témoignages les plus désavantageux, ce qui m'oblige ainsi que ma famille à solliciter la prolongation de sa séquestration, dans l'espérance que cette peine lui fera faire de nouvelles réflexions et pourra le ramener aux lois de l'honneur. Je suis avec respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur (signé) le marquis de VILLERS-AU-TERTRE de LIGNY".

Messire Albert-Alphonse-Jean-Baptiste, chevalier, Comte de VILLERS-AU-TERTRE, sortit de la maison des Bonsfils le 2 février 1789. Trois semaines après, il assista comme témoin au mariage de sa jeune soeur avec le fils du seigneur de Caudry, Messire Charles-Hyacinthe Joseph de CORDIER, chevalier de Potelle, capitaine exempt de la Compagnie des Cent-Suisses du Roi. Comme on le constatera, ce fils turbulent ne tint pas rigueur à son père de son séjour forcé à Armentières. Il fut pour lui, dix ans après, un avocat ardent et infatigable.

La période révolutionnaire

Aucun document n'atteste que la tourmente révolutionnaire amena à Ligny-en-Cambrésis des scènes de violence contre son ancien seigneur. Si le château prend le modeste nom de *"maison"* dans les actes d'État-Civil, il n'en reste pas moins la propriété des de VILLERS-AU-TERTRE dont il est parlé sans ressentiment. L'explication de cette attitude de la population est simple : l'ex-marquis de Ligny ne s'est pas signalé, comme d'autres seigneurs, par des vexations ou des taxes contraignantes, et dès le début de la Révolution, il est bon patriote et prouve qu'il est un bon républicain. Il trace à ses fils *"la carrière glorieuse qu'ils vont parcourir au service des armées de la République"*. Lorsqu'il faudra trouver un emplacement commode pour la fabrication des salpêtres (ce *"sel vengeur"* qui entrera dans la composition de la poudre de guerre) collectés systématiquement à la fin de l'année 1793, il donnera avec plaisir sa maison, son bois et *"tout ce qui pouvait y être nécessaire"*.

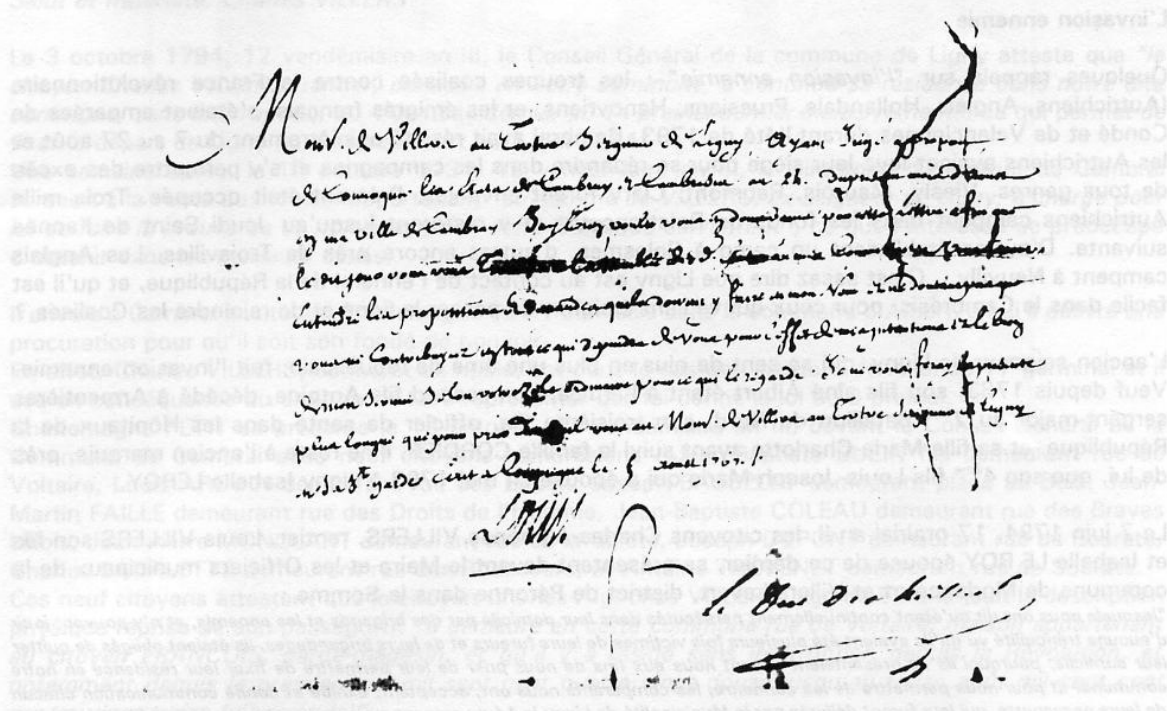
Il ne quittera jamais le territoire de la République et, sans doute par souci de ne pas choquer ses concitoyens, il ira jusqu'à abandonner son nom patronymique, qu'il ne reprendra qu'en 1807.

Néanmoins, la période révolutionnaire fut injustement semée de tracasseries pour l'ex-seigneur de Ligny, car il fut faussement accusé d'émigration... et il n'était pas aisé de faire valoir sa bonne foi en ces années tourmentées.

Nous invitons le lecteur à suivre les péripéties de ce long parcours.

Le 1^{er} mars 1790, Charles-Alphonse VILLERS-AU-TERTRE fait partie de la nouvelle municipalité cambrésienne, parmi les notables. En effet, il possédait une maison à Cambrai, y résidait fréquemment et 5 de ses 6 enfants y sont nés en la paroisse Saint-Vaast.

Contrairement à d'autres nobles également membres de la municipalité, il abandonne dès cette époque la particule *"de"* de son nom de famille. Avec toute la municipalité élue, il prête le serment *"de maintenir de tout son pouvoir la constitution du Royaume, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, et de bien remplir ses fonctions"* (2).



Lettre de convocation aux États de Cambrai adressée à Monsieur de VILLERS-AU-TERTRE par le roi Louis XIV et le Contrôleur Général de Finances CHOISEUL (15 août 1767)

Le 22 juillet 1793, la municipalité de Cambrai lui délivre un certificat de civisme : "Le citoyen Charles VILLERS-AU-TERTRE demeurant en cette ville s'y est toujours comporté de manière irréprochable sous tous les rapports" (3).

Le 21 décembre 1793, 1^{er} nivôse an II de la République, le conseil général de la commune de Ligny délivre un passe-port au citoyen Charles de VILLERS, "dont les principes sont purs". Il est dit domicilié à Ligny, y avoir la profession de rentier, et se rendre à Cambrai "pour vaquer à ses affaires".

Ce passe-port et trois autres établis les années suivantes permettent de faire le portrait physique de l'ancien marquis : il mesure 5 pieds 6 pouces (environ 1,80 m), a les cheveux, les sourcils et les yeux gris. Son visage est long et maigre, son nez moyen, son front et son menton ronds, et sa bouche est petite.

Deux mois après, le 23 février 1794, 4 ventôse an II, le même conseil général certifie "après affichage pendant trois jours, sans réclamation, que le citoyen VILLERS, ex-seigneur de cette commune, a résidé sans aucune interruption dans notre commune depuis le 14 août dernier et qu'il s'y est conduit d'une manière irréprochable..., pourquoi nous lui avons délivré le présent, pour valoir certificat de civisme, conformément à la loi". Le Comité de Surveillance de Ligny confirme.

Le 14 mai 1794, 24 floréal an II, ce sont les officiers de la Municipalité cantonale de Walincourt qui confirment que "Charles Alphonse VILLERS demeure actuellement à Ligny dans la maison lui appartenant, et qu'il y a résidé sans interruption depuis le 14 août dernier, vieux style, jusqu'à ce jour".

Le certificat est délivré en présence de l'intéressé et des neuf officiers municipaux de Ligny qui se sont déplacés spécialement (ce qui atteste amplement de l'estime dans laquelle ils continuent à tenir leur ancien seigneur !). Ceux-ci certifient également "n'être parents alliés, fermiers, domestiques, créanciers, débiteurs, ni agents dudit certifié, ni d'aucun autre prévenu d'émigration ou émigré".

Un courrier postérieur de la Municipalité cantonale de Walincourt au Département (daté du 18 février 1995, 30 pluviôse an III) précisera que *"pendant l'hiver de l'an 2^{ème} (l'hiver 1793-1794), le citoyen Charles Alphonse de VILLERS a résidé en partie dans cette commune (de Walincourt) à cause de l'invasion de l'ennemi et s'y est toujours comporté en bon républicain"*.

L'invasion ennemie

Quelques rappels sur *"l'invasion ennemie"* : les troupes coalisés contre la France révolutionnaire (Autrichiens, Anglais, Hollandais, Prussiens, Hanovriens, et les émigrés français) s'étaient emparées de Condé et de Valenciennes durant l'été de 1793. Cambrai avait résisté opiniâtrement du 7 au 27 août et les Autrichiens avaient levé leur siège pour se répandre dans les campagnes et s'y permettre des excès de tous genres. Viesly, Maurois, Reumont, Clary furent envahies, Prémont était occupée. Trois mille Autrichiens campent dans les fonds de Boistrancourt et y resteront jusqu'au Jeudi Saint de l'année suivante. D'autres établissent un camp à Solesmes, d'autres encore près de Troisvilles. Les Anglais campent à Neuville... C'est assez dire que Ligny est au contact de l'ennemi de la République, et qu'il est facile dans le Cambrésis, pour ceux qui veulent émigrer, de passer la ligne et de rejoindre les Coalisés ?

L'ancien seigneur de Ligny, qui se sent de plus en plus une âme de républicain, fuit l'invasion ennemie. Veuf depuis 1783, son fils aîné Albert étant à l'armée, son second fils Antoine, décédé à Armentières sergent-major au 7^{ème} Bataillon du Nord, son troisième fils, officier de santé dans les Hôpitaux de la République, et sa fille Marie-Charlotte ayant suivi la famille CORDIER, il ne reste à l'ancien marquis, près de lui, que son 4^{ème} fils Louis-Joseph-Marie qui a épousé en mai 1793 à Ligny Isabelle LEROY.

Le 7 juin 1794, 17 prairial an II, les citoyens Charles-Alphonse VILLERS, rentier, Louis VILLERS son fils et Isabelle LE ROY épouse de ce dernier, se présentent devant le Maire et les Officiers municipaux de la commune de Morlancourt et Villers-Levert, district de Péronne dans la Somme :

"lesquels nous ont dit qu'étant continuellement persécutés dans leur domicile par des brigands et les ennemis, et n'y pouvant jouir d'aucune tranquillité vu qu'ils avaient été plusieurs fois victimes de leurs fureurs et de leurs brigandages, ils étaient obligés de quitter leur domicile; pourquoi ils se présentaient devant nous aux fins de nous prier de leur permettre de fixer leur résidence en notre commune. Et pour nous permettre de les connaître, les comparants nous ont, acceptant, exhibé et donné communication chacun de leurs passeports, qui leur furent délivrés par la Municipalité de Ligny le 14 du présent mois, munis du sceau de ladite municipalité. Le susdit Charles Alphonse VILLERS nous a encore mis ez mains un certificat de résidence qui lui fut délivré le treize du présent mois par la Municipalité de Walincourt, muni du sceau de cette municipalité et de celle de Ligny, et deux certificats de civisme, l'un qui fut délivré le 23 juillet 1793 (vieux style) par la Municipalité de Ligny, et l'autre délivré le 4 ventôse tous deux également munis des sceaux desdites municipalités. Tous ledits actes en bonne forme. Nous, après avoir entendu l'Agent National, considérant que l'humanité exige qu'il soit accordé un asile à des Républicains obligés de fuir les persécutions de l'ennemi, considérant d'ailleurs que la déclaration des comparants paraît sincère d'après l'exhibition des passeports et certificats mentionnés, de l'autre part après nous être concertés ensemble, avons permis et permettons aux citoyens Charles Alphonse et Louis VILLERS, de fixer en notre commune leur domicile avec une fille âgée de quinze jours, qu'ils nous ont présentée comme leur appartenant. Le tout en se conformant aux lois". Le certificat établi à Morlancourt est visé par le comité de Surveillance de la commune de Ligny deux jours après, le 19 prairial de l'an deuxième de la République Française une et indivisible.

La sixième liste des émigrés

Le 27 septembre 1794, 5 vendémiaire an III, le Maire, les Officiers Municipaux et les notables de Morlancourt et Villers-Levert certifient que *"le citoyen Charles VILLERS, ex-seigneur de Ligny, district de Cambrai, Louis de VILLERS son fils et Isabelle LE ROY femme de ce dernier ont résidé en notre commune depuis quatre mois ou environ, sans interruption, et qu'ils ont donné en toute occasion des preuves non équivoques de leur civisme et de leur patriotisme"*.

Ce certificat est motivé par le fait que l'ancien seigneur de Ligny vient d'apprendre que son nom a été porté sur la 6^{ème} liste du dix-huit germinal dernier (28 mars 1794) comme émigré !

Il a tout lieu d'être surpris de ce fait *"qui ne peut être qu'une erreur, ayant toujours été résidant, tant dans sa commune de Ligny, qu'en celles de Cambrai et de Villers-Morlancourt, où il réside depuis quatre mois environs"*. Il écrit immédiatement au District de Cambrai :

"... Ne pouvant prévoir une semblable erreur, l'exposant ayant résidé dans l'intérieur même de la commune de Cambrai, à la vue de son concitoyen, n'a pas cru devoir recueillir de témoins à cruter (sic) des certificats de résidence.

Il va s'en occuper sur le champ et vous en justifier dans la décade prochaine. Il a seulement, pour le moment, en ses mains le certificat de sa résidence en la commune de Morlancourt, lieu de son dernier domicile, et qui prouve qu'il ne s'en est point absenté depuis quatre mois".

"L'exposant a aussi appris que les scellés avaient été apposés sur ses effets qui étaient déposés en la maison du citoyen BUZIN fils à Cambray, lesquels avaient été retirés de la maison de ce dernier par ordre de l'administration, les premiers jours du présent mois et déposés au ci-devant Vaucelles à Cambray, pour être vraisemblablement vendus. C'est à cette dernière opération que l'exposant demande qu'il soit sursis. Salut et fraternité. Charles VILLERS".

Le 3 octobre 1794, 12 vendémiaire an III, le Conseil Général de la commune de Ligny atteste que *"le citoyen Charles VILLERS, rentier, domicilié en notre commune, a continué sa résidence dans notre dite commune, sans interruption, du 4 ventôse dernier au 14 prairial dernier inclusivement"*, ce qui permet de fixer le départ de Ligny pour Morlancourt au 3 juin 1794.

Une semaine après, le 10 octobre 1794, 18 vendémiaire an III, le Directoire du District de Cambrai surseoit à la vente du mobilier appartenant *"au nommé de VILLERS, ex-seigneur de Ligny, à charge pour lui de faire la preuve de sa non-émigration dans la décade suivante..."*, ce que l'intéressé se préoccupe d'obtenir dans les meilleurs délais.

Il envoie à Cambrai le citoyen Charlemagne PETIT domicilié dans la commune d'Albert, à qui il délivre une procuration pour qu'il soit son fondé de pouvoir.

En effet, Charles VILLERS, connu et ex-noble, est dans le cas de l'article 6 de la loi du 17 germinal et il use en conséquence du droit de se faire représenter que lui donne la loi du 3 prairial.

Charlemagne PETIT se présente le 18 octobre, 27 vendémiaire an III, devant le Conseil Général de la Commune de Cambrai avec neuf citoyens cambrésiens : Jean-Baptiste BUZIN fils demeurant rue de Voltaire, Louis ARDUIN demeurant rue des Époux, Joseph BASSELET demeurant place au Bois, Jean-Martin FAILLE demeurant rue des Droits de l'Homme, Jean-Baptiste COLEAU demeurant rue des Braves Lillois, Jean-Pierre MONCLART demeurant rue de la Gaieté, Joseph DUPONT demeurant rue de Socrate, Charles BABALETTE demeurant rue des Rôtisseurs, et Antoine THÉVENET demeurant rue de Socrate.

Ces neuf citoyens attestent que le citoyen Charles-Alphonse VILLERS, âgé de 56 ans (suit la description physique reprise de son passeport), *"a demeuré en cette commune rue de Voltaire, maison appartenant au citoyen FRANCOIS, garde-magasin, et qu'il y a résidé sans interruption depuis la Révolution, et notamment depuis le premier mai mil sept cent quatre vingt douze jusqu'au treize août mil sept cent quatre vingt treize (vieux style)"*.

Ce certificat de résidence est publié et affiché dans l'étendue de la commune de Cambrai *"qui est celle de la résidence du citoyen Charles-Alphonse VILLERS"* pendant huit jours consécutifs.

Aucune opposition n'ayant été formulée, le certificat est remis au fondé de pouvoirs à l'expiration de ces huit jours, le 14 brumaire an III, 4 novembre 1794 (vieux style).

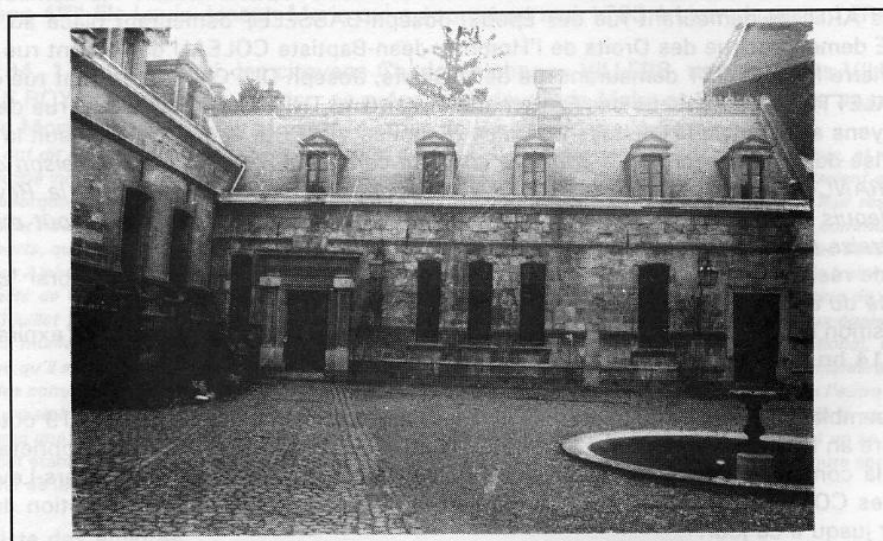
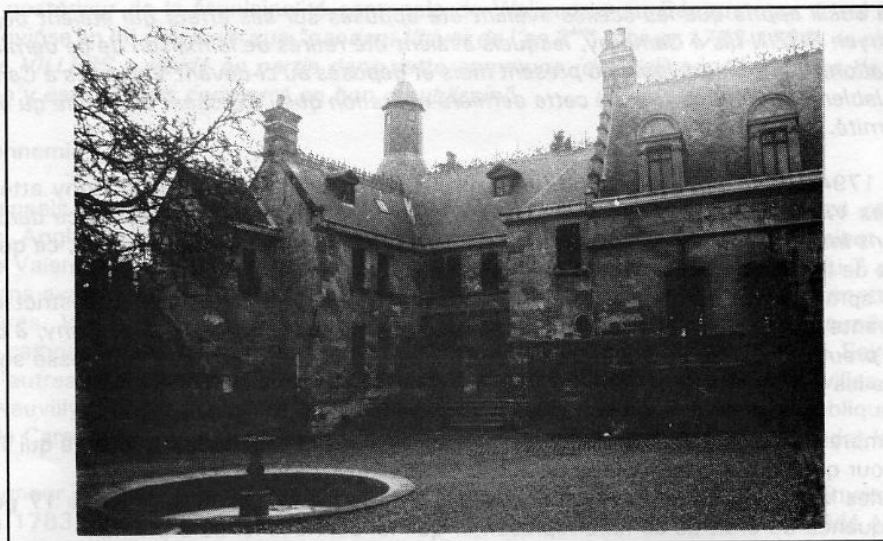
Un certificat semblable, établi selon la même procédure à Morlancourt-Villers-Levert le 19 octobre 1794, 27 vendémiaire an III, nous apprend que Charles Alphonse VILLERS, âgé de 57 ans, propriétaire résidant ci-devant en la commune de Ligny, demeure actuellement audit Morlancourt-Villers-Levert chez le citoyen Charles COLLERETTE, cultivateur du dit lieu, et qu'il y a résidé sans interruption depuis le 25 floréal dernier jusqu'à ce jour.

En possession de ses certificats de résidence et de civisme, Charles Alphonse VILLERS s'adresse aux Citoyens Administrateurs du Directoire du District de Cambray, le 30 octobre 1794, 9 brumaire an III, pour exposer, preuves à l'appui :

"... Voilà donc qu'il est évident que l'Exposant n'a cessé de résider dans la République depuis la Révolution et notamment depuis le 1^{er} may 1792 jusqu'à ce jour. Il le prouve par une résidence non interrompue".

"Lorsque l'Exposant résidait dans la commune de Cambray, il demeurait chez le citoyen BUZIN fils, rue de Voltaire, et lorsqu'il en sortit, il laissa chez ce dernier ce qu'il avait de plus précieux, partie renfermée dans des malles et d'autre laissée en évidence. L'Administration du District de Cambray, informée apparemment que l'Exposant avait laissé ses meubles chez BUZIN, fit apposer les scellés sur ses malles et quelque temps après, c'est à dire les premiers jours de vendémiaire dernier, fit enlever ses effets de chez BUZIN et les fit conduire au ci-devant Vaucelles".

"L'exposant a donc le droit de réclamer la radiation de son nom sur la liste des Émigrés de ce District, où il a été mal à propos porté, et que la remise lui soit faite à l'instant, même provisoirement, de ses meubles et effets dont est question, partie de ceux-ci lui étant d'un usage journalier et de première nécessité,... à la charge cependant, si vous le trouvez nécessaire, de donner bonne et suffisante caution pour la valeur des effets dont il s'agit". Salut et fraternité. (signé) Charles VILLERS. (à suivre...)



La maison du "citoyen VILLERS" à Ligny (château de Ligny)...

Bibliographie et sources utilisées :

MONTIGNY, Henri. Histoire de la famille de VILLERS-AU-TERTRE du XII^{ème} au XX^{ème} siècles. Son implantation à Villers-au-Tertre, Douai, Cambrai, Ligny-en-Cambrésis, Serain, Masnières, Houdeng, Wetzlar, Cambrin, Aix-la-Chapelle, Hélicourt et en Guadeloupe. Sa postérité en Cambrésis et en Belgique. Inédit de 272 pages. 1994.

(1) Les correspondances relatives à l'internement sont aux A.D.N. (Série C 221. Intendance du Cambrésis, titre 18 085, pièces 2-3-4).

(2) LECLUSELLE, Adolphe. Histoire de Cambrai et du Cambrésis. 1789-1874. Tome 1, page 47.

(3) Ce certificat et les suivants font partie du dossier n° 4995/B Nord classé aux Archives Nationales sous la rubrique F/7.5440/9 (43 pièces).

Henri MONTIGNY

NOS VILLAGES MÉCONNUS : ANNEUX

Par André (†) et Marie-Louise FAREZ

Anneux est une petite commune du canton de Marcoing, située à 8,5 kilomètres de Cambrai, traversée par la route Nationale de Cambrai à Bapaume (tronçon de la route Rouen-Valenciennes) et l'autoroute A2. Ce village situé à 60 mètres d'altitude, qui occupe une surface de 528 hectares, est aujourd'hui peuplé de 225 habitants (appelés "*Anneusiens*" ou en patois "*Codaques*" (les oeufs). C'est l'histoire de ce village que je me propose de vous raconter grâce aux multiples documents recueillis par mon père pendant toute sa vie et grâce à l'aide de l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire"...

La géologie

Le toponyme "*Anneux*" vient du bas-latin "*Alnus*" qui signifie "*aulne*" ou "*Alnetum*" (lieu planté d'aulnes). Cela signifie qu'autrefois, il poussait de nombreux arbres dans les terres marécageuses d'Anneux (parmi les lieu-dits, relevons "*les Feuillants*").

Au cours des temps, plusieurs défrichements eurent lieu et il n'y a plus aujourd'hui que 46 hectares de bois (le bois dit "*de Bourlon*") dans ce village.

Le territoire est peu accidenté et presque partout recouvert de limon. Les puits ont 20 à 24 mètres dans le village et 14 mètres seulement à la Chapelle d'Anneux dont le niveau est plus bas.

La colline du bois de Bourlon qui s'étend sur le territoire d'Anneux est formée de terrain tertiaire. Au sommet, on voit une argile sableuse blanche et rouge dont la couleur a fait donner au lieu le nom de Rouge terre. A mi-côte, on trouve l'argile plastique exploitée à Bourlon et formant plusieurs niveaux de sources. Au dessous, les sables blancs donnent lieu à d'importantes exploitations situées contre la route de Cambrai.

Enfin à la base, au Nord de la Chapelle d'Anneux, on rencontre des traces de tuffeau. Sur le sommet et sur les flancs de la colline sont disséminés des fragments de grès, rougeâtres, très durs, employés pour les chemins et particulièrement pour le chemin de la Chapelle d'Anneux à Bourlon. Ce sont les silex à Nummulites (1).

La toponymie

En étudiant un peu le nom des parcelles sur les plans cadastraux de 1826 et 1879, on voit se dévoiler un peu quelques aspects de l'histoire du village d'Anneux. Notons ceux qui rappellent :

- **La configuration des terres** : le Grand Champ, le Champ de l'Arbre-Bersin (Géry HERBERT prétendait qu'il s'agissait d'un terrain entouré de palissades mais il existe aussi un lieu-dit "*la Fontaine Bersin*"), le Champ Pourri, les 18 (18 mencaudées, soit 6,38 hectares), la Deuve de l'Épine (en patois, une deuve est un talus gazonné), Derrière les Haies, la Voie des Près...

- **La composition du sol** : le Chauffour et la Chaudière (anciens fours à chaux), la Fosse Marlette (présence de marne), les Sablières...

- **Les occupants de ces terres** : les Trois Cornets, les 7 Frérots, les 14 Goubets, aux 18 François...

- **Les anciennes fêtes et coutumes** : les Brandillons (fête des brandons ou torches du premier dimanche de carême)

- **Les anciens lieux ou édifices** : la Fontaine Bersin, le Poteau (limite de juridiction seigneuriale ?), le Pont de bois, le Calvaire, au Moulin Neuf, le Couvent...

Certains lieux-dits ont également pu donner lieu à des interprétations historiques, on retiendra la Carrière des Huguenots qui serait un lieu où les protestants pourchassés se réunissaient pour prier aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

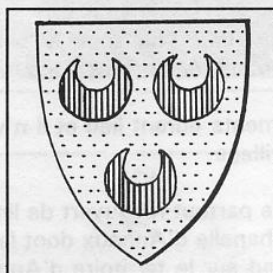
Dans le fichier établi par Monsieur PIÉTRESSON de SAINT-AUBIN et consultable aux Archives Départementales du Nord, on signale aussi : l'Auberge d'Anneux, la Redoute, la Chapelle de Bois et le Champ des Éluscaus (c'est à dire le champ des cercueils).

L'examen du nom des rues n'apporte que peu d'éléments : les rues d'En Haut et d'En Bas (qui ont formé en se réunissant l'actuelle Grand' rue), la rue du Cheminet (petit chemin qui conduisait autrefois vers Graincourt), les rues de la Chapelle et du Calvaire (voir plus bas), la rue de Marcoing, la rue de Cantaing et le chemin de Graincourt...

Les relevés archéologiques

Quelques recherches effectuées au siècle dernier ont mis à jour des vestiges de constructions romaines, et sur la lisière du bois de Bournon, on distingue un fossé avec épaulement, qui est le reste d'un camp établi sur le plateau, on ne sait à quelle époque.

Sur le lieu-dit *"le Couvent"*, ont été retrouvées récemment des tuiles d'époque romaine. Aucune trace de couvent à cet endroit n'est pourtant signalée dans nos documents. Monsieur GIBOT remarque qu'en plusieurs lieux de notre arrondissement appelés *"l'ermitage"*, *"le couvent"* (où aucun établissement religieux n'avait vu le jour), on avait décelé l'emplacement d'anciennes villa gallo-romaines...



Les armes de la famille et du village d'Anneux

L'époque médiévale

La première mention écrite du village d'Anneux date selon Le CARPENTIER (2) de 1057, les documents parlent alors plutôt d' *"ANES"* ou d' *"ANNEUS"* (en 1096).

En cette fin du XI^{ème} siècle, le village entre dans le patrimoine de la famille de TRITH issue des comtes souverains de Hainaut, à laquelle appartient Rénier II de TRITH, duc de Philippoli, pair et châtelain de Valenciennes qui, le premier de sa maison s'arma du croissant, emblème de l'antique Byzance pour commémorer la part prépondérante qu'il prit à la conquête de Constantinople.

Par les femmes, la famille prétend descendre aussi des sires d'OISY-CRÈVECOEUR (qui donnèrent des châtelains aux villes de Douai et de Cambrai).

La branche installée au village prendra le nom d' *"Anneux"*. On relève Enguerrand, sire d'Anneux, en 1143, Rénier d'Anneux, puis Adam d'Anneux, le 1^{er} avril 1148.

A cette date, le seigneur reconnaît que la paroisse d' *"ALNEUS"* dépend de l'Église-Notre-Dame de Cambrai (cette dépendance à la Métropole ou Cathédrale de Cambrai est reconnue par le pape Eugène III), mais la seigneurie n'en demeure pas moins entre les mains des membres de la famille d'Anneux : en 1166, le seigneur d' *"ANNODIUM"*; Jean-Eudes, en 1174; Simon, en 1183; Adam, en 1216; Roger, en 1218, puis Adam en 1235.

Ce dernier donne en novembre 1235 18 mencaudées de terre à l'abbaye de Vaucelles. Il est bientôt relayé par les autres seigneurs laïques qui possèdent des biens sur le terroir : Baudouin d'Aubenchaul bailli d'Oisy, Mathilde de BEAUCOURT (veuve de MILLEVILLE et ses enfants), Watier d'ANNEUX et les de LE BRUYÈRE (vassaux de Guy de Villers-Outréaux). Toutes ces donations sont à l'origine du *"Marché de la Vaucelette à Anneux"* (Premier bail connu : 1254, *"bail de 9 ans d'une maison et dépendance de 14 muids de terre à Anneux à Pierre THIÉRY, de Doignies"*) (3).

Le dernier sire d'Anneux de cette famille qui portait *"d'or à trois croissants de gueules"* est cité dans une charte de 1293.

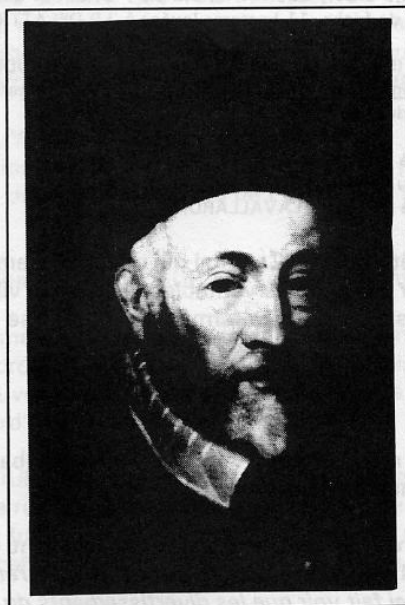
Après 1301, la famille d'ANNEUX (éteinte en 1782) donnera des seigneurs aux villages d'Abancourt, de Crèvecœur, de Masnières, des marquis de WARGNIES... mais n'aura plus aucun lien avec le village du même nom (contrairement à ce qui a été signalé dans de nombreux articles).

En 1324, *"AUSNEUS"*. Ensuite, *"ALNETUM"*, *"ALNODIUM"*.

A une époque, qui nous est pour l'instant inconnue, une grande partie du village d'Anneux (la cense des religieux de Vaucelles y comprise) passe sous la juridiction du *"baron"* (?) d'Havrincourt. En témoigne cette sentence du bailli et homme de fief d'Havrincourt du 7 mai 1405 qui donne mainlevée d'un cheval et de farine, saisis sur le fermier de Messieurs de Vaucelles à Anneux, au sujet de la banalité du moulin dudit Havrincourt et déclare que les dits fermiers quoique de la juridiction dudit lieu, ne sont pas sujets à ladite banalité (4).

Dès 1600, l'église qui est considérée comme vétuste est reconstruite. C'est François VAN DER BURCH, archevêque de Cambrai, qui la dédicace le 13 mars 1619. Une chapelle est édifée au Nord de l'église en 1666. Le portail flanqué de deux tours surmonté d'une flèche en charpente a été refait en 1717.

L'ancienne église d'Anneux fut dédicacée par l'archevêque VANDERBURCH en 1619



Une frontière qui fluctue...

En 1640, DESPRET, fermier de l'abbaye de Vaucelles à Anneux, attaque l'échevinage qui prétend asseoir le fermier à la taille alors que la *"ferme de la Vaucelette à Anneux"* se situe en Artois et non en Cambrésis... En juin 1670, seules *"31 mencaudées du marché de la Vaucelette"* sont déclarées être situées en Artois... (5).

Cependant, les habitants de la paroisse profitent souvent de cette situation limitrophe pour échapper aux différents impôts qui sont réclamés par les provinces de Cambrésis et d'Artois.

La vie des Anneusiens est particulièrement dure pendant les guerres franco-espagnoles : en 1675, les échevins d'Anneux informent le bailli de l'Église Métropolitaine qu'ils ne pourront pas payer leur contribution de 3 000 florins car les habitants sont pillés tous les jours sans qu'on y remédie et que le premier échevin Jean-Baptiste CAUDRON a été emprisonné à Bapaume (avec demande de rançon). Toutes les récoltes du village sont gâtées après la grêle du 16 juin 1676 ce qui place les gens du village dans la plus grande misère... (6).

En 1683, un *"règlement pour la perception des fermes dans les lieux et enclavements d'Artois"* proclame que le village d'Anneux est entièrement rattaché au Cambrésis (7).

N'oublions pas qu'ANNEUX vient d'être définitivement rattaché à la France de Louis XIV (suite à la Paix de Nimègue de 1678).

Les rapports n'en demeurent pas moins *"tendus"* avec les agents des Fermes de Cambrai (*"percepteurs"*). En 1687, Jean-Baptiste CAUDRON doit comparaître à Cambrai pour avoir chargé rudement et *"bastonné"* (avec son fils, ses beaux-fils, valets et domestiques) les sergents qui venaient réclamer *"le droit sur la bière"* demandé par les États (les commissaires doivent fuir dans une écurie, l'un d'eux repart avec une morçure à la jambe) (8) !

En 1692, naquit à Anneux Antoine TAISNE qui est aujourd'hui célèbre pour avoir peint en 1717 un magnifique portrait de l'archevêque FÉNELON (tableau exposé au Musée municipal).

Le rôle du Vingtième de 1754 (9) nous montre l'importante part du clergé dans la propriété du sol. En effet, les principaux propriétaires de la paroisse sont :

- L'abbaye de Vaucelles : 97 hectares (93 hectares aux héritiers COUPEZ, 4 hectares à DUBOIS).
- La Métropole de Cambrai (ou Cathédrale) : 76 hectares qui se subdivisent en : * Chapitre Notre-Dame (52 hectares à la Veuve DELEVACQUE, 5 hectares, idem, 3,5 hectares à J-B DELATTRE), * Aumône (un dîmeron à 9 hectares), * Grand Commun des Chapelains (7,5 hectares à J-B DELATTRE), * Fabrique (4 hectares à Jérôme POUILLAUDE et François DAGE), * Commun des Grands Vicaires (53 centiares, idem.), * Prévôté de Notre-Dame (droit de Champart).
- L'Hôpital Saint-Julien (28 hectares de terre à Albin CAUDIN et 1/3 de dîme).
- L'abbaye de Cantimpré (24 hectares : 14,5 à Géry DELATTRE, 5,5 à J-P DAZIN et Géry DELATTRE, 4 à Pierre LAVALLARD).
- Le Béguinage de Cantimpré (15 hectares de friche, 11 hectares louées à J-B DELATTRE).
- Le curé d'Anneux (13,5 hectares).
- Les religieuses de Saint-Jacques au Bois (9 hectares, dont 7,5 hectares à Albin CAUDIN et J-B DELATTRE).
- La Chapelle de Saint-Jacques le Majeur en l'Église Collégiale de Saint-Géry (5,5 hectares à P-Philippe LAVALLARD).
- Les pauvres (6 hectares) et la Pauvreté (droit de Terrage).
- L'église d'Anneux (4,5 hectares).
- Les Orphelins de Cambrai (2,5 hectares à FOULON).
- L'abbaye de Prémy (2 hectares à Mathieu LAVALLARD).
- Le Béguinage de Cambrai (1,5 hectares à P-Philippe LAVALLARD).

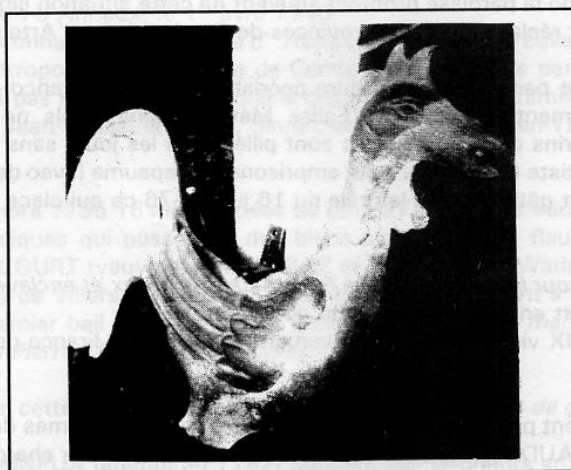
Si, avant la Révolution, c'est la Métropole de Cambrai qui est officiellement "*seigneur d'Anneux*", ce sont les membres de la famille SAVARY qui sont les véritables maîtres du village : ils sont en effet à la tête de l'échevinage et contrôlent les trois plus grosses fermes de la paroisse (soit environ 500 mencaudées de terres labourables)!

La vie paroissiale

En 1764, une nouvelle église est reconstruite à Anneux sur les soubassements de l'ancienne. Tous les curés de la paroisse sont alors inhumés dans l'église.

Un rapport moral de la paroisse en 1781 souligne le mécontentement du curé : "*Les divertissements du carnaval sont entrés en usage à Anneux, et on se déguise, les cabarets sont remplis de personnes d'un sexe différent et on danse; je leur ai fait voir que les divertissements du carnaval étaient une imitation des fêtes que les païens célébraient pour honorer les démons, alors, ils ne se sont plus déguisés, mais les filles continuent à danser dans les cabarets six à sept fois chaque année et voilà près de deux ans que je n'ai pas pu faire tenir école à Anneux*" (10).

En 1782, le curé Georges-François JESQUY fait construire une nouvelle "*maison curiale*" pour la somme de 6 000 florins.



Le coq de l'ancienne église fut caché pendant la Révolution. Il est aujourd'hui visible dans la mairie.

La Révolution

Suite à l'ordonnance du 27 mars 1789, deux habitants d'Anneux sont délégués par la population pour représenter leur paroisse au bailliage de Cambrai : André DELVIGNE (clerc) et Jean-Philippe CHAUWIN. Les SAVARY ne sont cependant pas totalement écartés des affaires, puisque c'est Pierre-Guislain SAVARY, bailli de Morenchies, qui est délégué par cette dernière paroisse pour faire part des doléances de ce village au Tiers-État du bailliage.

En 1790, est créée à Anneux la première municipalité républicaine : la commune dépend du canton de Ribécourt jusqu'en 1795 et a pour premier maire Ignace COUPEZ.

L'enquête sur l'assistance de 1790 déclare que 192 individus du village (la moitié du village et 16 mendiants) ont besoin d'assistance et que les pauvres sont employés à paver les rues du village de grès ou de cailloux. La population réclame *"des écoles de charité gratis pour les enfants pauvres jusqu'à 14 ans"* et *"des écoles de tout arts, professions et métiers aussi gratis"* et *"des manufactures..."* (11).

En 1792, Georges-François JESQUY, curé d'Anneux depuis le 31 mai 1781 qui avait accepté de prêter le premier serment à la Constitution le 15 février 1790, refusa de prêter le second serment, et fut contraint de démissionner puis fut déporté. Il ne rentra de l'exil qu'en 1802 pour mourir à Valenciennes le 22 juin 1823.

En 1794, le curé constitutionnel Charles BEAUTOUR est lui-même contraint à démissionner (12).

Pressé par les Jacobins, Chrisostome DEVIGNE (probablement fils d'André), clerc laïque et greffier de la commune, est obligé d'enlever la croix et le coq sur le clocher de l'église.

Ce coq fut caché et put ainsi retrouver sa place après la Révolution. Il a également survécu à la Première Guerre mondiale, et on peut aujourd'hui le contempler dans la salle de la mairie.

De même, l'historien local Achille DURIEUX raconte qu'en ventôse de l'an II, une femme faillit être arrêtée par Joseph LE BON au théâtre de la rue Molière à Cambrai en voulant se débarrasser d'objets proscrits par la loi (une ceinture de soie blanche frangée d'or et d'une boîte à hostie en argent = custode) que le curé JESQUY avait confié à l'oncle de celle-ci (le brasseur Savary) avant de partir en exil (13).

Anneux occupa une place privilégiée dans le district de Cambrai pendant la Révolution, puisque c'est en ce lieu que se déroulèrent le 6 germinal an VI (mars 1798) des élections primaires pour le choix des représentants du district de Cambrai. Les procès verbaux indiquent que cette élection fut très agitée (14).

L'église d'Anneux est vendue à un particulier le 8 thermidor an VII.

L'Empire

Après la défaite de WATERLOO, de 1815 à 1818 une armée d'occupation britannique se déploya sur le village d'Anneux.

Dans les registres paroissiaux, cette présence apparaît à plusieurs occasions :

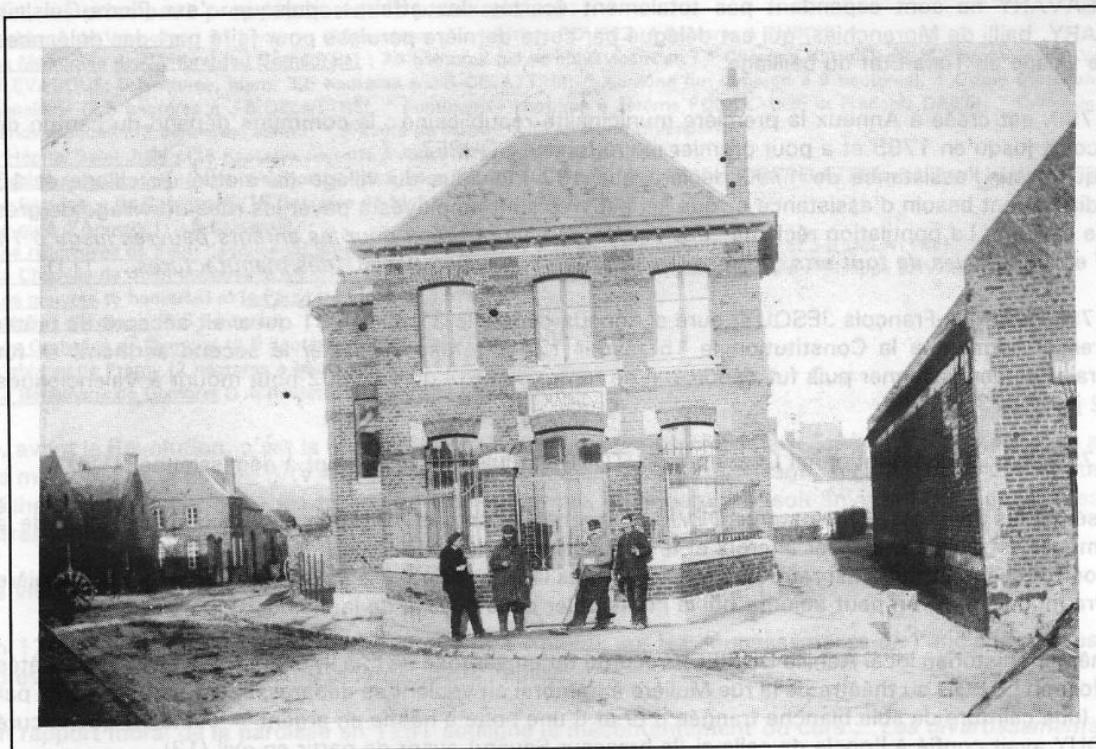
- John JOHNSTON, né en Angleterre, sergent, soldat de sa Majesté Britannique de la 8^{ème} Compagnie deuxième bataillon des Royals Sapeurs Mineurs, établi à Anneux en 1817 où il exerce la profession de tailleur de pierres.
- David JOHNSTON, né en Écosse, probablement fils du précédent, cité dans plusieurs actes paroissiaux d'Anneux, cité comme marbrier rue des Liniers à Cambrai en 1846, † dans cette ville le 16 janvier 1876.
- Duncan SHAW, menuisier, né à Darvid en Écosse, † le 2 octobre 1831 à Anneux.
- Élisabeth BLACK, fille du sergent de la 8^{ème} Compagnie cantonnée à Anneux, † en 1817.

Au sein de la population actuelle du village d'Anneux, il existe encore plusieurs descendants de JOHNSTON et de SHAW (15) !

Remarquons que le village d'Anneux donna aussi au XIX^{ème} siècle à la ville de Cambrai des hommes politiques et juristes de premier plan, tels que Géry DELATTRE (1735-1816), procureur du tribunal civil de Cambrai, Pierre-Guislain SAVARY, avocat ou encore Charles Joseph Dieudonné SAVARY, fils du précédent, notaire et adjoint au maire de la ville de Cambrai au XIX^{ème} siècle.

Histoire des édifices communaux et religieux

- La mairie



La maison commune d'Anneux reconstruite en 1903

Une mairie fut reconstruite en 1903 par l'entrepreneur HARFAUX de Noyelles-sur-l'Escaut (dépense de 6 816,56 francs) à l'emplacement du jardin de l'instituteur (échange). Jusqu'ici Anneux avait été dépourvue de maison commune (16).

- L'école

En 1792, une enquête nous indique qu'il y avait à Anneux 40% d'illettrés.

C'est entre 1850 et 1859 que furent construites et cloturées les premières maisons d'école. A cette occasion, la commune acheta un Christ pour l'école ainsi que des tables en bois de chêne sur quartier pour les pieds.

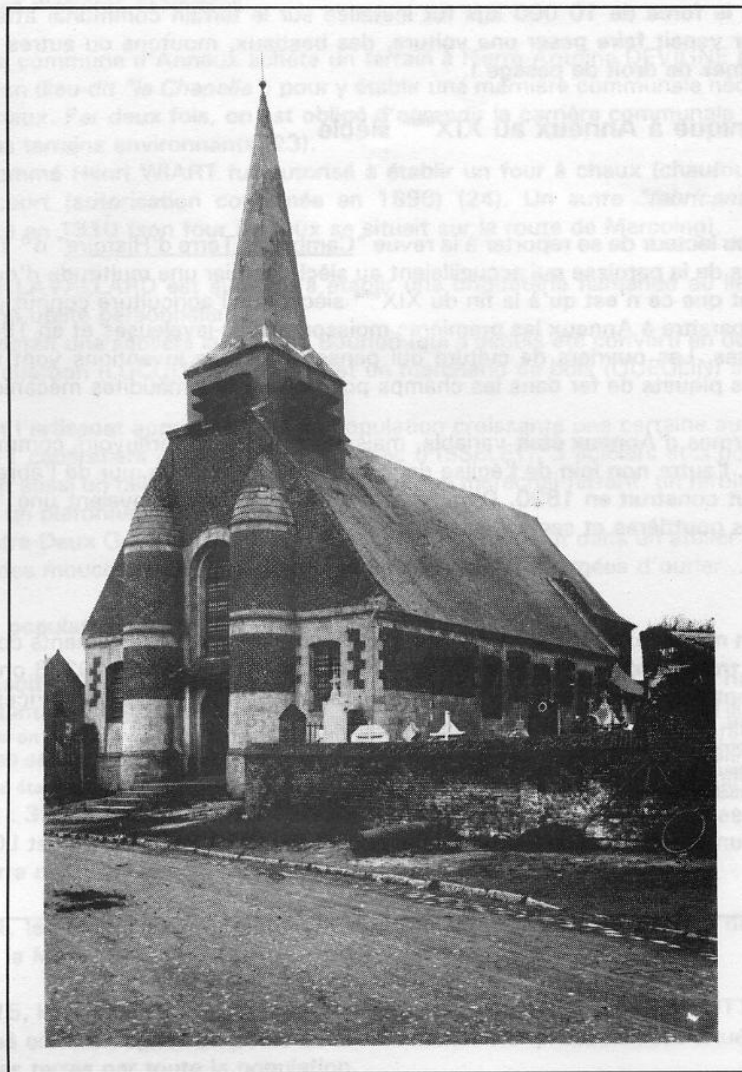
Entre 1903 et 1908, de graves problèmes opposent l'instituteur WITRAND à la commune (à propos du traitement de celui-ci) : à cette époque, l'instituteur donne des cours pratiques, des cours du soir pour les adultes. L'institutrice Madame WITRANT donne des cours de couture aux filles... (17).

- L'église

Le chœur de l'église (reconstruite en 1764) fut refait en 1803. Cependant, les réparations furent réduites à néant en raison de l'ouragan du 18 février 1807 (*"la pluie tombe sur l'autel et le son de la cloche se répand à travers l'église"*, *"la croix du clocher se trouve ébranlée"*). De nouvelles réparations eurent donc lieu entre 1807 et 1809 et un plafond blanc fut construit en 1851 (avec gittage en madras sapin pour la nef et les côtés pour recevoir ce plafond).

Sous le ministère de l'abbé LEURQUIN (1838-1841), furent construits une magnifique chaire en bois, deux autels collatéraux et un fournil de linge.

Une cloche de cuivre rouge pesant 440 kilos fut achetée en 1861 par la commune d'Anneux, les habitants du village ramenèrent à leurs frais à la gare de Cambrai la vieille cloche de 300 kilos (qui fut reprise par le fondeur à 3 francs le kilogramme !). D'autres travaux eurent lieu au clocher en 1882 (18).



L'ancienne église d'Anneux entourée d'un cimetière clos par des murailles

Cette église était dédiée à Saint-Léger (évêque d'Autun martyrisé dans une forêt d'Artois, sous les Mérovingiens). En 1843, l'archevêque de Cambrai autorisa la création à Anneux d'une *"Confrérie en l'honneur du Saint-Immaculé Coeur de Marie"* (19).

L'église, qui était remarquable par son portail flanqué de deux tourelles, l'était également par un Dieu de Pitié (Christ de la flagellation) qui se trouvait sous un auvent contre le mur de l'église.

- **Le cimetière** se situait avant 1914 autour de l'église. Ce cimetière fut planté d'arbres en 1821, le mur de clôture en fut reconstruit en 1844.

- En 1812, le curé est sommé de *"déguerpir et vider la maison qu'il occupe"*. François SAVARY propose donc à la commune d'acheter en 1813 la maison de Marc LABALETTE (*"placée à portée de l'église et du chemin verd qui y fonde la beauté des bâtiments"*) pour y établir un **presbytère** (20).

Tous les chemins d'Anneux furent empierrés entre 1846 et 1855. C'est François PANIEN, maire, qui décida en 1846 de *"vendre tous les ormes croissant sur la place communale où se trouve actuellement établi le jeu d'arc"* afin d'en consacrer le prix à la restauration des chemins.

C'est la Grand' rue qui bénéficia la première de trottoirs et de canivaux entre 1891 et 1893 (21).

Signalons que la commune d'Anneux se dota d'une **pompe à incendie** en 1858 et d'une **bascule publique** en février 1882 (22).

Cette bascule ayant la force de 10 000 kgs fut installée sur le terrain communal attenant à la place. Lorsqu'un cultivateur venait faire peser une voiture, des bestiaux, moutons ou autres pesées, il devait alors payer 25 centimes de droit de pesage !

L'activité économique à Anneux au XIX^{ème} siècle

- Les fermes

Nous demanderons au lecteur de se reporter à la revue "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 14 pour connaître les principales fermes de la paroisse qui accueillaient au siècle dernier une multitude d'ouvriers agricoles. Rappelons cependant que ce n'est qu'à la fin du XIX^{ème} siècle que l'agriculture connut de nets progrès : en 1897, on voit apparaître à Anneux les premières moissonneuses-javeleuses et en 1901 les premières moissonneuses lieuses. Les ouvriers de culture qui pensent que ces inventions vont les empêcher de travailler mettent des piquets de fer dans les champs pour casser ces maudites mécaniques...

L'équipement des fermes d'Anneux était variable, mais il y avait deux abreuvoirs communaux, l'un face à la ferme SAVARY, l'autre non loin de l'église dans la rue d'En Haut. Le mur de l'abreuvoir communal (de la Grand' rue) fut construit en 1890. D'autre part, toutes les fermes avaient une "rosie" (mare qui recevait les eaux des gouttières et servait aussi à abreuver le bétail).

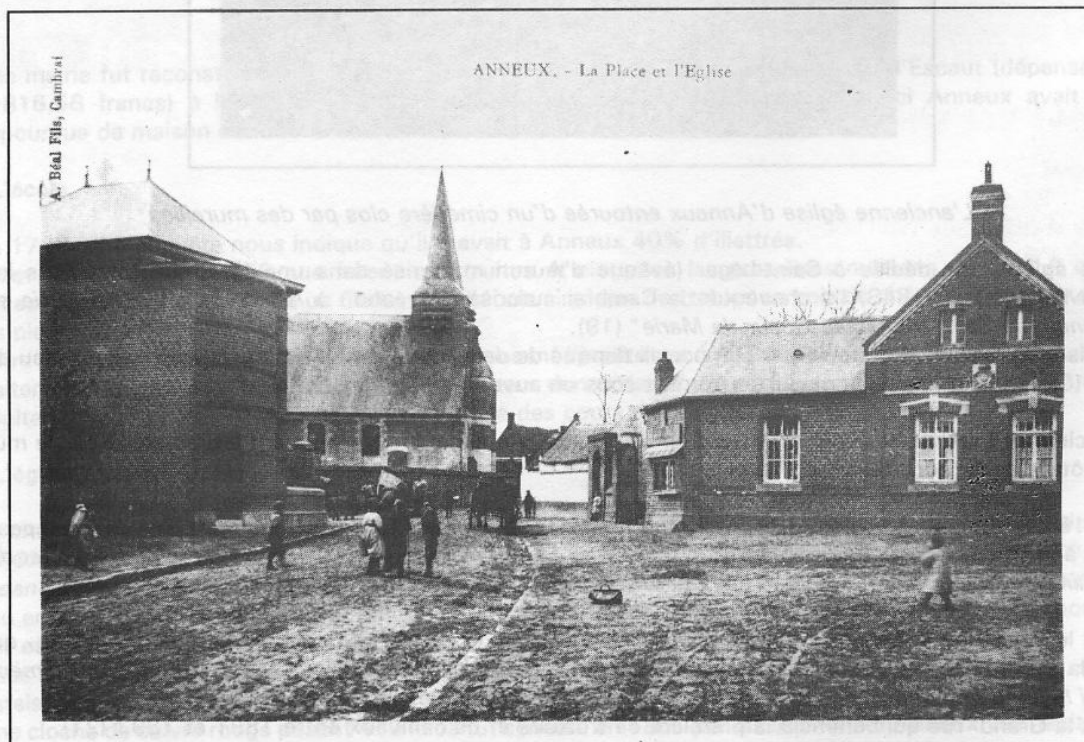
- Les moulins

Au XVIII^{ème} siècle, un moulin existait déjà à Anneux : malheureusement les documents concernant celui-ci (1756-1775) qui se trouvaient aux Archives Départementales sous la cote C 10326 ont disparu !

Plusieurs meuniers ont été relevés dans les registres paroissiaux et au sein des matrices cadastrales :

- Téléphore Blaise COLAR, meunier, né vers 1773 à Cantaing (établi à Anneux en l'an XI).
- Alexandre PLATEAU, domestique ou valet de moulin, natif de Boursin (cité en 1817).
- Faustin LAVALLARD, meunier en 1826, au lieu-dit "la fausse chaudière".
- DEBRAY-MAYEUX, domicilié à Graincourt, qui exploite en 1826 un moulin au lieu-dit "le Neuf Moulin".
- BRAY et CAILLEZ (en 1864 et 1880).

En 1874, il y avait un moulin vers le village Graincourt et en 1910 LAVALLARD et LODGER sont dits "chasse-mannées".



La place d'Anneux avant 1914

- L'exploitation des matières premières

En 1846-1848, la commune d'Anneux achète un terrain à Pierre-Antoine DEVIGNE à l'entrée du chemin d'Anneux à Bourlon (lieu-dit "*la Chapelle*") pour y établir une marnière communale nécessaire à l'entretien des chemins vicinaux. Par deux fois, on est obligé d'agrandir la carrière communale car celle-ci déprécie et endommage les terrains environnants (23).

En 1846, le dénommé Henri WIART fut autorisé à établir un four à chaux (chaufour) sur le chemin de Bourlon à Graincourt (autorisation confirmée en 1896) (24). Un autre "*fabricant de chaux*" appelé DUSSART est cité en 1910 (son four à chaux se situait sur la route de Marcoing).

En 1894, le sieur LAVALLARD est autorisé à établir une briqueterie flamande au lieu-dit "*le chemin de Cambrai*" pour son utilité personnelle (25).

D'autre part, il existait une sablière au bois de Bourlon (qui a depuis été converti en décharge municipale), un marchand de charbon (LOCQUET) en 1880 et un marchand de bois (QUEULIN) en 1864.

- Le commerce et l'artisanat apportaient à une population croissante une certaine autarcie. En 1880, il y avait à Anneux 11 cabaretiers dont un débit de tabac (PISSELET), 3 épiciers et 3 boulangeries...

En 1910, il y avait aussi un tailleur d'habits, un charron, un maréchal-ferrant, un ferblantier, un menuisier, un cordonnier et un plafonneur.

Jusque dans l'Entre-Deux Guerres, Mademoiselle BLANCHARD reçut dans un atelier de confection (situé près de l'église) des mouchoirs que des ouvrières du lieu étaient chargées d'ourler...

L'évolution de la population

1692 : 41 feux (soit environ 200 habitants) / 1778 : 314 habitants / 1790 : 379 habitants (76 feux) / 1823 : 402 habitants / 1840 : 487 habitants / 1848 : 513 habitants / 1849: l'année du choléra fut terrible pour le village d'Anneux, si on signalait environ 15 décès par an l'année commune, on releva 70 décès en 1849. Le mois crucial fut le mois de septembre (39 décès), le 4 de ce mois le curé dut enterrer 4 personnes le même jour. La personne qui devait ensevelir les corps le jour du décès était obligé de se soutenir à l'alcool pour supporter sa tâche / 1864 : 504 habitants / 1890 : 400 habitants / 1910 : 398 habitants.

La Première Guerre mondiale

Le 26 août 1914, les Allemands entrèrent à Anneux. Il n'y eut cependant pas d'occupation du village avant le recul de la Marne.

En mars-avril 1915, le village est occupé par les Allemands. L'abbé Dominique BOUTTE est arrêté comme espion et emmené en Allemagne. Un poste de la Kommandantur probablement situé à la ferme PANIEN faisait travailler les terres par toute la population.

En décembre 1915, arrivent à Anneux des mitrailleurs de la garde et des troupes au repos. Le clocher de l'église est démoli par les Allemands pour éviter d'être repéré par les troupes anglaises et françaises. A partir d'octobre 1916, des membres de l'État-Major et du Génie s'installent à l'école et la mairie pour établir les plans de la ligne Hindenburg. Les soldats, avec des ânes, conduisent des obus sur le Front.

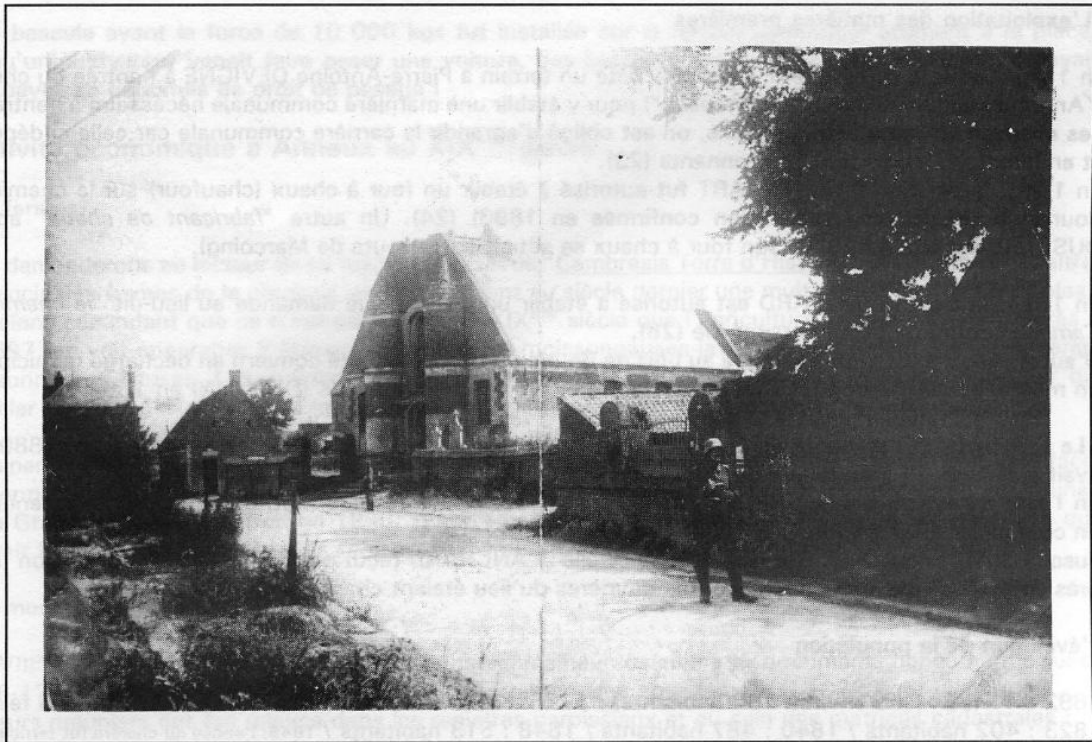
En novembre 1916, tandis qu'une partie de la population évacue le village et se dirige vers Escarmain, l'autre partie de la population travaille aux travaux de défense. Des prisonniers civils doivent creuser des tranchées pour les Allemands (Cf. Souvenirs de ces tranchées près de la pâture CRÉPIN (sous cette pâture a également été aménagée une vaste salle pour soigner les blessés et accueillir les enfants des écoles)... Des prisonniers russes logent dans les bâtiments communaux...

Le 11 mars 1917, le reste de la population est évacuée sur la Belgique (région de Baudour) et le 13 sur Thun-Saint-Martin.

Entre le 20 et le 23 novembre 1917, le village d'Anneux est complètement démoli par la 3^{ème} Armée Britannique du général BYNG. C'est la fameuse "*Bataille de Cambrai*" qui est livrée.

Après une contre-attaque allemande entre le 23 et le 27, le village d'Anneux est finalement repris le 29 par le général Julian BYNG grâce à l'appui de la 51^{ème} Division et du 49^{ème} Tanks.

Mais, le 30 novembre, vers 9 heures, le "*London Régiment*" de BYNG est chassé par les Allemands qui reprennent aussi le bois de Bourlon, Noyelles, Cantaing...



Le village d'Anneux souffrit fortement de la Première Guerre. Ici, l'église "décapitée" en 1915

Anneux ne sera délivré définitivement que le 9 octobre 1918 (26).

Ce n'est qu'en mars 1919 que les civils retrouvent leur village où ne subsiste plus qu'une seule maison.

Dès mai 1919, les premières baraques de bois apparaissent (il n'en reste plus que deux, à ce jour), des Indochinois et des prisonniers logés dans l'ancien dépôt de betteraves de Monsieur PANIEN (toujours visible face à la ferme FAREZ) participent à la reconstruction du village et à la réfection des chemins.

Pour sa brillante conduite, la commune d'Anneux reçoit la Croix de Guerre en 1923 (15 soldats originaires d'Anneux sont morts pendant le conflit).

Après la Guerre, fut inauguré à Anneux un cimetière anglais. A ce sujet, il convient de citer un fait assez rare : le 10 avril 1975, avec l'autorisation du vice-consul Pierre MARCHAL, on déposa sur le côté gauche du monument britannique les cendres de Florence BARTLETTE (née le 27 décembre 1888 à Londres) qui avait exprimé le désir de reposer auprès de son époux tué à la guerre et enterré à Anneux comme soldat inconnu (sépulture surmontée d'une croix). Un bel exemple de fidélité...

Il n'y eut pas de victimes suite aux déflagrations de la guerre, mais souvent, lors de divers travaux, on retrouve des cadavres de soldats, des chevaux tombaient dans des fosses lors du labour...

Après 1920, le village connaît une baisse inquiétante de sa population (1920 : 303 habitants, 1940 : 324 habitants, 1960 : 268 habitants, 1969 : 255 habitants, 1973 : 266 habitants, 1979 : 259 habitants, 1995 : 225 habitants) et subit de nombreuses transformations :

- Le 17 juin 1923, un monument aux Morts est inauguré au centre de la commune.
- En 1924, le cimetière est transplanté au lieu-dit "les Dix-Huit".
- En 1925, on installe l'électricité (concession pour la distribution d'électricité en 1937).
- En 1928, c'est l'érection d'un château d'eau.
- Avant 1929, une baraque provisoire (située à l'emplacement de l'actuel petit square près de l'école) faite de bois sert à la fois d'église et d'école provisoire. La construction d'une nouvelle église se fit sous la direction de l'entreprise DELEAU de Provville et en 1930 une cloche de l'église fut baptisée Marguerite-Albertine (parrainée par Marguerite SERGENT et Albert DEVIGNE).

Un presbytère fut reconstruit (actuelle maison de Madame MERCIER rue de l'église), il ne sera pourtant plus jamais occupé par un prêtre...

Les paroissiens d'Anneux dépendront successivement des curés de Bourlon, de Fontaine-Notre-Dame, puis de Cantaing. Aujourd'hui, le curé d'Anneux est l'abbé Georges GAUTIER, curé de Fontaine-Notre-Dame.

Pendant la "Drôle de Guerre", d'octobre à novembre 1939, le village d'Anneux dut accueillir et loger le 1^{er} train hippomobile qui fut relayé de fin novembre 1939 à février 1940 par le 13^{ème} Zouave. Comme dans chaque village, une grosse partie des habitants quitta la commune à l'arrivée des Allemands en mai 1940. La Ferme FAREZ fut une nouvelle fois occupée par les Allemands qui contrôlèrent toute l'activité du village (notamment, en 1944 les travaux de sciage de bois effectués par les prisonniers russes).

La chute d'un V1 dans le chemin de Moeuvres en 1943 endommagea les toits de plusieurs maisons... La Seconde Guerre aura coûté à Anneux trois de ses enfants : deux furent tués en 1940 (l'un mourut à Englefontaine, l'autre fut tué en Allemagne), Paul DORDAIN mourut dans un endroit inconnu...

Le visage du village et les habitudes changent beaucoup pendant le mandat de Monsieur André FAREZ (maire de 1935 à 1977) :

- En 1948, le premier tracteur agricole fait son apparition au village. Cependant, c'est surtout la première moissonneuse-batteuse fonctionnant en 1949 sur un champ près du chemin de Moeuvres qui attise la curiosité des Anneusiens...

- En 1967, la "chapelle d'Anneux" (qui accueillait autrefois un pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame du Scapulaire et était la réplique de la chapelle qui existait déjà avant 1914) qui masque la visibilité au bord de la route est détruite. Une chapelle de style beaucoup plus moderne (due à Madame Jacqueline LAURA, de Bourges) est inaugurée à son emplacement.

- En 1969, c'est la disparition de la dernière borne-fontaine du village et le remembrement... En 1972, 7 hectares sont cédés pour le passage de l'autoroute A 26...

Bibliographie et sources utilisées :

- (1) GOSSELET, Jules. La Constitution géologique du Cambrésis : canton de Marcoing. M.S.E.C., n° 32, Tome II, page 475.
- (2) LE CARPENTIER, Jean. Histoire généalogique des Pays-Bas ou histoire de Cambrai et du Cambrésis. Leyde, 1664, 2 vol. in 4.
- (3) Cartulaire de l'abbaye de Vaucelles, A.D.N., 28 H 91.
- (4) CHARTIER, Maurice (abbé). Historique de l'abbaye de Vaucelles. 1915.
- (5) A.D.N., 28 H 158.
- (6) A.D.N., 4 G 2523/2524.
- (7) Inventaire des anciennes Archives Communales de Cambrai, CC 840.
- (8) A.D.N., C 16312.
- (9) Rôle du Vingtième de 1754. A.D.N., série C.
- (10) A.D.N., 4 G 3913.
- (11) A.D.N., L 6978.
- (12) A.D.N., L 5052 et 1 T 253/3.
- (13) M.S.E.C., n° 26, pages 238 à 258.
- (14) DELOBEL, Émile. Histoire de Marcoing. 1911. Rééd Res Universis. 1992. Page 178.
- (15) Les registres paroissiaux d'ANNEUX de 1796 à 1914 sont consultables aux Archives Diocésaines de Cambrai.
- (16) A.D.N., O 10/10.
- (17) A.D.N., O 10/3.
- (18) A.D.N., O 10/11-12-13-14-15.
- (19) A.D.N. 1 T 253/3.
- (20) A.D.N., O 10/5.
- (21) A.D.N., O 10/29.
- (22) A.D.N., O 10/24-25.
- (23) A.D.N., O 10/6.
- (24) A.D.N., M 417/357-359.
- (25) A.D.N., M 417/358.
- (26) Souvenirs de guerre recueillis par feu André FAREZ.

André (†) et Marie-Louise FAREZ

COURRIER DES LECTEURS

Question

15/1 : Recherche ascendance de mon grand-père Gustave CAPET, né à Rumilly en 1889. Quel crédit faut-il accorder aux dires selon lesquels les CAPET de Rumilly seraient issus de la dynastie capétienne ?

Madame C. B. (Banteux)

15/2 : Recherche ascendance et origine de mon ancêtre Chrisostome MASSIN qui épousa le 19 juin 1821 à Crèvecœur Christine DEMONT.

Madame J. M.C.-J. (Pebble Beach, U.S.A.)

15/3 : Recherche tous renseignements concernant Dominique ARSIGNY (père de Gédéon), né en 1831 à Longwy et venu faire souche dans le Pas-de-Calais entre 1855 et 1859.

Madame D. B.-L. (Essars, 62)

15/4 : Recherche l'ascendance de Marie Joseph Amélie DE HERCO, né le 12.04.1747 à Cambrai (paroisse Saint-Aubert), décédé le 12 frimaire an XI à Cambrai, fille de Jean-François DE HERCO et de Marie-Claire Agnès de JAQUERYE.

Monsieur R. W. (Soullans, 85)

15/5 : Pourriez-vous me donner des explications (dates ?) sur cet objet en étain que j'ai découvert et qui comprend sur le pourtour trois fleurs de lys, le tout piqueté très, très petit. Le diamètre du haut est de 6 centimètres. La base mesure 4,5 centimètres et la hauteur est de 5,5 centimètres.

Madame M. W. (Le Dorat, 87)



15/6 : Quelle est la définition et l'origine du mot "arménoir" dans cette description de la ville de Cambrai, par Léon MARC, journaliste de "l'Indépendant" en 1903 : "*Silencieuse ? la place au Bois ! Ah ! Je t'en fiche !... J'avais une foule de distractions, dues tantôt au passage d'un régiment... tantôt aux jeux non moins bruyants d'un tas d'enfants et de jeunes arménoirs"...* (Sources : Jean DAUVEGIS. La Vie des Cambrésiens. Page 256).

Madame D. B. (Cambrai)

15/7 : Recherche dates et lieux de décès (très probablement à Honnecourt, mais à confirmer) de Constant LÉVÊQUE et Mathilde ALAVOINE (mariés à Honnecourt le 25.01.1858) et de Louis Joseph GRAUX (qui épousa le 24.06.1851 à Honnecourt Catherine Fortunée PONTHEUX).

Monsieur G. V. (Boulogne-Billancourt, 92)

15/8 : Je m'intéresse depuis une quinzaine d'années à l'étude des graffiti anciens (ceux du château de Selves à Cambrai me sont bien connus !) et plus particulièrement à ceux laissés par des marins anglais, prisonniers de guerre en France du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècles.

J'ai transmis à "Cambrésis Terre d'Histoire" les travaux que j'ai publiés sur ce sujet dans "Chroniques d'histoire maritime" (n° 29 , 1^{er} semestre 1994) ainsi que "*la philosophie de mes recherches en la matière*" publiée dans la "Revue d'Anthropologie Alpine" au sein d'un article intitulé "Graffiti et histoire des mentalités" Genèse d'une recherche (Turin, 1992).

J'ai d'autres articles sur le séjour des prisonniers anglais en France et ma bibliographie sur les graffiti est "*impressionnante*".

N'hésitez donc pas à me contacter pour me transmettre ou encore pour obtenir des photocopies d'articles, notamment sur la Région Nord-Pas-de-Calais.

Monsieur L. B. (Gagny, 93)

15/9 : Recherche ascendance de Louis BALIQUE, décédé en 1824 à Cuvillers, marié vers 1789 à Catherine DUFLLOT, décédée en 1832 à Cuvillers.

Madame R. C. (Ramillies)

15/10 : Recherche ascendance de Joseph RINEZ (né vers 1700 à Niergnies, décédé le 19.03.1759 à Dehéries) et de son épouse (mariage à Dehéries le 06.02.1724) Marie Joseph PROYE, née vers 1703 à Dehéries, décédée le 29.03.1788 à Walincourt.

Madame E. V. (Lambersart) et Monsieur A. G. (Les Rues des Vignes)

15/11 : Recherche tous renseignements sur l'usine de broderie REGNAUDIN du Cateau (dont une rue du Cateau porterait le nom).

Madame G. V. (Paris)

Réponses

*** Complément à l'étude sur les prisonniers de guerre anglais à Cambrai publiée dans la revue "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 6 :**

J'adresse à l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" une copie de la liste des prisonniers de la Tour Solidor à Saint-Servan/Saint-Malo d'où sont partis nombre de prisonniers anglais, notamment pour Cambrai... La référence de ce document est 4 A 543 aux Archives de la Marine à Brest.

J'adresse de même une copie du journal (Diary) de Peter FEA, capitaine du Britannia dont une partie de l'équipage fut conduit à Cambrai. Ce document m'a été confié par Madame Moyra MUCLOW, descendante du Capitaine FEA.

Peter FEA capitaine du Britannia et son équipage furent capturés par un corsaire malouin le 28 janvier 1809 et interné à Solidor, l'équipage quitta Saint-Malo les 28 février et 14 mars 1809, il est noté dans

le journal de Peter FEA : *"My mate and crew march off for Cambray and I left in much distress of mind, not knowing what was to be done with me and no person to speak to"*.

Peter FEA fut le seul à être dirigé vers Auxonne tandis que son équipage rejoignait Cambrai. Par la suite, le 11 janvier 1812, le Capitaine du Britannia reçut des nouvelles de James CROOKS, mousse du Britannia (l'auteur du graffiti de la tour Solidor) annonçant le décès de Stephen DICKENSON, *"my old shipman"* du Britannia, en janvier 1812.

Or, dans le dossier sur les prisonniers anglais déposé par "Cambrésis Terre d'Histoire" à la Bibliothèque municipale de Cambrai, apparaît précisément à la date du 2 janvier 1812 le décès de **DESKINSON Stephen**, né à Hull, fils de Stephen et Anne, matelot n° 860, décédé à l'âge de 63 ans le **02.01.1812**.



Photocopie du graffiti de James Crooks dans la tour de Solidor

Luc BUCHERIE (Gagny, 93)

*** Complément de réponse aux questions 8/2 et 8/10 :**

Je descends de Marie-Joseph COLAU, baptisée le 16.06.1699 en la paroisse Saint-Nicolas de Valenciennes, y décédée le 14 mars 1769, fille de Jean COLAU et de Thérèse DELMOTTE. Je n'ai pu progresser dans l'ascendance de cette famille ! Peut-être est-elle du Cambrésis ?

Soeur Nicole SIROT (Valenciennes)

*** Complément à l'ascendance de Fénelon FAREZ parue dans le "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 11 :**

L'épouse de Maximilien FAREZ : Ernestine Joseph SAINT-QUENTIN (née à Valenciennes le 18 juin 1769, décédée à Cambrai le 5 juillet 1826) était la fille de Jean-Marie SAINT-QUENTIN, orfèvre, et de Marie-Thérèse Joseph BRACQ.

Jean-Marie SAINT-QUENTIN (né à Valenciennes le 28 mars 1738, fils de Nicolas, marchand gressier, puis inspecteur des vivres du Hainaut, et de Anne-Marie-Joseph FARINEAU) épousa Marie-Thérèse Joseph BRACQ le 13 septembre 1768 à Valenciennes (paroisse Saint-Vaast la Ville).

Marie-Thérèse Joseph BRACQ, née à Valenciennes (paroisse Saint-Géry) le 3 janvier 1748, était la fille de Jean-Joseph BRACQ (maître-chirurgien) et de Marie-Madeleine LESNE, ainsi que la soeur du célèbre Martin BRACQ, député du clergé pour le bailliage du Cambrésis en 1789 et curé constitutionnel de

Ribécourt (né en 1743. C'est d'ailleurs lui qui maria son neveu Maximilien FAREZ en 1792 à Ribécourt) et de Charles "BRACK" (né en 1749), littérateur, traducteur de nombreux ouvrages en italien.

Jean-Joseph BRACQ est né vers 1717 à Crespin de l'union de Pierre BRACQ (marchand) et d'Élisabeth DELARUE et est décédé le 10 juillet 1759 à Valenciennes. Il avait épousé le 30.08.1740 dans la même paroisse Marie-Madeleine LESNE (née vers 1708), fille de François, censier hors de la Porte de Tournai et de Marie-Madeleine PODEVIN.

Pierre et Colette LEBECO (Roubaix)

*** Réponse à la question 13/1 :**

1. Angèle Marie Henri Joseph MASSIN, née le 28.01.1863 à Eswars.
2. Nicolas Émmanuel MASSIN, né le 25 juin 1832 à Abancourt, x 27.11.1861 à Eswars 3. Marie Joseph PANIEN, née le 12 octobre 1838 à Eswars. 4. Pierre-Antoine MASSIN, né le 25 ventôse an 13 Abancourt, décédé le 8 février 1878 à Abancourt, x 29.03.1832 Abancourt 5. Marie-Agnès DUPAS, née vers 1801 à Abancourt. 6. Florentin PANIEN, né vers 1793 à Cantaing, x 7. Henriette WILMOT, née le 3 août 1809 à Eswars. 8. Nicolas Joseph MASSIN, né vers 1772 à Neuville-en-Chaussée, x 7 pluviôse an VI 9. Séraphine HONORÉ, née vers 1762 à Abancourt, décédé le 23.08.1731 Abancourt. 10. Émmanuel Étienne DUPAS x 30 vendémiaire an VII 11. Julienne DENIMAL. 12. Jean-Baptiste PANIEN, né vers 1763 à Fontaine-Notre-Dame, x 3 floréal an IV Cantaing 13. Marguerite ARFAUX, née le 3 octobre 1768 à Cantaing. 14. François WILMOT, né vers 1781 à Thun-Saint-Martin, décédé le 1^{er} janvier 1826 à Eswars, x 15. Anne Marie Joseph CORNUT, née à Eswars. 16. Pierre Guillaume MASSIN x 17. Marie-Madeleine HOCQUET. 18. Pierre-Antoine HONORE, né vers 1725 à Abancourt, x 28 octobre 1755 19. Catherine PLET, née vers 1725 à Abancourt. 24. Jean-Philippe PANIEN x 25. Jeanne-Marguerite GRAS.
26. Laurent HERFAUX, né vers 1736 à Cantaing, x 12 mai 1765 à Cantaing 27. Marie Joseph LEBON, née vers 1736 à Cantaing. 28. Henri WILMOT x 29. Marie FOULON. 30. Pierre Joseph CORNUT, né le 14 juillet 1732, x 27.11.1770 31. Marie Angélique BOULET, née vers 1746 à Eswars. 36. Thomas HONORÉ, né à Abancourt x 37. Marie-Barbe GALANT. 38. Antoine PLET x 39. Marie-Thérèse CAMBAY. 52. Guislain HERFAUT x 53. Jeanne-Marguerite GUINET. 54. Étienne LEBON x 55. Jeanne-Catherine GOTIER. 60. Antoine CORNUT x 61. Marie-Catherine LEMAIRE. 62. Michel BOULET, né le 28 septembre 1719 à Eswars, x 63. Marie-Barbe FLAVIGNY, née le 08.01.1726 à Eswars. 126. Pierre-François FLAVIGNY, né le 24.5.1699 à Eswars, x 127. Marguerite COLMONT, née le 17.01.1700.

Merci à Madame LEFEBVRE de Cambrai pour sa collaboration à cette généalogie.

Arnaud GABET (Les Rues des Vignes)

*** Réponse à la question 13/2 :**

Sur un plan de la ville de Cambrai datant de 1814 imprimé chez HUREZ, imprimeur-libraire (Grand' Place à Cambrai), existait une rue Croeul allant de la rue des Capucins à la rue Saint-Vaast s'appelant maintenant rue Monstrelet.

Élise VANELLE (Lambersart)

*** Réponse à la question 14/1 :**

Jean-Louis CABAY, né vers 1719 à Honnecourt, fils de Charles CABAY et de Marguerite THUILOT, épousa en premières noces le 25.11.1749 à Honnecourt Marie-Catherine DERMY, née vers 1729, fille de Jacques DERMY et de Françoise GUILBERT.

Arnaud GABET (Les Rues des Vignes)

*** Réponse à la question 14/4 :**

1. Odile LANGLET, née le 17.02.1912 Bantouzelle. 2. Georges LANGLET, né en juin 1887 à Bantouzelle, x 3. Juliette PANNEQUIN, née le 8 septembre 1886 à Bantouzelle. 4. Louis Lambert LANGLET, né le 23 novembre 1847 à Bantouzelle, décédé le 5 septembre 1888 à Bantouzelle, x 21 mars 1885 à Bantouzelle 5. Julia GAILLARD, née le 24 juin 1861 à Bantouzelle. 6. Napoléon PANNEQUIN, né le 4 septembre 1862

à Bantouzelle, x 4 juillet 1887 à Bantouzelle 7. Mélanie Adrienne Odile FLAMENT, née le 31 mars 1865 à Bantouzelle. 8. Lambert LANGLET, décédé le 13 décembre 1866 à Bantouzelle, x 12 novembre 1834 à Banteux 9. Désirée BEAUFREMEZ, décédée le 11 mai 1879 à Bantouzelle. 10. Pierre-Antoine GAILLARD, né le 31 juillet 1830 à Bantouzelle, décédé le 20 décembre 1902 à Bantouzelle, x 01 février 1853 à Bantouzelle 11. Bélessante Catherine Marie Josephe THULIEZ, née le 17 septembre 1827 à Bantouzelle, décédée le 2 octobre 1902 à Bantouzelle. 12. Théophile PANNEQUIN, né le 23 décembre 1837 à Crèvecœur, décédé le 14 octobre 1887, x 21 décembre 1858 à Bantouzelle 13. Julie LOURD, née le 12 juin 1833 à Bantouzelle. 14. Augustin FLAMENT, né le 25 octobre 1841 à Cantaing, x 10 juillet 1869 à Bantouzelle 15. Azémia Rosalie Olympe DESSAINT, née le 20 avril 1845. 16. Lambert Joseph LANGLET, décédé le 4 août 1840 à Bantouzelle, x le 06.03.1810 à Bantouzelle 17. Marie Anne Joseph FOURMEAUX, née vers 1783 à Bantouzelle, décédée le 16 septembre 1868 à Bantouzelle. 18. Jacques BEAUFREMEZ, né vers 1793 à Banteux, décédé le 01 février 1855 à Banteux, x 19. Désirée BRICOUT, née vers 1794 à Bantouzelle, décédée le 25 juillet 1815 à Banteux. 20. Jacques Joseph Druon GAILLARD, né vers 1797 à Bantouzelle, x 2 décembre 1817 à Bantouzelle 21. Virginie CORBEAUX, née vers 1799 à Fayet (Aisne), décédée le 05.01.1862 à Bantouzelle. 23. Rosalie THULIEZ, née le 27 ventôse an XIII à Bantouzelle, décédée le 3 juillet 1876 à Bantouzelle. 24. Théophile PANNEQUIN, né le 5 mars 1816 à Bantouzelle, décédé le 27 janvier 1844 à Bantouzelle, x à Bantouzelle 25. Catherine Adolphe FURGEROT, née le 23.11.1814 à Crèvecœur. 26. Valentin Napoléon Nicolas LOURD, né vers 1786, décédé le 22 février 1872 à Bantouzelle, x 27.02.1830 à Bantouzelle 27. Célestine BEDU, née vers 1786, décédée le 22 avril 1888 à Bantouzelle. 28. Pierre FLAMENT, x 21 mai 1823 à Cantaing 29. Rosalie PARENT. 30. Augustin DESSAINT, décédé le 12 novembre 1853 à Bantouzelle, x 21 janvier 1834 à Bantouzelle 31. Rosalie DERLY, née le 20 septembre 1814 à Bantouzelle. 32. Ignace LANGLET x 33. Philippine RINGEVAL. 34. Pierre FOURMEAUX x 35. Marie-Anne RICHARD. 36. Jacques BEAUFREMEZ, né vers 1782, décédé le 28.08.1826 à Banteux, x 37. Antoinette POTELLE, décédée le 23 janvier 1848 à Banteux. 38. Pierre-André BRICOUT, né vers 1748 à Bantouzelle, décédé le 4 décembre 1815 à Bantouzelle, x 1783 39. Marie-Anne BEAUFREMEZ, décédée le 14 octobre 1826 à Bantouzelle. 40. Jean-Baptiste GAILLARD, né vers 1756 à Bantouzelle, décédé le 14 octobre 1822 à Bantouzelle, x 41. Louise CHARLARD, décédée le 07.01.1849 à Bantouzelle. 42. Antoine Félix CORBEAUX x 43. Élisabeth Eusèbe CHANTRELLE. 48. Pierre Joseph PANNEQUIN x 18 août 1813 49. Catherine LÉVÊQUE (sage-femme citée dans la revue "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 3). 50. Jean-Baptiste FURGEROT x 9 novembre 1810 à Crèvecœur 51. Narcisse MOITY. 52. Nicolas LOURD x 53. Catherine BOULANT. 54. Pierre BEDU x 55. Marie-Thérèse DERMY. 74. Léger POTELLE x 75. Marie-Antoinette COEZ. 76. Amand BRICOUT (fils ou petit-fils du n° 152) x 77. Antoinette RINGEVAL. 78. Jacques BEAUFREMEZ, fermier de la Grenouillère en 1776, x avant 1760 79. Marie-Anne BONNAIRE (veuve d'Antoine-François LEROY, de Banteux). 106. Toussaint BOULANT x 107. Catherine FOURMEAU, née vers 1734 à Bantouzelle, décédée en l'An XI à Bantouzelle. 152. André BRICOUT, né à Cattenières, x 153. Marie-Anne LÉVÊQUE, née à Bantouzelle. 156. Jean-Baptiste BEAUFREMEZ, de Crèvecœur, x 13.06.1724 paroisse Saint-Aubert de Cambrai 157. Françoise TEMPLEUX, née à Bellicourt. 214. Pierre FOURMEAU, né vers 1700 à Bantouzelle, x (c.m.) 26.10.1724 (2E26-428) 215. Catherine DERLY. 304. Antoine BRICOUT, † entre 1666 et 1669 à Cattenières, x 305. Jeanne HEGO, † après 1686 à Cattenières. 428. André FOURMEAU, décédé à Bantouzelle avant 1724, x 429. Marie THIEULET, décédée à Bantouzelle avant 1724. 430. Noël DERLY x 431. Marie-Jeanne GAILLET. 608. Olivier BRICOUT, décédé après 1629 à Cattenières, x 609. Marie GODECEAU, de Neuville (?). 610. Jérôme HÉGO, décédé à Cattenières après 1649. 1216. Martin BRICOUT, décédé après 1573 à Cattenières. 2432. Arnoul BRICOUT, mayeur de Cattenières en 1532, x 2433. Agathe SOBRIN.

André CARRÉ (Bantouzelle)

* Réponse à la question 15/4 :

La famille DEHERCQ porte "d'or à trois broquets au naturel, contrelassez et passez en triangle formant un triple sautoir" (d'autres sources disent "d'azur à trois poissons d'argent séant l'un en l'autre"). Ces armoiries furent reconnues par ordonnance rendue le 17 janvier 1698 par les Commissaires Généraux du Royaume, députés sur le fait des armoiries).

Cette vieille famille bourgeoise de Cambrai (citée dès le XVI^{ème} siècle) qui fit déjà reconnaître ses armoiries en 1696 (Armorial de Borel d'Hauterive) fut anoblie (noblesse de robe) en 1753.

L'hôtel DEHERCQ est aujourd'hui familial à de nombreux Cambrésiens puisqu'il s'agit de l'actuelle Bibliothèque municipale dont l'entrée se trouve au 35 de la rue Saint-Georges.

Voici l'ascendance directe de Madame WATIER de LEVACQ, née DEHERCQ. Pour les collatéraux, nous vous demanderons de vous reporter à la Généalogie DEHERCQ parue dans le Bulletin n° 19 de la Société d'Études de la Province de Cambrai, page 102.

1. Marie Joseph Amélie Henriette DEHERCQ, née le 08.03.1747 Cambrai (paroisse Saint-Aubert), x 8 janvier 1775 Jean-Baptiste Henri WATIER, écuyer, trésorier des États de Cambrai, bourgeois de Douai le 09.04.1780, seigneur de Levacq, fils de Nicolas-Henri WATIER de Montrécourt, pair et Grand Bailli du Cambrésis, et de Brigitte Béatrice DESBLEUMORTIERS.

2. Jean-François DEHERCQ, écuyer, franc-fief de Cambrai, conseiller-secrétaire du Roi le 9 août 1732, reçut des lettres de vétéran et d'honneur datées de Fontainebleau le 10 novembre 1753, né le 01 mai 1710 à Cambrai (paroisse Saint-Aubert), décédé le 04 novembre 1768 à Cambrai (paroisse Saint-Georges), x le 27 juillet 1737 à Cambrai (paroisse Saint-Gengulphe)

3. Marie-Claire Agnès de la JACQUERIE, née le 22.01.1716 à Douai (paroisse Saint-Amé), décédée le 14.11.1787 à Cambrai (paroisse Saint-Georges).

4. Charles Joseph DEHERCQ, franc-fief de Cambrai, décédé le 12 juillet 1711 à Cambrai (paroisse Saint-Georges), x le 04.12.1703 à Tournai

5. Jeanne de BARALLE, née vers 1688, décédée le 24 juin 1754 à Cambrai.

6. Pierre François Lamoral de la JACQUERIE, écuyer, seigneur d'Estrayelle, conseiller au Parlement de Flandre, x

7. Marie-Madeleine de ROUBAIX.

8. Jean DEHERCQ, décédé le 16 mai 1707 à Cambrai, x en 1666

9. Marie BALLIQUE.

10. Jean-Ladislav de BARALLE, licencié en droit, échevin de Cambrai, conseiller du roi au Parlement de Tournai en 1679, procureur-général au Parlement de Flandre le 06 décembre 1688, personnage à l'origine du déplacement du Parlement de Flandre à Cambrai du 20 août 1709 à 1713, né en 1652, décédé en 1714..., x le 09 décembre 1687 à Tournai

11. Marie-Joseph PHILIPPE.

16. Jean DEHERCQ x 1614

17. Elisabeth BALLIQUE.

18. Pierre BALLIQUE, x

19. Madeleine LAOUST.

20. Jean de BARALLE x le 13 février 1648

21. Jeanne de NÉRON.

32. Arnould DEHERCQ x 1574

33. Françoise SART. 34. Jean (ou Gilles) BALLIQUE x 35. Jeanne BRILLET. 36. Pierre BALLIQUE (frère de Gilles) x 37. Marie THOMAS.

38. Philippe LAOUST 39. Adrienne GOUBET. 40. Louis de BARALLE x 9 novembre 1611 41. Marguerite DESMARETZ.

64. Pierre DEHERCQ, cité vers 1550.

76. Adrien LAOUST x

77. Gillette MALLET.

80. Nicolas de BARALLE le jeune, écuyer, bourgeois de Cambrai, receveur des fortifications, décédé à Ath le 27 janvier 1591, x

81. Anne-Marie LE CLERCQ, décédée à Ath le 01 février 1617.

152. Nicolas LAOUST, licencié ès lois, Conseiller-Pensionnaire de la ville de Cambrai, x

153. Catherine de NIMAYE. 154. Crépin MALLET, de Valenciennes, x

155. Barbe LE BALICQUE.

160. Nicolas de BARALLE, seigneur de la Bruyère, décédé après 1558 (voir suite de la généalogie "de BARALLE" dans le courrier des lecteurs de la revue "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 13. Complément à la question 11/1), x

161. Marguerite ROSEL.

304. Jean LAOUST x

305. Marie d'ABONDE. 306. Adrien de NIMAYE x

307. Valentine LE CARLIER.

608. Pierre LAOUST x

609. Jeanne FIEVEZ. 610. Antoine d'ABONDE x

611. Barbe RÉMY.

1218. Aimé FIEVEZ x

1219. Pauline FOURMENT.

Sources : Généalogie L'AOUST (Manuscrit de SARS de SOLMONT de la Bibliothèque de Valenciennes). Papiers DEHERCQ, Fonds GODEFROY des Archives Départementales du Nord, B 19846 (1767), série E.

Arnaud GABET (Les Rues des Vignes)

* Réponse à la question 15/9 :

Jacques BALLIQUE de Cuvillers (cité 1698), Daniel BALLIQUE (échevin de Cuvillers). Dans le rôle de Capitation de Cuvillers de 1750, on cite Jean-Louis BALLIQUE, Toussaint BALICQUE, Pierre BALICQUEX. BALIQUE, Agent national de Cuvillers (An III).

Idem

INFORMATIONS-MANIFESTATIONS-PUBLICATIONS

Informations

* **Nécrologie** : Nous avons appris avec émoi la disparition prématurée de Madame Francine VINCENT survenue à Cambrai le 2 avril 1996 dans sa 70^{ème} année. Madame VINCENT était bien connue de tous les amateurs d'histoire locale et de philatélie puisqu'elle accompagnait son époux Gérard VINCENT, Secrétaire de l'Amicale Philatélique du Cambrésis, dans tous ses déplacements et le secondait avec une réelle passion.

L'Association tient à exprimer à son ami Gérard VINCENT sa sympathie et ses sentiments de condoléances.

* Nous avons le plaisir de vous informer qu'en mars 1996, les présidents des Sociétés Savantes du Nord de la France ont agréé lors de leur Assemblée Générale l'adhésion de l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" à la Fédération des Sociétés Savantes du Nord de la France. Un remerciement particulier à Mademoiselle Monique MESTAYER, Secrétaire Général de cette fédération, pour les démarches accomplies...

* A la suite de la publication dans la revue "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 14 de l'article de Messieurs CAPLIEZ et COLPART sur Benjamin BLOOM, cet aviateur britannique abattu le 16 juin 1944 à Iwuy a été reconnu 52 ans après les faits "*Mort au Champ d'Honneur*".

Nos réunions :

24.02.1996 : Intervention de Monsieur Henri MONTIGNY, de Clary, sur son ouvrage consacré à la famille de VILLERS-AU-TERTRE (extrait de ses travaux dans cette présente revue).

30.03.1996 : Intervention de Monsieur Jean-Claude DEFER, directeur d'école, membre fondateur de l'Association "*Retour aux Sources*" (Proville), sur les dangers courus par les sites de La Marlière et de Cantigneul (à Provile). Présentation à l'aide de panneaux d'affichage de l'histoire de cette rocade, des problèmes provoqués par le choix du tracé, les dangers auxquels sont confrontés la cense de la Marlière, le moulin de Cantigneul et le patrimoine local...

Les subventions :

Un grand merci à la commune de Banteux pour l'octroi d'une aide financière de 3 000,00 francs destinée au financement d'une partie de l'impression de l'ouvrage "*J'ai quière min villach*" de Gérard GAILLARD et d'une subvention de 510,00 francs.

Nos remerciements également aux communes d'Honnecourt-sur-Escaut et de Les Rues des Vignes pour le renouvellement annuel de leur subvention : 500,00 francs et 750,00 francs.

Lors de sa réunion du 18 mars 1996, la Commission permanente du Conseil Général du Nord a décidé d'accorder son soutien à "Cambrésis Terre d'Histoire" en lui octroyant "*une aide au fonctionnement*" de 1 000,00 francs.

Les prochaines réunions de l'Association :

Samedi 25 mai 1996 / **Samedi 22 juin 1996 : réunion de l'Association et conférence-exposition dans le village d'Anneux à 15 heures** / Samedi 27 juillet 1996 / Samedi 31 août 1996 ...

Il est rappelé qu'aucune convocation n'est adressée pour ces réunions et que ce calendrier fait office de convocation. Par conséquent, tous les membres de l'Association (et les autres) sont conviés à y assister.

Lieu : La mairie de Les Rues des Vignes Horaire : De 15 à 18 heures.

Le patrimoine du Cambrésis ? Quelques actions récentes...

Réjouissons-nous une nouvelle fois des initiatives prises pour la sauvegarde du patrimoine :

- En janvier 1996, Monsieur Jacques LEGENDRE, ancien ministre et sénateur, a présenté devant le Conseil municipal de Cambrai un projet de préservation des graffiti du château de Selles, menacés par des infiltrations et par la présence de micro-organismes. Cette opération menée avec la DRAC et les Monuments Historiques est estimée à 1 200 000,00 francs dont 25 % à la charge de la ville. Ce projet a été adopté à l'unanimité.

Rappelons que c'est l'Association cambrésienne "Camérix" qui fut la première à alerter les autorités des dégâts causés dans ce haut-lieu historique de Cambrai et que l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" lui apporta immédiatement son soutien.

- 4 statues légèrement endommagées et totalement ignorées ont été découvertes dans le clocher de l'église d'Iwuy (église reconstruite en 1780). Ces "reliques" qui dateraient de la reconstruction de l'église ont de suite été classées monuments historiques.

- Février 1996 : Réfection de l'église du hameau d'Ovillers (Solesmes) et de la façade sud de l'église de Viesly.

- Mars 1996 : On nous signale la restauration de la sépulture de l'Amiral FLEURIAIS située dans l'ancien cimetière d'Eswars. Rappelons que ce dernier châtelain d'Eswars a fait l'objet d'un article particulièrement fourni, rédigé par Pierre MOLLET dans notre revue n° 5.

- Avril 1996. Grâce à une subvention étatique, départementale et municipale de 500 000,00 francs, les travaux de restauration de l'ancienne Porte de la Citadelle de Cambrai construite sous Charles Quint ont pu commencer (Cf. Le récit de ces travaux dans le quotidien "La Voix du Nord" du 02.04.1996).

D'autre part, à l'initiative de l'ASPEC (Association de Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement de Cambrai) présidée par André LEBLON, une douzaine de jeunes gens de 14 à 16 ans ont débarrassé la Porte de Paris des fientes de pigeons qui obstruaient les conduits d'évacuation des eaux.

Dans notre revue n° 11, un article avait permis aux amateurs d'histoire locale de se rendre compte de l'urgence des travaux à effectuer autour des derniers vestiges des anciennes fortifications de Cambrai. Beaucoup de décisions restent à prendre. Attendons !

Manifestations

- Les samedi 9 et dimanche 10 mars 1996, l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" a tenu un stand au Salon des Associations organisé par les B.T.S. Action Commerciale de L'E.S.C.T. de Cambrai en la Salle Michel CRÉPIN. Cette manifestation a permis à notre Association de se faire un peu mieux connaître auprès des curieux et de tous ceux qui ont le souci de la sauvegarde du patrimoine. Les visiteurs ont ainsi pu admirer notre exposition itinérante sur les vieux châteaux et vieilles censures du Cambrésis ainsi que de magnifiques cartes postales anciennes illustrant l'histoire du canal de Saint-Quentin.

- Le vendredi 17 mai 1996, à 19 heures, au cours d'une cérémonie organisée par la municipalité de Banteux, Gérard GAILLARD a dédié son ouvrage intitulé "J'ai quière min villach : Banteux par les cartes (1890-1950)" édité par notre Association.

- Les samedi 8 et dimanche 9 juin 1996, Monsieur Gérard DOMISE et l'office municipal de la culture d'Escaudoeuvres organiseront un salon de la généalogie. L'Association y sera représentée.

- Le samedi 22 juin 1996, l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" se déplacera à Anneux où elle organise une conférence-exposition à la mairie. Nous vous y attendons nombreux...

Publications

La revue "Cambrésis Terre d'Histoire" est en vente : A Cambrai (Maison de la Presse, Furet du Nord, Librairie BONDUELLE, Office de Tourisme, Bibliothèque Municipale), à Caudry (Maison de la Presse), au Cateau-Cambrésis (Librairie LEDRU), à Solesmes (Maison de la Presse), à Avesnes-lez-Aubert (Maison de la Presse), à Iwuy (Tabac-Journaux PICART), à Masnières (Papeterie SERGEANT), à Vaucelles (Café de l'abbaye).

* REVUES n° 1, 2, 3, 4 et 11 (épuisées).

* REVUES n° 5, 10 et 12 (en voie d'épuisement) (20,00 francs).

* REVUES n° 6, 7, 8 et 9 (20,00 francs).

* REVUES n° 13, 14 et 15 (25,00 francs).

N'hésitez pas à contacter l'Association pour les numéros dont vous ne disposez pas.

N.B. : 8,00 francs de frais d'envoi sont à rajouter par exemplaire (16,00 francs pour 2 / 21,00 francs pour 3 / 28,00 francs pour 4 et plus).

L'inventaire détaillé du contenu de nos précédentes revues est disponible sur simple demande écrite.

HISTOIRE DE BLÉCOURT

épuisé

L'ÉGLISE DE THUN-SAINT-MARTIN

110,00 francs (+ 16,00 francs de frais d'envoi)

HONNECOURT-SUR-ESCAUT : HISTOIRE ET CADRE DE VIE

épuisé

J'AI QUIÈRE MIN VILLACH : Banteux par les cartes (1890-1950)

125,00 francs (+ 16,00 francs de frais d'envoi)

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre précédente revue, le G.G.A.C. (Groupement des Généalogistes Amateurs du Cambrésis) fera prochainement paraître sa "farde cambrésienne" n° 7 intitulée "Généalogie de la famille FAREZ du XVI^{ème} siècle à nos jours".

Ce travail est une oeuvre collective (signée Robert ROLAND, Jean DOFFE et Arnaud GABET) qui fait écho et complète les articles publiés dans les revues "Cambrésis Terre d'Histoire" n° 9 et 11.

Un remerciement particulier à Jacky FOUBERT de Caudry (pour ses renseignements sur les FAREZ du Cateau et de Bertry) et à Pierre et Colette LEBECQ (de Roubaix) qui se sont aimablement associés à cette étude en nous transmettant une généalogie des FAREZ de Villers-Plouich réalisée à partir des registres paroissiaux microfilmés de ce village (consultables aux Archives Départementales du Nord).

Les prochaines publications éditée par l'Association :

Les ouvrages qui suivent sont en préparation. Leur parution se fera à une date pour l'instant indéterminée et sera précédée par le lancement d'une souscription indispensable pour le financement de l'imprimerie.

Arnaud GABET et Jean DOFFE. Fermes et fermiers de l'abbaye de Vaucelles de 1132 à nos jours.
(parution très prochaine)

Henri BLASSELLE. Historique du Bataillon F.F.I. de Cambrai. (parution très prochaine)

Nicolas DHENNIN. Cambrai 1914-1918.

Cyrille LORRIAUX. Mémoires. Tome I. Mes jeunes années à Saint-Vaast-en-Cambrésis (1880-1914).

Jean-Claude LAMAND. Tracés dans la pierre : Textes et dessins de l'abbaye de Vaucelles.

L'AMICALE PHILATÉLIQUE DU CAMBRÉSIS

Les réunions se tiennent les 1^{er} et 3^{ème} dimanche de chaque mois (sauf en août) de 10 heures à 12 heures au Centre Martin-Martine (1^{er} étage) rue de Londres à Cambrai.

Nous y présentons sur tables : timbres, cartes postales, photographies, documents, ...
Nous recherchons : cartes postales, photographies et livres sur Cambrai et le Cambrésis.

Pour votre correspondance et vos renseignements :

M. Gérard VINCENT - 3, rue de la Pépinière - 59400 CAMBRAI - Tél : 27.81.32.41.

G.G.A.C.

Groupement des Généalogistes Amateurs du Cambrésis

B.P. 34 - 59161 ESCAUDOEUVRES

Monsieur Jean-Philippe MAFILLE, vice-président du G.G.A.C., a récemment publié le tome I de "Table et relevé des décès de la maison et hôpital de Saint-Jean à Cambrai de 1638 à 1686" qu'il a entrepris à partir des archives hospitalières de cette ville.

Si cette étude éditée par les Sources Généalogiques et Historiques des Provinces du Nord au prix de 130,00 francs vous intéresse, nous vous prions de bien vouloir contacter cette Association (siège : 133, rue de Silly - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT).

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Je souhaite m'abonner à la revue "Cambrésis Terre d'Histoire" et je m'engage alors à verser la somme de **100,00 francs** (soit 4 numéros) par chèque bancaire ou postal.

Signature :

N.B. : L'abonnement est de 130,00 francs pour les personnes qui résident à l'étranger (règlement par mandat postal).

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :

Prénom :

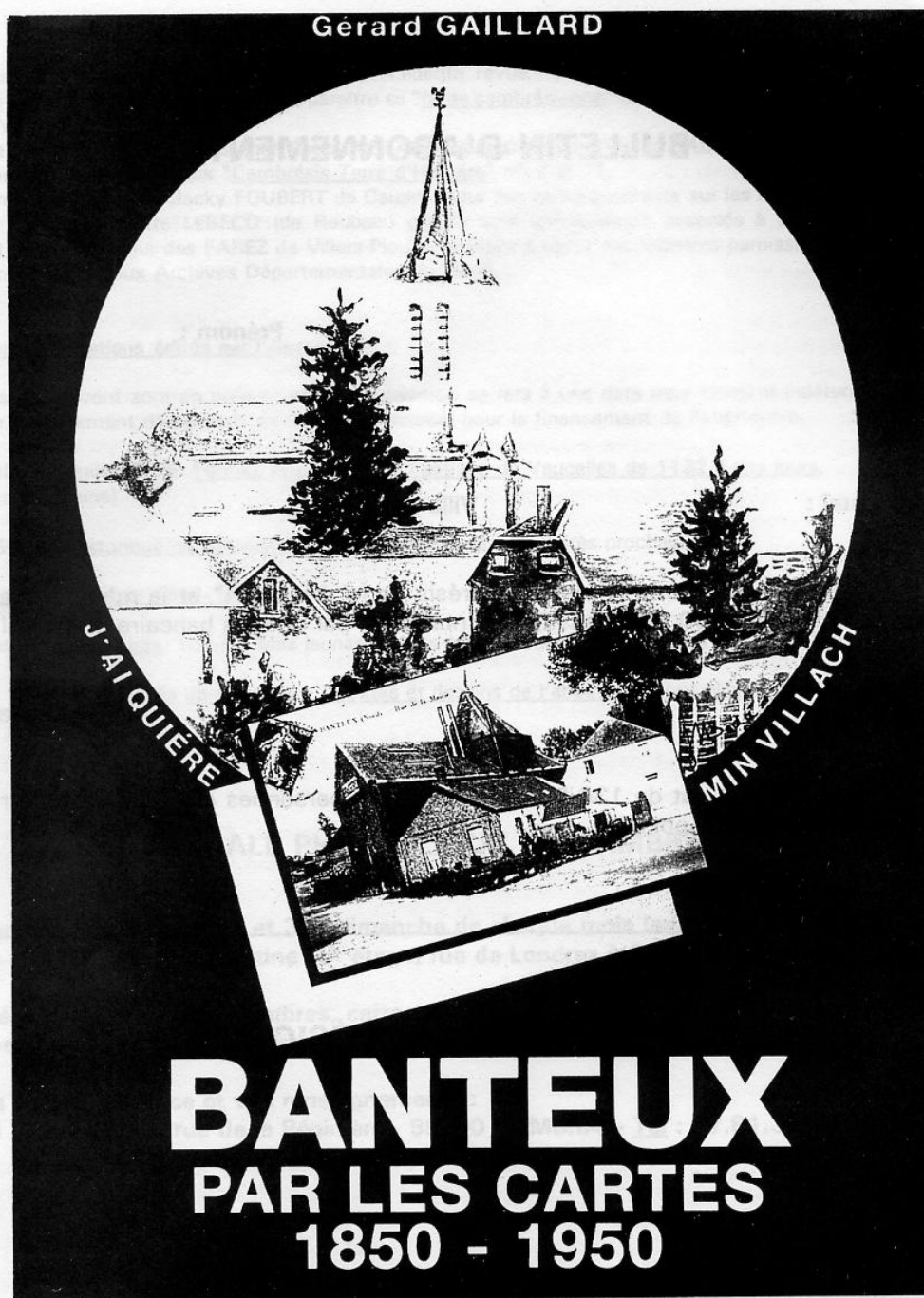
Adresse :

Code postal :

Ville :

Je souhaite adhérer à l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" afin de promouvoir et protéger le patrimoine historique et culturel du Cambrésis, de participer à nos réunions mensuelles et aux diverses activités qu'elle organise et de contribuer à la confection de notre revue. Je m'engage alors à verser la somme de **70,00 francs** minimum (montant de la cotisation annuelle) par chèque bancaire ou postal.

Signature :



L'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" a édité le livre "J'ai quière min villach : Banteux par les cartes (1890-1950)" qui vous était proposé en souscription dans la revue précédente.

Gérard GAILLARD, l'auteur de ce magnifique ouvrage riche de 120 pages, vous y présente près de 200 cartes postales et photographies issues de sa propre collection. Il offre ainsi à ses concitoyens, à tous les amateurs d'histoire et aux cartophiles, un précieux témoignage du passé (les anciens bâtiments communaux, le canal de Saint-Quentin, les activités du siècle dernier, la Première Guerre mondiale et la reconstruction, les traditions religieuses, l'évolution du village,...).

Si ce livre, dont l'impression fut limitée, vous intéresse, n'hésitez pas à remplir le bon de commande qui est à votre disposition.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Souhaite acheter ... exemplaire(s) du livre "J'ai quière min villach : Banteux par les cartes" au prix de 125,00 francs (+ 16,00 francs de frais d'envoi pour les personnes qui ne demeurent pas dans le canton de Marcoing ni à Cambrai).

Date :

Signature :